

TABLEAU
HISTORIQUE, POLITIQUE
ET MODERNE
DE L'EMPIRE OTTOMAN.

SUITE de la Notice des Livres récemment publiés chez le même Libraire.

VOYAGE dans l'intérieur de l'Afrique, fait en 1795, 1796 et 1797, par M. *Mungo-Park*, envoyé par la Société d'Afrique établie à Londres; avec des éclaircissemens sur la géographie de l'intérieur de l'Afrique, par le major *Rennell*; traduit de l'anglais, sur la seconde édition, par *J. Castera*; 2 vol. *in*-8.° de 1100 pages, cartes et fig. 10 fr.

Le même Ouvrage, sur grand raisin vélin double cartonné; 21 fr.

RECUEIL *Général* des Traités de paix conclus par la République française, depuis le premier Traité avec le grand-duc de Toscane, jusqu'au dernier de Campo-Formio, imprimé et collationné sur les originaux. Le tout orné d'une carte géographique de la France, par *Brion*, où l'on voit au premier coup-d'œil ses anciennes limites, et les possessions nouvellement acquises par elle; 1 vol. *in*-12. 2. fr.

SOUS PRESSE,

Pour paraître incessamment:

VOYAGES *en Islande, contenant l'histoire civile, politique, commerciale et naturelle de ce pays intéressant, avec sa description géographique*; traduits du danois par GAUTHIER DE LA PEYRONIE, ancien commis aux Affaires Etrangères, et traducteur des voyages de *Pallas*; 4 vol. *in*-8.° de 400 pag. chacun, caractère cicéro interligné, sur beau papier carré de Limoges; et 1 vol. *in*-4.° d'atlas, composé d'une nouvelle carte générale topographique de l'Islande, et de 60 planches de costumes, vues, antiquités, animaux, poissons et insectes, etc. dessinés et gravés avec le plus grand soin sous la direction du traducteur.

LES TROIS ESPAGNOLS, ou *le Château de Montillo*, roman traduit de l'anglais de Georges Walker, par M. Sullivan, traducteur de Théodore et Olivia; 2 gros vol. *in*-12, fig. 3 fr.

TABLEAU
HISTORIQUE, POLITIQUE
ET MODERNE
DE L'EMPIRE OTTOMAN,

CONTENANT : 1.° L'examen de son gouvernement, de ses finances, de ses forces militaires tant sur mer que sur terre ; un coup-d'œil sur l'histoire de ce pays, sur sa population, sur la religion et les mœurs de ses habitans, et sur l'état des arts, des sciences et du commerce ;
2.° Considérations sur l'état des provinces soumises à l'Empire Ottoman, où l'on traite de l'ancien gouvernement des Tartares de la Crimée, de l'oppression dans laquelle gémissent les Grecs ; de leurs efforts pour secouer le joug de leurs tyrans, et de l'intérêt que les autres nations, et principalement la Grande-Bretagne, peuvent avoir à leurs succès ;
3.° Recherches sur les causes de la décadence de la Turquie, et sur celles qui tendent à la prolongation de son existence politique, avec le développement du système de la feue Impératrice de Russie ;
4.° Observations sur l'état du commerce de la Grande-Bretagne avec la Turquie ; sur la nécessité d'anéantir la compagnie du Levant ; sur les dangereuses conséquences des réglemens relatifs à la quarantaine, et sur beaucoup d'autres objets d'une importance majeure :

Traduit de l'Anglais de WILLIAMS ETON, ci-devant Consul de sa Majesté Britannique en Russie et en Turquie.

PAR LEFEBVRE.

SECONDE ÉDITION.

TOME SECOND.

A PARIS,

Chez TAVERNIER, Libraire, Rue du Bacq, N.° 937.

1801.

TABLEAU HISTORIQUE, POLITIQUE ET MODERNE DE L'EMPIRE OTTOMAN.

CHAPITRE VIII.

État des provinces Turques.

POUR juger sainement de la puissance d'un grand empire, il ne suffit pas d'en connaître la métropole. C'est là, il est vrai, le centre du gouvernement et de l'opulence; c'est là qu'est placée la main qui dirige tout, et c'est en même-tems là qu'aboutissent tous les produits des efforts de chacun. Mais l'apparente tranquillité, la splendeur de la capitale, ne suffisent pas pour nous donner une idée juste de l'état des provinces. Plongé dans une sécurité fatale, retiré dans l'enceinte de son palais, le tyran ignore, le plus souvent, les crimes que ses agens

commettent au loin sous son nom ; il ne s'aperçoit pas de l'oppression sous laquelle gémissent ses sujets ; le cri du mécontentement ne parvient pas jusqu'à ses oreilles ; il est tranquille au milieu de l'orage qui se prépare, et ne revient de son engourdissement, que lorsque la tempête éclate sur sa tête étonnée.

L'indiscipline des milices s'est manifestée trop clairement dans toute l'étendue de la Turquie, pour que la Porte n'en ait pas au moins quelque connaissance. Elle ne peut manquer de sentir la faiblesse de son autorité sur la plupart des pachalas éloignés de la capitale ; mais, comme l'ignorance est toujours confiante, elle compte peut-être trop sur les restes d'un pouvoir déchu, et s'endort à l'ombre d'un nom, dont la terreur a depuis long-tems cessé d'exister.

On doit convenir néanmoins, que certaines circonstances retardent les effets du systême politique de cet empire, et le retient sur le bord du précipice ; des préjugés, des habitudes, des raisons de localité, servent à conserver une sorte d'union parmi les barbares habitans de ces contrées lointaines. Pour déterminer leur importance,

il est nécessaire d'examiner, avec quelque détail, la situation morale et physique des diverses provinces, et de tracer « *mores hominum multorum et urbes* » non-seulement la force et l'étendue du pays, mais encore les mœurs, l'esprit et les dispositions particulières des peuples.

Parmi les provinces qui dépendent de l'empire Ottoman, l'européen éclairé donnera sans doute le premier rang aux descendans de ce peuple qui a répandu sur notre hémisphère, le goût et la connaissance des sciences et des arts. Je m'étendrai, par cette raison, sur les grecs, dans une autre partie de cet ouvrage; et je me propose de les considérer séparément, parce que les distinctions religieuses et politiques qui existent entr'eux et les mahométans, leurs vainqueurs, ainsi que les relations qu'ils ont en général avec les états chrétiens, fourniront une ample matière à nos observations. Je me contenterai de dire ici, que le capitan pacha, ou grand amiral, est pacha de l'Archipel, et que la flotte, ou une partie de la flotte s'y rend annuellement pour recueillir le tribut. C'est alors que le malheureux grec sent tout le poids du joug de fer sous

lequel il est forcé de gémir; c'est alors qu'il est plus particulièrement exposé aux insultes, aux outrages des vils satrapes du despote. Lorsqu'un vaisseau de la flotte paraît dans un port, tous ceux qui le peuvent, fuient dans les montagnes, ou s'enfoncent dans l'intérieur du pays : les autres s'enferment dans leurs maisons, d'où ils n'osent plus sortir. L'infortuné qui se trouve sur les routes, est pillé par les soldats ou par les matelots, et s'il n'est pas assommé, blessé ou même tué, il s'estime fort heureux. Les mêmes excès se commettent jusques dans les rues. De cette manière, les grecs paient à la flotte une autre sorte de contribution beaucoup plus insuportable pour ceux sur qui elle tombe, que celle qui se lève pour le Sultan.

Si une femme, une fille, un enfant même, ont le malheur d'être rencontrés par ces brigands, dans un lieu où ils ne sont pas sous les yeux de leurs officiers, et où l'on n'est pas en état de leur opposer de résistance, ces malheureux deviennent les victimes de leur brutalité. Dans les petites villes, et dans les villages, ils se permettent souvent de sem-

blables excès dans les rues et dans les places publiques. Leurs officiers ne peuvent pas, et même souvent ils ne veulent point les contenir; ils ne s'en mettent en peine, que lorsque le crime est trop public, et pourrait exciter, contr'eux, des plaintes à la Porte.

Les capitaines et les officiers lèvent aussi des contributions, pour eux-mêmes, sur les principaux habitans, et ne manquent pas pour cela de prétextes; et les grecs osent rarement se plaindre, par la crainte qu'ils ont des vengeances qu'exerceraient sur eux les premiers vaisseaux qui aborderaient dans leurs parages. Quand les vaisseaux de guerre turcs rencontrent en mer des grecs ou des ragusiens, ils ne se conduisent envers eux guères mieux que des pirates.

Je dirai peu de chose des autres pays qui sont ou ont été depuis peu soumis à l'empire Ottoman; mais on verra que leur situation, sous le rapport de la subordination et de l'administration intérieure, est telle que l'on doit raisonnablement le supposer, d'après le mauvais systême politique que nous avons déjà examiné.

En jetant les yeux sur les pachalats, ou gouvernemens plus immédiatement liés au siège de l'empire, nous les trouvons plongés dans le désordre, dans une espèce d'anarchie, et n'étant guères soumis au Sultan, que de nom : tels sont les pachalas de l'Asie mineure et de la Syrie. Quant aux provinces plus éloignées, on doit voir en elles des états attachés à la Porte par des traités, plutôt que des contrées formant partie intégrale de l'empire. C'est ainsi que l'on doit considérer au nord la Moldavie et la Valachie; et au sud, l'Egypte. Ces contrées malheureuses (elles ne le sont que par rapport à la manière dont elles sont gouvernées; car la nature semble y avoir été prodigue de ses bienfaits) ont toutes à souffrir, quoique à des degrés différens, du génie turc qui les opprime. Je leur consacrerai un article particulier, et j'y ajouterai des observations sur l'état de la Crimée, et sur celui de ces hordes de tartares, dont la férocité a été ou adoucie, ou domptée par leur soumission à l'empire de Russie.

Une légère esquisse de l'état de rebellion ou d'indépendance des principaux pachalats, suffira pour démontrer quelle est

la faiblesse et l'inefficacité du systême politique de la Turquie.

Le grand pachalat de Bagdad a toujours été, excepté pendant des intervalles fort courts, réellement indépendant, depuis Achmet pacha qui le défendit contre Nadir-Shah, le fameux usurpateur de la Perse. Le Sultan ne fait que confirmer le pacha que le peuple, et principalement la soldatesque de Bagdad, a nommé pour les gouverner despotiquement. Quoiqu'il en soit, le firman que l'on envoie dans ces circonstances, porte toujours que ce pacha a été nommé par la sublime Porte à ce haut et important emploi, en considération de ses vertus et de quelque service signalé qu'il a rendu à l'empire. Cette farce est continuée par un nouveau firman qui, chaque année, le continue dans ses fonctions, comme si la Porte avait réellement le pouvoir de le destituer. Le grand Seigneur ne tire aucun revenu de cette province, dont l'étendue est immense. Le pacha qui a toujours à sa solde une armée considérable, et qui lui est entièrement dévouée, envoie régulièrement, tous les ans, un compte des recettes de son gouvernement. Il ne

manque jamais de prouver qu'elles ont été entièrement absorbées par les dépenses de l'armée, que l'on ne peut se dispenser d'entretenir sur un pied respectable, pour préserver l'empire des attaques des persans et des arabes; par la réparation des forteresses (qui existaient anciennement, mais dont il ne reste plus aucun vestige) et par d'autres objets de même nature. Si la Porte est en guerre avec une puissance européenne, et réclame du pacha de Bagdad son contingent de troupes, celui-ci ne prétend pouvoir en détacher la moindre partie; que toutes sont nécessaires dans l'intérieur pour se défendre contre les arabes; et afin de donner à ce prétexte quelqu'apparence de vérité, il attaque une nation arabe, où, de concert avec le prince des Montefilzs, (principauté arabe située sur les bords de l'Euphrate) il lui fait une feinte guerre. En un mot, le Sultan est de nom souverain de Bagdad; mais le pacha est en réalité le despote de cette province.

Dans l'Arménie majeure, et dans toutes les contrées voisines, il y a des nations entières ou tribus de peuples indépendans, qui ne reconnaissent ni la Porte ni aucun de ses pachas.

Les trois Arabies ne reconnaissent pas non plus la souveraineté du Sultan qui n'y possède que quelques villes de peu d'importance.

Le pacha d'Ahiska porte très-peu de respect à la sublime Porte, et le fameux Haggi-Ali-Yenikli, pacha de Trébisonde, a été maître de tout ce pays. Il pouvait mettre en campagne une armée considérable, et il a souvent donné des inquiétudes au Grand-Seigneur.

Dans le pays qui avoisine Smyrne, il y a de grands Agas. Ce sont des seigneurs indépendans qui entretiennent des armées, et qui mettent souvent cette ville à contribution. La Porte n'a jamais sur eux qu'une influence momentanée, en fomentant de tems en tems, parmi eux, quelques querelles.

Tous les habitans des montagnes, depuis Smyrne jusqu'à la Palestine, sont parfaitement indépendans, et considérés par les turcs, comme des ennemis qu'ils combattent toutes les fois qu'ils en trouvent l'occasion. Ils forment différentes nations qui ont leurs souverains ou seigneurs particuliers, et qui sont même de religions différentes. Celles qui sont près

de Smyrne sont mahométanes; plus loin, viennent les Curdes, peuple féroce et sans foi. Dans le voisinage d'Alep on trouve diverses sectes de religion. Les montagnes d'Antiliban sont habitées par des druses et par des chrétiens, qui se sont souvent rendus redoutables à la Porte : plus d'une fois ils ont pris Damas et l'ont livré au pillage.

La nation des druses semblerait mériter ici une mention particulière; mais comme on a déjà imprimé sur leur compte des détails qui m'ont paru très-cxacts, lorsque j'étais dans ce pays, je me dispenserai de m'y arrêter. Je ne puis m'empêcher cependant de relever une grande erreur commise par les Russes dans l'avant dernière guerre, en attaquant ce peuple en même-tems que Schech-Omar-al-Daher, d'Acri, avec lequel il n'avait jamais vécu en bonne intelligence. S'ils eussent accommodé avec eux leurs différens, ce qui aurait été facile, ils auraient eu pour alliés tous les pays, depuis l'Egypte jusqu'aux Curdes, qui se seraient probablement coalisés avec eux, et l'armée qu'ils auraient alors mise en campagne, se serait trouvée beaucoup plus considérable

que celle du Sultan. Ils se seraient alors sans peine rendus maîtres de Damas, d'Alep et de toute cette partie de l'empire.

L'immense pays qui a été pendant tant d'années sous la domination du shech d'Acri, n'a jamais payé aucun revenu à la Porte, et il était par cette raison considéré comme un état indépendant. Shech Dahar fut assiégé dans sa capitale après la conclusion de la guerre, par le fameux grand amiral Hassan pacha. Il fut tué dans le combat, et par suite de cette mort, le pays fut réduit sous la domination de l'empire Ottoman. La Porte nomma alors un pacha pour le gouverner, et ce pacha s'est rendu aussi indépendant et plus formidable que ne l'était Dahar lui-même.

Entre le pays des Druses et celui d'Acri, se trouve une nation habitante des montagnes, sur les derrières de Tyr, appelée Metualis. Tyr leur appartient, quoiqu'il ne reste plus maintenant de maisons dans ce lieu jadis si fameux. Ils sont de la secte d'Aly, et ennemis si déclarés des turcs, qu'ils massacrent tous ceux qui viennent dans leur pays, ou dont ils peuvent s'emparer par surprise.

Le Sultan ne possède réellement sur la côte de Syrie que les ports de Lataquie, (Laodicée) petit havre étroit et dont la ville est en ruine; Alexandrette ou Scanderon, port d'Alep, misérable village dont l'air est si mauvais, qu'il n'a pas peut-être, dans le monde son pareil pour l'insalubrité; Tripoli, Sidon, Jaffa et quelques autres places de très-peu d'importance. Les caravanes qui vont d'Alexandrette à Alep, sont obligées de passer par le chemin d'Antioche, vu que tout le pays qui traverse la route directe, appartient aux Curdes qui ne permettraient pas aux turcs d'y passer.

Toute l'Égypte est indépendante. Le pacha envoyé au Caire, est réellement prisonnier pendant tout le temps qu'il y réside et n'est pacha que de nom. La Porte n'en tire que peu ou point de revenu, et même point de troupes, si ce n'est quelques fanatiques, quand elle est en guerre avec les chrétiens. Les turcs sont parvenus à différentes reprises à se mettre en possession du Caire, mais il ne leur a jamais été possible de s'y maintenir. La dernière fois que cette capitale a été soumise, elle fut obligée de céder à l'habileté du

feu capitan pacha Hassan, mais elle ne tarda pas à recouvrer son indépendance. Constantinople a cependant grand besoin de l'Egypte pour ses provisions, et principalement pour le riz qu'elle consomme. Les russes incommodaient beaucoup la Porte, lorsqu'ils avaient une flotte dans la méditérannée, parce qu'ils lui coupaient toute communication avec l'Egypte, et ils auraient fait bien plus encore, s'ils n'eussent pas permis que les vaisseaux neutres lui portassent des provisions.

En Europe, la Morée, l'Albanie, l'Epire et Scutari, sont plus ou moins en état de rébellion. La Bosnie, La Croatie, etc. n'obéissent à la Porte qu'aussi long-temps que cela peut leur convenir, et le Sultan n'en retire que très-peu de bénéfice. Ces dernières contrées fournissent les soldats les plus braves et les plus robustes de tout l'empire. Ils sont accoutumés aux armes dès leur enfance; car ils ne cessent de combattre entr'eux, de district à district, et même de village à village, outre les querelles héréditaires qu'ils ont à vider. Ces troupes pourraient être très-utiles au Sultan en temps de guerre, mais elles ne s'éloignent pas de leurs foyers, et ne com-

battent que pour la défense de leur propre pays. C'est contr'eux que l'empereur d'Allemagne a toujours eu à combattre, tandis que l'on n'a jamais opposé à la Russie que les troupes énervées et indisciplinées de l'Asie.

Nous avons vu dernièrement presque toute la Turquie européenne armée contre la Porte ; Andrinople dans un danger très-pressant, et Constantinople lui-même tremblant pour sa sûreté.

J'ai dit que l'Egypte était indépendante ; il ne sera pas hors de propos peut-être d'ajouter quelques remarques sur les relations particulières de ce pays avec la Turquie. La division des dignités spirituelles des mahométans, s'y fit en l'an 970 de l'ère chrétienne, et par conséquent dans les premiers tems de leur religion. Ce fut alors que les califes fatimites s'établirent en Egypte, et prétendirent au titre de commandant des fidèles qu'avaient jusqu'alors porté les califes de Bagdad.

Ces califes cédèrent successivement à la force ou à la politique des princes turcs. Le dernier des califes égyptiens appela les turcs à son secours contre les chrétiens croisés ; mais lorsqu'ils lui eurent rendu

les services qu'il attendait d'eux, ces nouveaux alliés se tournèrent contre lui et l'étranglèrent en 1171, époqne à laquelle une nouvelle dinastie commença dans la personne de Salah-ud-din.

Les princes égyptiens ont long-tems maintenu leur indépendance par le secours de leurs troupes mamelouques; mais en 1518 ils furent vaincus par Selim, fils de Bajaset, et l'Egypte est toujours restée attachée depuis à la Porte, au moins en apparence. Leurs beys n'ont pas pour cela été privés de leur pouvoir, et aujourd'hui chacun d'eux est gouverneur ou, pour mieux dire, souverain d'un district. Ils exercent la plus affreuse tyrannie sur un pays qui serait l'un des plus productifs de l'univers, si les propriétés y étaient protégées, et qui au contraire paie très-peu de tribut et témoigne peu de respect à la Porte.

Ce corps de mamelucks est composé, à présent encore, d'esclaves achetés de ces contrées même, c'est-à-dire, de la Georgie, de la Circassie, de l'Abascie et de la Mingrelie, et pour la plupart achetés de Constantinople; car leurs enfans, nés dans le pays, ne peuvent être admis dans le corps. On assure, et c'est une chose

très-remarquable, qu'ils n'ont que très-peu d'enfans, et que leurs familles ne s'étendent jamais au-delà de deux générations: on en donne pour cause principale, leur penchant à un vice contre nature.

Le pouvoir réside actuellement tout entier dans les mamelucks, et le bey qui en possède un plus grand nombre à sa suite, est par conséquent le plus puissant. Quant au pacha envoyé par la Porte, il a, suivant les circonstances, joui d'un peu plus ou d'un peu moins de crédit; mais ce n'est en général qu'une vaine ombre, obligé de se soumettre à la volonté des beys qui le destituent quand il leur plaît. Il leur est même quelquefois arrivé de ne pas se contraindre, et de refuser toute espèce de soumission à la Porte; mais à présent, comme il arrive presque toujours, leur obéissance est un simulacre, et le pacha est réellement prisonnier au château du Caire, lieu fixé pour sa résidence.

Le tribut que l'Egypte doit envoyer à la Porte est souvent retenu dans les coffres des beys, ou si on le fait réellement passer, il est considérablement diminué par les réparations faites aux canaux, aux forteresses, etc. suivant qu'il plaît aux beys

d'en

d'en ordonner. Néanmoins il part tous les ans de l'Egypte une longue procession de mules et de chameaux, avec le prétendu revenu du Sultan, qui consiste, au lieu d'argent, presqu'en totalité en sacs de riz et souvent même en pierres.

Les janissaires et les soldats arabes sont très-peu en état de faire respecter dans ce pays l'autorité du Sultan. Ils y sont en trop petit nombre, et ne consistent qu'en artisans et en hommes peu familiarisés avec l'usage des armes. On doit au contraire convenir que les mamelucks sont une excellente cavalerie.

C'est une idée déchirante que celle de l'homme qui porte ses regards sur un pays aussi beau, sur un climat aussi heureux que l'Egypte, et qui voit combien on y tire peu de partie des avantages que la nature y a prodigués, et à quel point ce mal est encore aggravé par l'ignorance et par l'inexplicable et grossière superstition de ses habitans.

Abandonnant l'Egypte, je porterai mes regards sur les parties septentrionales de l'empire, et je m'arrêterai à considérer la Moldavie et la Valachie. Comme l'Egypte, elles sont plutôt alliées de l'empire

par des traités, que soumis par l'obéissance; et elles conservent toute leur indépendance quant à leur administration intérieure. Les habitans n'en sont pas moins plus opprimés peut-être qu'aucun peuple de l'empire, et il leur serait sans doute impossible de supporter l'effet des exactions de leurs tyrans, si la merveilleuse fertilité de leur sol ne leur en fournissait les moyens.

Leurs waivodes (ou princes, comme ils ont encore coutume de les appeler) sont des grecs qui achètent leurs charges à prix d'argent. La Porte reçoit environ 80,000 liv. sterl. pour chaque nomination, et ils ne peuvent se maintenir dans leurs postes, qu'en comblant continuellement de présens ceux qui peuvent ou les servir ou leur nuire à Constantinople. Outre les plaintes qui s'élèvent généralement contr'eux, ils ont sans cesse à lutter contre d'autres grecs qui assaillent à chaque moment la Porte, pour les renverser et s'asseoir à leur place. Les waivodes sont obligés de lever de très-grosses sommes pour fournir à toutes ces dépenses, et en même-tems pour s'enrichir et se mettre en état de vivre dans l'af-

fluence, au milieu de la nombreuse suite qu'ils ont amenée de Constantinople. Ils doivent encore songer à s'assurer une retraite sûre et brillante pour l'instant où ils seront rappelés de ces postes dans leurs foyers, où, malgré la crainte du châtiment qui ne cesse de troubler leur tranquillité, ils vivent avec une ostentation plus imaginaire que réelle. On conçoit aisément combien les malheureuses victimes de leur despotisme doivent être foulées, puisqu'elles ont à fournir toutes les impositions nécessaires pour satisfaire à tant de rapacités.

Les boyars sont dans l'obligation d'alimenter la caisse du waivode, et à leur tour ils oppriment le peuple par tous les moyens qu'ils peuvent imaginer; ils en tirent tout ce qui leur est possible, outre les taxes publiques destinées à entrer dans les coffres du waivode; ils les multiplient à l'infini, et les exigent avec la sévérité la plus barbare. Ces taxes qui ne sont point proportionnées aux facultés du peuple, le plongent dans la plus affreuse misère; il murmure, mais cela ne le dispense pas de payer.

Parmi les vexations que sont forcés de

supporter les habitans de la Moldavie, on peut compter l'obligation où ils sont de fournir tous les ans, à Constantinople, une partie considérable de blé à un prix qui a été fixé, lorsqu'ils ont été soumis au joug des turcs. Cet usage s'était originairement établi en faveur du pays; mais il est devenu depuis un fardeau insupportable, le prix accordé n'étant plus maintenant en proportion avec la valeur réelle de cette denrée.

Un autre sujet de plainte et d'oppression, qui n'est pas moins réel, c'est le passage sur le territoire de la Moldavie, ou le séjonr qu'y fait une armée turque en tems de guerre. Les excès auxquels se portent ces hordes indisciplinées, ne peuvent s'imaginer; elles pillent, elles ravagent tout le pays; elles détruisent souvent des villages entiers, et en massacrent les habitans sans défense. Il en résulte assez ordinairement que les moldaves courent se cacher dans les bois ou dans les montagnes, emportant avec eux leurs effets les plus précieux, dès l'instant où ils entendent parler de l'approche d'une armée. Je fus moi-même une fois témoin de la terreur des moldaves, dans une sem-

blable circonstance. J'étais prisonnier à Galaz en 1778, époque à laquelle il s'est exercé en quelques endroits, de la part des turcs et des russes, des hostilités qui ont manqué de finir par une guerre, lorsque je fus éveillé, une nuit par, les cris de femmes et par le bruit des préparatifs que fesait toute la ville pour s'enfuir. La cause de cette rumeur était le bruit de l'approche d'une armée turque, bruit qui, fort heureusement pour eux, se trouva dénué de fondement. J'ai aussi appris en même-tems que chaque famille était munie d'un chariot et d'un ou de plusieurs chevaux, pour s'assurer les moyens de s'échapper au besoin.

La soldatesque turque, quelque peu de tems qu'elle reste dans un endroit, y cause tant de dommage, que les malheureux habitans de la Moldavie et de la Valachie, rentrant dans leurs maisons après qu'elle en a disparu, se trouvent pendant très-long-tems dans l'impossibilité de les rebâtir et de se procurer le blé nécessaire pour faire leurs semences. Tout leur manque à la fois pour cultiver leurs champs et leurs vignes que les turcs ont déracinées. Nous allons dé-

montrer, par d'autres faits, combien les moldaves ont de raison de préférer le joug des russes à celui des turcs.

A la paix de Kainargi, on stipula que le waivode ne pourrait être changé, sans le consentement de la Russie. Le but était de soustraire le peuple à l'oppression que ne peut manquer d'attirer sur lui un changement trop fréquent de gouverneurs. Malgré cela, en 1777, la Porte envoya au waivode Gica, un de ses intimes amis. Celui-ci feignant une indisposition, fit prier Gica de venir le voir, prétextant qu'il avait à lui communiquer des affaires qui requéraient le plus grand secret. Les gens de la suite du waivode furent écartés de la chambre, et aussitôt une bande d'assassins s'y précipita, et massacra cet homme confiant. La Porte lui nomma aussitôt un successeur, sans consulter ni la Russie, ni son ministre à Constantinople. Telle est la nation dont la scrupuleuse fidélité à observer ses traités, est tant vantée par quelques écrivains.

Tant que la Moldavie a été sous la domination des russes, c'est-à-dire, pendant la durée de la dernière guerre, le prince

Potemkin en traita les habitans avec une douceur infinie, et les exempta de toute espèce d'impôts; de sorte que ce ne fut qu'avec bien de la répugnance, qu'ils retournèrent sous le joug des turcs. C'est pour eux une bien légère source de consolation, que d'être gouvernés par des princes ou par des gouverneurs qui professent la même religion qu'eux; car leur position, si ce n'est leur inclination, les rend aussi avides que les turcs eux-mêmes. Le mépris, les humiliations, auxquels les moldaves de tous les rangs sont journellement exposés de la part des turcs, ne peuvent que paraître insupportables à une race d'hommes naturellcment fiers, et qui n'aspirent qu'à la liberté et à l'indépendance. Les boyards se soumettent sur-tout avec beaucoup de peine à ces vexations, parce que les russes les traitent comme égaux, et leur accordent beaucoup de considérations; lorsqu'ils émigrent ils sont même admis en Russie dans les emplois civils et militaires.

Si nous manquions de preuves suffisantes pour démontrer l'extrême faiblesse du gouvernement turc, relativement à celle de ses provinces qui se trouvent les

plus éloignées, et aux affreuses dévastations auxquelles ces provinces sont sujettes, nous en trouverions encore dans ce que dit d'eux le panégiriste de la Turquie, M. Peyssonnel. Il était consul de France en Crimée, quand il éclata dans ce pays une révolte, occasionnée par les exactions des agens de la Porte, relativement à l'*ichetirah*, ou exportation des blés. Les tartares, au nombre de quatre-vingt mille, pillèrent et dévastèrent, en sept jours, toute la Moldavie. Ils emmenèrent quarante mille esclaves, répandirent de tous côtés la terreur et la désolation, et le Grand-Seigneur ne trouva point d'autre moyen de rétablir le calme dans cette malheureuse province, que celui de destituer le kan alors régnant, Alim-Guerrai, et de mettre à sa place Krim-Guerray, le chef des rébelles. « A cette époque, dit M. Peyssonnel, nous avons vu les plaines de Kichela couvertes, aussi loin que l'œil pouvait s'étendre, d'esclaves mâles et femelles de tout âge, des bestiaux; des chameaux, des chevaux, des brebis, et de toutes les autres sortes de marchandises pillées, réunies en un même point. La totalité de ce butin avait été enlevée aux habitans d'une

province chrétienne, sujette de la Turquie. Krim-Guerrai, pour reconnaître le bienfait de son exaltation, s'efforça de faire rendre les effets volés à leurs légitimes propriétaires, et d'obliger ses soldats à remettre les prisonniers en liberté; mais, malgré les mesures précises et vigoureuses de ce prince, il ne put arracher à la rapacité de ces bandits, que la moindre partie des effets pillés. Ils surent faire disparaître ou vendre secrètement un grand nombre de prisonniers; ils en massacrèrent plusieurs, et s'arrangèrent si bien, qu'il y en eût à peine la moitié que l'on renvoya dans leur pays. »

Dans ce qu'il vient d'être dit, nous avons copié Peyssonel, l'ami de Krim-Guerray; mais il est bien connu que ce kan lui-même eut sa part du butin, et que de tous les prisonniers, on ne renvoya que ceux dont l'âge et les infirmités les mettaient hors d'état de rendre des services utiles. J'ai su, étant en Moldavie, et cela d'après les registres, qu'il y avait plus de trente mille ames, la fleur de la jeunesse du pays, qui n'y avaient jamais reparu.

Ce tableau d'une barbarie qui n'a mal-

heureusement que trop d'exemples, peint bien le caractère de ces tartares; et si nous ajoutons qu'ils ne s'occupent qu'à faire des courses sur les terres de la Russie, de la Pologne, de la Circassie, etc., pour en emmener les habitans, piller et brûler les villages, nous trouverons que la cour de Russie a eu bien raison de s'emparer de ces repaires de voleurs et de meurtriers, et de les réduire à un état plus approchant de la civilisation, et d'une bonne discipline. Au lieu de blâmer l'Impératrice, comme elle l'a été par ces chrétiens qui ont toujours montré de l'attachement pour les turcs, et par ces politiques qui croient que la durée de leur empire, fruit de ses usurpations, est un objet désirable; les hommes de toutes les nations, et principalement les chrétiens, exempts de préjugés, et qui ne se sont pas déshonorés par l'exercice de semblables atrocités, lui doivent à coup sûr des remerciemens. Le règne des tartares n'a pas moins été un fléau pour l'humanité, un outrage fait à la dignité de l'homme, que celui des Sultans ottomans. Devait-on croire qu'une puissance, comme la Russie, se laisserait insulter par une horde de sauvages, quand

elle pouvait repousser ses attaques ; et les punir de leur témérité? Comme souveraine, comme chrétienne, comme amie de l'humanité, n'avait-elle pas le droit de protéger ses voisins plus faibles, qui n'avaient de secours à attendre que d'elle? Le pillage exercé dans ces contrées, la diminution d'habitans qui en résultait, ne pouvaient qu'accroître les forces des ennemis de la Russie. Oui, je le répète, cette puissance avait le droit de faire ce qu'elle a fait, et il n'y a qu'une bouche sacrilège qui peut se permettre de la blâmer.

Les relations qui existent entre les hordes des tartares et les turcs, sous le rapport de leur origine et sous celui de leur religion, m'engagent à examiner l'état de leur plus célèbre possession, la Crimée (ou Krim), quoiqu'elle soit maintenant passée sous la domination des Russes, et ait été abandonnée par une grande partie de ses anciens habitans. Je m'y crois d'autant plus obligé, qu'il est important de détruire les idées erronées qui se sont répandues en Europe, relativement à cette mesure, aussi bien que sur le pays en général, et sur la nature de son ancien gouvernement jusqu'à présent si peu

connu. Pour ajouter à la précision de ce détail, il est nécessaire de rappeler les usages guerriers des tartares, et l'éloignement où ils sont encore de la civilisation, et de les comparer avec le meilleur état de choses que l'on remarque aujourd'hui, soit dans leurs mœurs, soit dans leur commerce, effet heureux des soins que prend la Russie pour les rendre plus sociables.

Le nom de tartare* est commun à cette masse de hordes éparses et sauvages qui habitent la vaste étendue de terres situées, depuis la frontière septentrionale de la Chine, jusqu'à celle de la Hongrie. C'est de leur sein que se sont élevés, dans l'enfance des siècles, les conquérans et les fondateurs d'un grand nombre de vastes empires. Les tribus situées au nord de la mer Noire, comme beaucoup d'autres pays voisins des frontières de la Turquie, ont été soumises à une sorte de dépendance. Elles payaient peu en tems de paix, et ne fournissaient, en tems de guerre, que des troupes de bandits qui n'étaient guères moins à redouter

* L'auteur prétend que le vrai nom est *tattars* ou *tatars*, et non pas *tartares*.

par leurs alliés, que par l'ennemi même.

Il y a un grand nombre de siècles que l'empire de Crimée (l'ancienne Chersonèse taurique) s'est formé sur les débris de l'empire ancien et plus vaste des kans de Kaptchak. Il prit son nom de la ville de Krim, dont il ne reste aujourd'hui que de faibles vestiges, et que l'on appelle *Eske Krim* ou l'ancien *Krim*, mais qui était une forte ville de commerce en 1237, lorsque les tartares Monguls vinrent établir leur puissance dans cette péninsule. Ces princes conservèrent leur entière indépendance dans ce pays, jusqu'à ce que les génois que les avantages du commerce y attirèrent dans le quinzième siècle, s'y fussent établis. Ils ne tardèrent pas alors à s'emparer d'un si grand pouvoir, qu'ils parvinrent jusqu'à déposer ou à élire les kans du pays, suivant les avantages qu'ils pouvaient en attendre. On voit encore, sur la principale porte de Kaffa, une inscription génoise et les armes de la république. Les turcs ayant chassé les génois, commencèrent, comme ces derniers avaient fait, par respecter l'indépendance des kans, et sur-tout de ceux qui avaient embrassé la

religion mahométane; mais ils se remirent bientôt en possession du droit de confirmer leur élection, et ensuite de les nommer eux-mêmes. Les choses changèrent de face dès l'instant où ces contrées furent passées sous la domination des turcs. La mer Noire qui depuis long-tems s'était vue le centre d'un commerce très-actif, gênée par la politique étroite du divan, cessa d'être l'entrepôt d'immenses richesses, et les ports de la Crimée perdirent peu-à-peu cette splendeur et cette magnificence, dont on ne peut se faire d'idée que par leurs ruines. Il n'est point d'ami de l'humanité qui ne doive se réjouir de ce que de tels maîtres aient été dépouillés de cet intéressant pays, et qu'il soit rentré sous le pouvoir d'une puissance dont les vues plus grandes et mieux entendues, tendent à revivifier un commerce qu'une politique barbare avait anéanti, et à ramener la fertilité et l'abondance dans une portion du globe qui était devenue presqu'entièrement déserte.

Aussitôt que l'Impératrice se fut mise en possession de la Crimée, elle disposa tout pour faire revivre le commerce et les manufactures dans un pays si heureu-

sement situé pour leurs succès. Elle n'épargna ni les soins ni l'argent, pour former à cet effet de nouveaux établissemens; elle envoya un nombre suffisant de troupes pour garnir et défendre ces même provinces, et elle assura au kan alors régnant, une pension honnête, et la liberté de se retirer.

Je transcrirai ici les détails suivans, sur l'ancien gouvernement de ce pays, tels que je les ai reçus en 1781, de Seid-Effendi, visir de Shahan-Guerray, kan alors régnant, et que j'ai trouvés parfaitement exacts, en les comparant à d'autres informations. Ils seront d'autant plus curieux pour le lecteur, que jusqu'ici l'on n'a jamais parfaitement connu la nature de ce gouvernement. Entreprendre de le comparer à l'ancien gouvernement féodal, et à établir les nombreuses conjectures qui résulteraient de l'examen de ce sujet, ne remplirait pas le but que je me suis proposé, et serait peut-être au-dessus de mes forces; mais d'autres sans doute y trouveront matière à d'amples observations.

Le kan était toujours l'aîné mâle de la famille des *Guerrai*, descendante de Gingiskan, à moins que quelque défaut na-

turel ne le fît exclure de la succession. Il arrivait quelquefois, néanmoins, que les habitans s'arrogeaient le droit d'en élire un autre, mais toujours un prince de la famille des Guerrai, et le plus près dans l'ordre de succession. Cette famille étant devenue très-nombreuse par la suite, il devint difficile de déterminer celui qui avait le plus de droit à hériter du dernier kan, et il en résulta que l'on se détermina à rendre cette dignité entièrement élective. C'étaient principalement les beys et les Mursas qui votaient pour ces élections; mais on avait égard à l'opinion de la nation, sur l'homme que l'on se proposiat de choisir. La nomination d'un kan qui n'aurait pas su se rendre populaire, ou se faire la réputation d'un guerrier habile, n'aurait pas manqué d'éprouver une opposition invincible de la part du peuple.

Lorsque les turcs se furent rendus formidables aux tartares de la Crimée, la Porte s'arrogea d'abord le droit d'approuver l'élection du kan, et ensuite celui de le choisir seul. Les beys et les principaux marsas (ou myrsas) écrivaient quelquefois à Constantinople, pour solliciter la souveraineté pour le prince qu'ils préféraient

raient d'avoir à leur tête, et souvent les candidats étaient obligés, pour réussir dans l'objet de leurs prétentions, de faire de gros présens à la Porte.

Le kan ne conservait sa souveraineté qu'autant de tems qu'il plaisait au Grand-Seigneur de l'y maintenir, et tous les ans un capugi-bachi était envoyé de Constantinople avec un firman, pour le confirmer dans ses fonctions pour l'année suivante. Par la paix de Kainargi, en 1774, la Crimée fut déclarée indépendante, et les tartares recouvrèrent le droit d'élire leurs souverains.

Quand le kan était déposé, c'était par un firman (ou hatti-shérif) du Sultan envoyé de Constantinople par un capugi-bachi. Cette déposition était ordinairement la conséquence de plaintes portées contre lui par les principaux personnages de la Crimée, ou du mécontentement que la Porte avait de sa conduite dans les tems de guerre, ou enfin, des retards qu'il apportait à fournir à la capitale les blés qui devaient y être envoyés : mais jamais on ne le mettait à mort. L'infortuné kan qui régnait lorsque j'ai appris ce que je raconte, a cependant fait exception

à cette règle. Il quitta la Russie et se retira à Constantinople, où il fut d'abord reçu avec beaucoup de distinction, puis exilé, et enfin mis à mort.

Les kans déposés étaient quelquefois exilés dans quelques parties lointaines de l'empire, ou dans quelqu'une des îles grecques; mais communément la Porte leur accordait un *chiftlik*, espèce de ferme composée d'une maison de campagne et de terres en cultures entre Constantinople et Andrinople, où ils se rendent avec toutes les personnes attachées à leur fortune. On compte en ce moment près de trois cents princes dans cette partie de l'empire; ce qui en rend souvent les routes peu sûres, les gens de leur suite ou eux-mêmes n'ayant pas encore entièrement renoncé à leur avidité pour le pillage. Ces princes sont les héritiers immédiats du trône Ottoman, après la famille aujourd'hui régnante, qui a été souvent à la veille d'être éteinte. Il ne reste que deux fils d'Abd-al-Hamid, oncle du Sultan actuel, qui lui même n'a point d'enfans, étant adonné à un vice qui en général entraîne avec soi cette punition.

Quand le Grand-Seigneur nommait

un kan, il notifiait aux quatre keys, qu'il avait désigné un tel prince pour leur souverain.

Le kan avait un pouvoir aussi despotique que le Sultan, pour ce qui concernait l'exécution des lois qui en général étaient celles du koran. Dans les cas extraordinaires, ou lorsqu'il ne jugeait pas à propos de se conformer à la loi, il exerçait une puissance arbitraire, excepté à l'égard des familles des beys, comme nous le verrons ci-après, et dans les affaires qui intéressaient la nation en général.

Les kans ne possédaient point de terres en propriété, hors quelque peu dans les environs de Bagshiserrai.

Tous les enfans mâles de la famille Guerrai portaient le nom de *sultans*.

Il y avait un conseil d'état composé des aînés de quatre familles, qui ont le titre de *bey*, ce qui est le même que celui de *bey* en Arabie, ou prince; les noms de ces familles sont *Sherin*, *Barin* (baron) *Mansur* et *Sigevut*.

La première de ces familles est très-nombreuse: en 1782, il ne restait que deux individus de la seconde. Celle des Mansurs est aussi très-considérable; mais

celle de Sigevut l'est fort peu. Les Sherins, dont la caste est regardée comme la plus illustre, et qui hériteraient de la souveraineté, si la famille des Guerrais venait à s'éteindre, font de fréquentes alliances avec elle par le mariage de leur fille; et quelquefois, mais rarement, ils prennent des femmes dans les premières familles des Myrsas.

D'après les lois constitutives du gouvernement, le kan ne pouvait prendre aucune résolution concernant la paix ou la guerre, ni rien traiter de relatif à la nation en général, sans l'avis des chefs de ces familles. Toutes les dépêches importantes du kan, soit pour Constantinople, soit pour d'autres cours, étaient signées par eux.

Pour faire mettre à mort des membres de la famille des beys, il lui fallait l'autorisation de la Porte : il ne pouvait de lui-même qu'ordonner leur emprisonnement. Autrefois ils étaient jugés par les autres beys et par le kan; et par les *mursas* ou le corps des propriétaires terriens, si les beys étaient impliqués dans le délit.

Les beys et les membres de leurs familles, ne pouvaient remplir aucun emploi auprès du kan.

Un bey ne pouvait vendre ni aliéner, d'aucune manière, les terres et autres possessions de sa famille. Elles passaient, non à ses enfans, mais à celui qui succédait à sa dignité; quant à l'argent comptant et aux effets mobiliers, il était le maître d'en disposer; et c'est-là ce qui constituait l'héritage de ses enfans. Tous les individus des familles de beys, hors le bey lui-même, étaient appelés *mursas*.

En affaire criminelle, les beys, comme les mursas, sur les terres de qui s'était commis le crime, se saisissaient du coupable, pour l'envoyer au kan ou à quelqu'autre officier de justice. Cela n'avait lieu que pour les délits capitaux. Dans les cas de moindre importance, ils étaient autorisés à faire subir la bastonnade aux délinquans.

Il y avait une autre caste de mursas ou possesseurs de terres, qui se regardaient comme formant une classe différente du peuple. On ne peut s'en faire une idée plus juste, qu'en les comparant à ce que l'on appelle en Europe *gentilhommes* ou *nobles*. Le mot *mursas* (en Persan mirsa) signifie lord ou seigneur; ce qui équivaut en anglais au titre *d'écuyer*, *seigneur pro-*

priétaire, ou baron de moyenne classe, tandis que les beys, peuvent être regardés comme les barons de première classe ou les pairs.

Les fils aînés des mursas héritaient des terres de leur père, et non point les aînés seulement des enfans mâles de la famille, comme parmi les beys. Leurs autres enfans se partageaient l'argent et les autres propriétés mobiliaires. Ils avaient, ainsi que les beys, le droit de faire arrêter les auteurs des délits commis sur leurs possessions, de les faire punir de la bastonnade, ou dans les cas graves, de les envoyer au kan ou pardevant les tribunaux.

Le kan pouvait faire mettre à mort un mursa; mais lorsque la nature de l'offense ne rendait pas les délais dangereux, le coupable était amené devant les beys, ou dans une assemblée de mursas ou de ses amis, qui demandaient qu'il fût jugé d'après le koran.

Dans les affaires qui intéressaient la nation, ou qui pouvaient occasionner un mécontentement général, le kan assemblait les mursas, ainsi que les quatre beys. Le pouvoir de ces derniers servait de bar-

rière à la grande autorité du kan, et contrebalançait l'effet d'une coalition entre les mursas, qui souvent en eût été trop prépondérante. Autrefois les beys et les mursas déposaient leur souverain, quand sa conduite avait occasionné un mécontentement général; mais cette mesure avait paru si dangereuse, qu'on n'y avait recours que dans les cas d'extrême urgence.

Les paysans ou habitans des campagnes, qui formaient le corps de la nation, étaient libres.

Le paysan qui prenait à bail une pièce de terre, pour la cultiver ou en faire des pâturages, payait au propriétaire, bey ou mursa, vingt pour cent de son produit.

Si la terre était sa propriété, il ne payait que dix pour cent au bey ou mursa, dans l'arrondissement duquel elle était située.

Le paysan disposait librement de ses propriétés; s'il mourait *ab intestat*, la loi du koran décidait du mode de succession.

Lorsque le kan levait des troupes pour entrer en campagne, il sommait les beys et les mursas de fournir leur contingent, qui se réglait d'après la population de leurs terres: chaque bey ou mursa com-

mandait le corps qu'il avait fourni. Le kan ne donnait aux soldats, ni paie ni provisions. Il fallait que par eux-mêmes, ou par leurs officiers, ils se procurassent ce qui leur était nécessaire, jusqu'au-delà de la frontière. Alors ils vivaient de leur pillage, soit que le pays fût allié ou ennemi. Presque tous les tartares avaient chacun, en propriété, des armes et un cheval.

Une partie du butin qu'ils fesaient une fois qu'ils avaient passé la frontière, revenait au kan, une autre partie au bey ou mursa, et le reste, qui était toujours la portion la plus considérable, était pour eux.

Il n'était pas permis aux beys ni aux mursas de se faire la guerre entr'eux, ni au peuple de prendre part à leurs querelles.

Une autre classe du peuple habitait les cités et les villes. Ces citadins ne payaient aucune rétribution aux beys et aux mursas, pour le terrain sur lequel leurs maisons étaient bâties, ni pour leurs jardins ou leurs champs, soit qu'ils leur appartinsent, soit qu'ils leur fussent affermés, ces terres étant la propriété de la ville même. Ils

n'étaient pas sujets non plus à s'enroler pour la guerre, quoique le désir du pillage les portât souvent à grossir le corps de quelque bey ou mursa.

Il y avait dans la Crimée quelques autres individus qui portaient le titre de bey ; mais ils n'appartenaient point à ce que l'on dénommait l'*état*, et ils n'étaient en réalité que de simples mursas.

Il y avait encore des *kapu-khalki*, c'est-à-dire, des gens dits de la *Porte* ou de la *Cour*, parce qu'anciennement le juge rendait la justice assis à sa porte. C'étaient le *visir*, le *khus-madarbashi*, le *defterdas*, *l'akhtagibey*, le *capigi-bashi*, etc. etc., le kan nommant lui-même à ces emplois, qui étaient confiés à des mursas ou à leurs fils, à des négocians, des turcs, etc. Si ceux qui occupaient ces places, étaient d'une famille obscure, on les appelait *aga*, et leurs fils, *mursas*. Les beys et les mursas les plus distingués, donnaient quelquefois leurs filles en mariage à ces gens de cour, quand ils étaient devenus des personnages importans ; mais cela était rare, et n'avait lieu, en général, que sur la demande du kan.

Les grands officiers de l'état étaient :

1°. Le *galga - sultan*, gouverneur de la cité d'Akmedschit et de son district, où il fesait sa résidence habituelle. Ce gouverneur était toujours de la famille des *Guerrais*; il jouissait, comme le kan lui-même, du pouvoir de vie et de mort dans son arrondissement. On ne pouvait élever à cette dignité aucun individu qui fût plus âgé que le kan. Sa cour était composée de même que celle de ce prince, avec des officiers portant le même titre, tels qu'un *visir*, un *khaznadar*, etc. Tous ceux qui ont écrit sur la Crimée, ont prétendu que le galga-sultan était le fils aîné du kan. Cela ne s'est jamais vu.

2°. Le *Nuraddin-sultan*, il fallait qu'il appartînt aussi à la famille des Guerrais. Ses prérogatives étaient les mêmes que celles de galga-sultan, à l'exception du droit de juger à mort. Il résidait toujours auprès du kan, mais sans avoir aucune part directe dans l'administration des affaires. Ses droits se bornaient à donner son avis, ou à gérer, au nom du kan, les affaires que celui-ci jugeait à propos de lui confier. Le nuraddin-sultan paraît n'avoir été qu'une espèce de lieutenant que le kan avait toujours à sa disposition.

3°. *L'Or-bey* (on prononce *orebey*). Il demeurait à Pérekop, que l'on appelait *Or*. Il avait les mêmes pouvoirs que le galga-sultan, hors celui de condamner à mort. Cet officier n'était pas toujours de la famille des Guerrais. C'était quelquefois un *sherin*, mais alors il n'avait point de visir. Celui-là excepté, sa cour était composée des mêmes officiers que celle d'un sultan.

4°. L'*Ak-kirman-seraskir* était toujours un sultan, ayant le droit de vie et de mort. Il résidait à *Akkirman*, avant la prise de *Besarabi* par les turcs. Il était aussi gouverneur des *tartares Nogai* antérieurement à leur émigration au nord de Perekop dans le Kuban. Ses officiers étaient les mêmes que ceux du Galga-sultan.

5°. Le *Kuban-seraskir* jouissait du même pouvoir et des mêmes priviléges que le galga-sultan, devant être comme lui de la famille des Guerrais. Chaque tribu des tartares-Kuban avait en outre un seraskir qui administrait la justice, dans sa tribu ; mais qui était subordonné au kuban-seraskir, et qui ne pouvait point juger à mort.

Indépendamment de ces grands officiers, il y avait encore ;

1o. Le *Mufti* de la Crimée nommé par le kan, et qui demeurait près de lui à Bagchiserrai ; mais il n'y avait pas, comme à Constantinople, un Ulema, pour contrebalancer l'autorité du gouvernement. Quand les turcs étaient maîtres de Caffa, il y avait un Mufti dans cette place ; mais les tartares ne permirent jamais qu'il s'immisçât dans leurs affaires.

2o. Un *Kadilaskai* ou Kaziaskir, qui était pareillement nommé par le kan, et fesait sa résidence près de lui.

3o. Vingt-quatre *Kadis* ou *Kazis*. Il y en avait un dans chaque district important, indépendamment des kadis qui étaient dans le Kuban, dont chacun avait sous ses ordres un district, composé de plusieurs villages, ou de peuplades sous la tente.

Il paraît, d'après ce qui précède, que ce gouvernement singulier a été originairement un gouvernement féodal, modifié ensuite par les lois du Koran, lorsque les tartares eurent embrassé la religion du prophète. Ils reconnurent le sultan de

Constantinople, comme le kalife et chef de leur culte; mais on ne put jamais leur faire renoncer à manger de la chair de cheval, quoiqu'elle soit expressément interdite aux musulmans. Les muftis turcs décidèrent sagement que cette nourriture était défendue à tous les mahométans, excepté aux tartares, vu qu'ils y étaient accoutumés, et qu'ainsi ce ne pouvait être un péché pour eux.

Les revenus des kans consistaient, 1°. *en dix pour cent* des grains que produisaient les terres des tartares Nogais.

2°. Dans le produit des *lacs à sel* il y avait très-peu de particuliers qui eussent des propriétés de ce genre. Le kan en retirait à-peu-près cent mille dollars par année; ce qui équivaut à douze mille cinq cents livres sterlings environ.

3°. Dans le *droit* sur les importations et exportations, qui rapportait aussi année commune cent mille dollars à-peu-près, ou douze mille cinq cents livres sterl.

4°. Dans les *subsides* que la Porte payait an kan en tems de guerre, et dans d'autres sommes fournies en diverses occasions, soit pour subvenir à l'approvisionnement des troupes, soit pour se concilier l'amitié des tartares.

5o. Dans les sommes payées annuellement par la Porte, pour défrayer la cour du Galga-sultan, et solder les officiers de celle du kan, tels que le visir, le khasnader, etc. etc., dans l'intention de les rendre plus dépendans du Grand-Seigneur.

6o. Dans la paie des *seimans*, corps de troupes d'environ seize cents hommes, qui servaient de gardes au kan, et dont la solde était toujours envoyée de Constantinople.

Les turcs, en dédommagement, avaient toujours, à leurs ordres, un corps de cavalerie auxiliaire, tiré de laCrimée et du Kuban.

Les chrétiens et les juifs payaient, comme en Turquie, une capitation aux beys et aux mursas ; mais ils étaient infiniment moins vexés ; on les protégeait davantage, et on les traitait avec moins d'insolence et d'indignité.

Le revenu de *Shdheen-Guerrai*, kan, en 1781, montait à 900,000 dollars, sans y comprendre les sommes envoyées par la Porte ; ce qui fait environ 112,500 l. sterlings.

Le nombre des habitans, à cette époque, était réduit à environ 100,000 ames dans la Crimée, et 600,000 dans le Ku-

ban. Les deux tiers de la population s'étaient retirés en Turquie au commencement du règne de ce prince, qui fut le dernier des kans. Dans l'automne de 1777, les tartares de la Crimée, seulement, joignirent, dans les plaines de Salguir, l'armée russe commandée par le prince Prosorofoky, au nombre de quarante mille hommes, tous bien montés et armés. En 1782, la grande cité de Kaffa n'avait plus que quatre cents cinquante maisons habitées.

Il ne sera pas inutile d'arrêter un moment nos regards sur le règne du dernier kan des tartares, et sur l'anéantissement total de leur souveraineté en Crimée.

Dans le traité de paix de Kainargi, conclu au mois de juillet 1774, l'indépendance de la Crimée est stipulée en ces termes :

Art. III. *Tous les tartares, ceux de Crimée, de Budgiac, du Kuban, les Edissans, Geambcuiluks et Edischkuls, seront, sans aucune exception, reconnus, par les deux empires, libres et entièrement indépendans de toute puissance étrangère. Ils seront gouvernés par leur propre souverain, de la race de Gin-*

guskan, élu et élevé au trône par tout le peuple tartare ; lequel prince régnera, selon les anciennes lois et coutumes, sans en rendre compte à aucune puissance étrangère. En conséquence, les cours Russe et Ottomane ne doivent s'immiscer, sous aucun prétexte quelconque, dans l'élection dudit kan, ni dans les affaires domestiques, civiles, politiques et intérieures des tartares. Elles doivent au contraire reconnaître et regarder ladite nation tartare, dans son état civil et politique, sur le même pied que d'autres puissances qui se gouvernent par elles-mêmes, et ne dépendent que de Dieu seul. Quant aux cérémonies de la religion, comme les tartares ont le même culte que les musulmans, ils se conduiront à l'égard de sa hautesse, comme envers le grand kalife du mahométisme, conformément aux préceptes de leur loi, sans qu'il en résulte aucun préjudice à la confirmation de leur liberté civile et religieuse, etc. La Russie s'engage à faire retirer ses troupes, etc. ; et la sublime Porte, abandonne tous les droits quelconques qu'elle pourrait avoir sur les forteresses, cités, habitations,

habitations, etc., dans la Crimée, le Kuban, ou dans l'île de Taman, et renonce à garder dans aucune de ces places, ni garnisons, ni aucun corps armé, etc., etc.

D'après cette stipulation, Shaheen-Guerrai fut élu kan par les beys et par les mursas, avec l'approbation au moins apparente du peuple, puisqu'il ne donna aucun signe de mécontentement.

Néanmoins le nouveau *kan* ne conserva pas long-tems sa popularité; il voulut civiliser les tartares, et soumettre ses troupes à la discipline européenne. Le succès eût couronné son entreprise, s'il avait su mieux ménager des préjugés profondément enracinés dans l'esprit du peuple. Il commença par abolir entièrement l'ancienne forme du gouvernement. Il leva de nouvelles troupes, leur assigna une paie, et leur donna des mursas pour officiers. Avant cette époque, il n'existait point d'armée permanente; tout homme était soldat. Il diminua les redevances que le peuple payait aux mursas, à raison des terres, et s'en appropria le produit, dédommageant, par un salaire considérable, ceux d'entr'eux qui voulaient prendre du service dans son armée. Malgré son

exactitude à observer les cérémonies de la religion musulmane, il affectait une trop grande prédilection pour les coutumes des russes ou des chrétiens. Ses dépenses s'élevèrent bientôt au-dessus de ses revenus; et il ne pouvait plus, comme ses prédécesseurs, réclamer de la Porte Ottomane, la solde des officiers de sa cour. Il fit frapper une nouvelle monnaie; un allemand dirigea cette opération qui coûta des sommes énormes. Les revenus publics ayant été affermés, les percepteurs exigèrent le paiement des contributions avec une rigueur inconnue jusqu'alors. Enfin il forma un corps d'artillerie, et il alla jusqu'à essayer de créer une marine; mais toutes ces diverses entreprises échouèrent, faute de fonds.

La Porte ne vit pas sans jalousie l'indépendance des tartares. Elle ne pouvait plus compter sur leur secours, en cas de guerre; le kan ayant manifesté l'intention de demeurer neutre, à l'effet de maintenir son indépendance, et de rendre son peuple plus formidable. Des émissaires turcs, pour la plupart fanatiques enthousiastes, furent employés à exciter ce peuple à la sédition. Ils réussirent au point,

que le kan ayant à craindre pour sa sûreté personnelle, appela les russes, et des détachemens de troupes de cette nation furent disséminés sur divers points. Les turcs avaient déjà envoyé un corps de troupes à Taman, et fait trancher la tête à un des généraux du kan.

J'étais arrivé à la forteresse russe de Janikali, au mois d'octobre 1777, et j'allais partir pour Bagshitai, quand on apprit que les tartares avaient fondu à l'improviste, et par-tout à la fois, sur les russes dispersés dans la Crimée et dans le kuban; qu'ils les avaient taillés en pièces, et que le kan lui-même n'avait gagné qu'avec peine le quartier général des russes. La Porte avait nommé un autre kan, et l'avait envoyé au port appelé aujourd'hui Sabartapolis, avec cinq vaisseaux de ligne. Bientôt une armée russe entra en Crimée; les tartares furent battus et réduits, avant la fin de l'hiver, à revenir sous l'obéissance du kan. On reproche aux vainqueurs, en cette occasion, des cruelles représailles. Si les lois chrétiennes ne les justifient pas, on ne peut s'empêcher de les trouver, à certains égards, excusables.

Malgré la défaite des tartares, le kan n'était point en état de s'assurer de leur obéissance, avec les forces sur lesquelles il aurait pu compter. Il fut obligé de garder une armée auxiliaire russe, et la Porte réitéra ses tentatives, pour exciter de nouveaux soulèvemens, jusqu'à ce qu'enfin l'Impératrice de Russie, fatiguée des alarmes continuelles que ces machinations occasionnaient, et ne voulant plus laisser ses sujets exposés aux attaques des turcs, s'empara de la Crimée et du Kuban, en 1783. Le kan se retira à Kaluga, dans la Russie mineure, où l'impératrice lui assura une pension considérable, en lui conservant tous les honneurs de la souveraineté; mais ne pouvant s'accoutumer à une vie inactive, il quitta la Russie et se rendit à Constantinople. On l'y traita d'abord avec beaucoup de distinctions; bientôt après il fut exilé dans une île de la Grèce; et un jour qu'il était au bain, il y fut étranglé : on envoya sa tête au Grand-Seigneur.

Le lecteur me pardonnera-t-il une courte digression sur ce qui me concerne? Je ne la risque qu'à raison du jour qu'elle peut jeter sur le caractère et la morale du

peuple, au milieu duquel je me trouvais. Le 10/21 décembre 1777, je partis de Janicali, sur un petit bâtiment, pour me rendre à Kaffa, la route par terre étant peu sûre. Cette place venait d'être emportée d'assaut par les russes, commandés par le général Balmaine. Beaucoup de turcs y avaient été passés au fil de l'épée par un corps de grecs venant de Janicali, où, par parenthèse, ils m'avaient volé tout mon bagage qui était considérable, sans que j'aie jamais pu en rien recouvrer. Au lieu d'arriver à Kaffa, nous fûmes jetés sur la côte par un coup de vent. Nous perdîmes nos ancres et notre beaupré, et ce qui était au moins aussi fâcheux, nous manquions d'eau. Nous étions quatre-vingts personnes à bord, tous militaires. Ayant fait plusieurs descentes sur la côte, pour nous procurer de l'eau fraîche, nous fûmes toutes les fois repoussés par les tartares; enfin nous passâmes Belaklava, et nous relâchâmes dans le golfe de Gioslévé, vis-à-vis le port de Sebastopolis, où nous vîmes la flotte turque à l'ancre. Le patron d'un petit bâtiment marchand vint à nous, et nous lui offrîmes près de cinquante livres sterlings d'une barique d'eau

qu'il promit de nous apporter pendant la nuit. Mais à peine fut-il retourné à terre, que nous aperçûmes une des frégates turques qui larguait ses voiles de huniers, pour sortir du port. Il était presque nuit, nous ne balançâmes pas à remettre à la voile, et de nous diriger sur le Danube; c'était le seul point que nous pussions atteindre avec le vent qui soufflait; et nous préférions nous abandonner à la merci des turcs, plutôt que de nous exposer à mourir de soif. Le capitaine, grec de nation, étant tombé en démence, il n'y avait que moi qui fût en état de diriger le bâtiment en pleine mer. Je trouvai deux cartes de la mer Noire, qui différaient entr'elles d'un degré sur la position du Danube; mais je me guidai par la côte de la Natolie, dont j'avais pris le plan l'été précédent, depuis Constantinople jusqu'à Kitros; et d'après cette donnée, je jugeai laquelle des deux cartes était la meilleure.

Nous arrivâmes sans accident à l'embouchure de Sulina; mais le vent ne nous permettant pas d'y entrer, une chaloupe turque vint à nous : nous n'eûmes qu'à nous louer des soins et des secours que

nous reçûmes de la part des équipages de plusieurs bâtimens turcs. Nous n'avions qu'un cablot et une ancre de chaloupe pour retenir notre vaisseau : il était nuit, et la mer était très-calme. On nous envoya cinq grandes chaloupes pour nous remorquer en cas de besoin ; elles restèrent près de nous toute la nuit, et le lendemain matin nous entrâmes dans le fleuve.

Le jour suivant, je partis pour Galatz, dans l'intention de gagner la Russie par terre. Je trouvai sur le Danube deux autres vaisseaux turcs de cinquante canons, désarmés et sans équipages. J'en avais connu les capitaines à Constantinople, et ils me comblèrent d'égards.

Le premier janvier 1778, je me rendis chez le gouverneur pour lui faire ma visite : c'était un grec ; il me reçut très-froidement. Je le trouvai assis sur un sofa, avec un turc qui avait l'air d'un officier de marque, et qui de suite exhiba un ordre du pacha d'Ebrahil, portant qu'on me coupât la tête, et qu'on fît subir le même sort à vingt-six personnes que j'avais amenées avec moi du bâtiment. Déjà le bourreau était dans la

chambre, tenant le sac qui devait contenir nos têtes, et on avait apporté, dans la cour qui était vis-à-vis de la maison, un monceau de sciures, pour absorber le sang. Mon interprète grec était si effrayé, qu'il ne pouvait prononcer que *quel sacco*, en montrant le sac qui attendait sa tête. Heureusement je ne m'intimidai pas; mais je fus obligé de parler moi-même, pour ma défense, le plus clairement qu'il me fut possible. Ce ne fut pas sans difficulté que je fis entendre à l'officier qui était un *siliktar*, (porteur d'épée) du pacha, que j'étais anglais, et que je n'avais aucune intention mauvaise; que, fussé-je un ennemi, l'état dans lequel nous étions entrés dans le Danube, nous donnait des droits à un asile, d'après les usages admis par tous les peuples. Il me dit alors qu'on nous accusait d'y être venus avec le projet d'incendier les deux vaisseaux turcs. Mes instances, et plus encore quelques milliers de dollars en billets de banque russes, le déterminèrent à retourner auprès du pacha, pour lui demander de nouveaux ordres, et à envoyer vers les capitaines des deux vaisseaux turcs, qui jurèrent sur leurs têtes que j'étais anglais

et ami du capitan-pacha. Ce fut une circonstance heureuse pour moi; car, s'ils n'avaient pas pu faire cette déclaration, j'étais infailliblement perdu.

J'appris dans la suite que notre accusateur était le gouverneur lui-même, qui, après cet événement, me témoigna beaucoup d'égards.

Nous eûmes la ville pour prison pendant trois mois, jusqu'à ce qu'il arriva un ordre du capitan-pacha, qui nous rendait notre liberté. Cet ordre portait, entr'autres choses : « que nous devions » être si peu inquiétés, que, si un oiseau » se perchait sur notre mât de hune, on » devait l'en chasser. »

Tandis que je fesais la quarantaine sur la frontière de Russie, au mois de septembre 1778, je vis passer 75,000 chrétiens, dont 35,769 mâles, que les russes chassaient de la Crimée. Les arméniennes venant de Kaffa, me parurent plus belles que les femmes de Tino; leurs formes approchent davantage de cette perfection dont les grecs nous ont laissé des modèles dans leurs statues. Ces malheureux étaient envoyés dans le pays abandonné par les tartares Nogai, près de la côte occiden-

tale de la mer d'Azof (*Palus Mæotis.*) Mais l'hiver étant survenu avant que les maisons qu'on bâtissait pour eux ne fussent achevées, la plupart à qui on avait fait quitter des habitations commodes, n'eurent pour se mettre à l'abri du froid, que des trous creusés dans la terre. Il en périt le plus grand nombre; et cette masse d'émigrans était réduite à sept mille ames. Il y a quelques années, une colonie envoyée en 1783 d'Italie, sur les rives du Boristhène, n'eut pas un sort plus heureux. Ce ne fut point le climat, mais l'impéritie de ceux qui étaient chargés d'organiser cette colonie, qui l'empêcha de prospérer. Il en a été de même des colonies d'allemands, que l'on a envoyées en Russie.... mais ceci m'écarte de mon sujet.

Il convient de relever ici quelques erreurs commises par de célèbres écrivains. M. de Tott s'est trompé dans ses observations relatives au titre de *Sultan*, porté par la famille de Gengiskan, et à celui de *kan* que les français écrivent ordinairement *kam* et *cham*, comme ils écrivent Edimbourg, etc., ne distinguant point le son d'une *m* de celui d'une *n*, quand ces lettres ne sont point suivies d'une voyelle.

l'erreur de cet écrivain, que M. Peyssonnel ne relève qu'à demi, vient de ce qu'il n'a pas eu égard à la signification différente de ces mots, dans les diverses contrées où ils sont en usage. Ce sont deux expressions qui désignent le commandement; et, ce qui contrarie l'assertion du baron de Tott, les empereurs turcs s'en servent pour exprimer la souveraineté, comme le prouve l'inscription arabique sur la monnaie ottomane: *Sultan, ebn ul Sultan, Abdul Hamid kan, damé mulkh[illegible]* ce qui veut dire: *Sultan, fils d'un Sultan, Abdulhamid le kan, dont le règne soit perpétuel.* Ces expressions ont une signification différente en Perse. *Shah*, qui parmi les tartares est l'équivalent de *kan* ou roi, est le seul titre que prenne le monarque persan. Dans ce pays, le mot *kan* répond à celui de *pacha* en turquie, et désigne conséquemment les gouverneurs de provinces, tandis que le titre de *Sultan* signifiant simplement un commandant, est donné aux capitaines de cavalerie. J'ai vu moi-même un officier nommé *kan* ou gouverneur de Benderrick, tandis que son fils qui commandait un corps de cava-

lerie, était appelé *Sultan.* Il est bon d'observer que je ne parle que de la signification actuelle de ces mots, et nullement de celle qu'ils ont pu avoir autrefois.

M. de Tott se trompe encore, en affirmant que le bey des sherins représente constamment les cinq autres beys. Dans les *kingueshés*, ou assemblées extraordinaires, ainsi que dans toutes les convocations publiques, le bey des sherins, quoique le premier par son rang, ne représente que sa famille. Les autres beys y assistent aussi, et représentent chacun [illegible] leur.

Le *journal historique* sur les affaires de la Crimée, qui se rédigeait à *Bagtshiserrai*, contient, selon toutes les probabilités, des documens authentiques. Peyssonnel paraît douter que ce journal ait existé, ou il croit au moins que ce n'est qu'une compilation de traditions générales, recueillies par quelques savans tartares. Il est avéré pourtant que ce journal était l'ouvrage d'une famille qui le transmettait de père en fils, comme celui du même genre, que l'on rédige à Constantinople ; les kans le citaient souvent.

Les cavernes que l'on trouve dans différentes parties de la Crimée, notamment

à *Teperkman*, à une demi-lieue de *Bagtshiserrai*, ont fourni matière aux spéculations les plus curieuses. D'après leur situation sur les côtés escarpés, et souvent perpendiculaires de montagnes de roc, aussi bien que par la régularité de leur structure, il est évident que ces cavernes sont l'ouvrage de l'art. Mais sont-ce des tombeaux ou des forteresses? sont-ce des lieux de sûreté pour les bestiaux dans les tems d'invasion, ou ces excavations ont-elles encore un autre usage? Voilà ce que l'on ignore. M. Peyssonnel n'avance qu'une objection spécieuse, quand il dit qu'il est impossible aux bestiaux de grimper à cette hauteur, puisque les tartares d'aujourd'hui enferment, pendant la nuit, des troupeaux de chèvres dans ces grottes souterraines, en les y conduisant par des degrés taillés dans le roc, comme j'en ai été témoin moi-même, puisque j'ai passé une nuit dans l'une de ces cavernes romantiques. On n'a pas la même facilité pour aborder à quelques autres, celles-ci pouvaient avoir servi d'asile aux conducteurs des troupeaux.

Ce que nous venons de dire suffit pour

faire connaître la situation politique des tartares. Leur éducation n'est guères propre à élever leur esprit à des connaissances utiles. Tout ce qu'on découvre en eux de sagacité, n'est que l'effet de leurs dispositions naturelles, et de cette vie active qui procure aux sauvages même, un certain degré de pénétration et de justesse d'esprit. Leurs connaissances se réduisent à peu de chose. Un tartare qui sait lire et écrire, est un personnage très-éclairé; et en général, dans tout ce qui est relatif aux sciences, ces peuples ont fait moins de progrès que les turcs eux-mêmes. Ainsi que les nations les moins civilisées, ils regardent leur pays, comme l'emportant sur tous les autres; et les premiers officiers de l'état n'avaient aucune notion de géographie, ni même de la situation relative des autres pays.

La manière dont se battent les tartares ne ressemble en rien à la tactique européenne. C'est une scène de confusion et de tumulte, où se déploient la plus grande agilité, et une adresse féroce. Avançant et fuyant, tour-à-tour, par pelotons détachés, ils combattent à la fois avec le sabre, la pique et les armes à

feu, tantôt à pied, mais le plus souvent à cheval. L'ordre et la discipline qui règnent dans les guerres d'Europe, ont beaucoup contribué à rendre familiers et réciproques les égards de l'humanité envers les vaincus; mais dans ces luttes tumultueuses, où les passions individuelles sont violemment excitées, la fureur de chaque combattant ensanglante la scène; et l'ennemi n'est épargné, qu'autant qu'il paraît pouvoir être un esclave utile.

Il n'est pas étonnant qu'un grand nombre de tartares aient abandonné la Crimée, à l'époque où l'impératrice de Russie en a pris possession. Indépendamment de leurs préjugés religieux, ils étaient trop attachés à leur manière de vivre turbulente et inquiète, pour se plier au joug de l'industrie et de la civilisation auquel cette princesse voulait les soumettre. Ceux qui se déterminèrent à émigrer, eurent la permission de vendre leurs terres et autres propriétés. Les russes n'en agirent pas envers eux, comme les turcs et même les tartares, à l'égard des pays dont ils avaient fait la conquête. Ceux qui aimèrent mieux rester, jouirent des mêmes priviléges que les russes. Leur religion, leurs

propriétés furent protégées par le gouvernement, comme celles des autres sujets de l'empire.

Les hordes tartares ne vont plus, comme autrefois, grossir les armées ottomanes, incendiant les villages qu'elles traversaient, et en massacrant les habitans. Ces hordes qui ont pénétré jusques dans la Prusse et la Silésie, qui ont ravagé la Pologne, la Hongrie, la Russie, qui ont détruit, par le fer et par le feu, tout ce qu'elles ne pouvaient pas emporter, traînant à leur suite, attachés à la queue de leurs chevaux, leurs malheureux prisonniers, la plupart formant la fleur de la jeunesse du pays, saccagés, arrachés de leur patrie et des bras de leurs parens qu'ils ne devaient jamais revoir; ces hordes sont aujourd'hui dispersées parmi les sauvages de l'Asie, barbares comme elles, ou civilisées par le peuple qui les a vaincues.

CHAPITRE IX.

De l'état politique de la Grèce.

LA situation politique de la Grèce présentait, depuis long-tems, à l'observateur attentif, les symptômes de l'explosion que des événemens récens paraissent avoir rapidement provoquée. La Grèce ne peut pas rester davantage asservie sous le joug des turcs : elle s'élance vers son affranchissement, et aspire à prendre un rang parmi les nations indépendantes de l'Europe. Une époque importante sera celle où elle s'emparera, ou plutôt où elle se ressaisira d'une existence politique. Pour en apprécier les conséquences probables, il est nécessaire d'arrêter son attention sur l'état ancien, comme sur l'état actuel de ce pays fameux. Il faut remonter aux tems où sa splendeur fut éclipsée par les conquêtes des turcs ; percer ensuite cette longue nuit de barbarie et d'oppression où il est resté plongé, pour arriver à l'examen de ces tentatives récentes, qui

donnent lieu de croire que son réveil approche, et qu'il va reconquérir ses droits.

Mon intention n'est pas de décrire l'histoire détaillée de la Grèce, ni de parler de ces tems héroïques, où les brillantes productions du génie et la lumière des sciences, semblaient concentrées dans les limites étroites de ce pays; et par la réflexion de leur état, communiquer la vie et la civilisation aux nations circonvoisines. Il suffira de rappeler au souvenir de l'homme éclairé, quelques-unes des plus brillantes époques dans l'histoire du genre humain : il suffira de citer les noms de ces poëtes, de ces orateurs, de ces hommes d'état, de ces moralistes, dont les productions brillantes, les actions et les maximes mémorables, firent encore l'admiration de l'univers. C'est à la Grèce qu'appartiennent un Homère, un Démosthènes, un Phocion, un Aristide, un Socrate, un Platon, un Aristote, un Phidias, et un Apelle. Dans tous les genres où l'homme a cherché à exceller, la gloire de la Grèce plane à une hauteur qui peut-être n'est rivalisée par celle d'aucune autre nation.

Long-tems auparavant, l'Inde et l'E-

gypte cultivaient les arts. Mais ces pays n'ont été, à proprement parler, que le berceau des connaissances humaines. Transplantées dans la Grèce, elles trouvèrent dans la liberté politique, un germe puissant de fécondité. L'esprit vif et entreprenant des Grecs atteignit rapidement la perfection, et l'intelligence humaine s'éleva à une hauteur inconnue jusqu'alors. Leur histoire expliquera par quelles gradations on vit disparaître leur antique simplicité, cette modérasion, cette modestie, cette bonne foi, qui les caractérisaient; comment aussi la décadence de leurs vertus, obscurcit leur génie, et en fit évanouir la gloire. Laissons l'observateur philantrope, méditant ces considérations instructives, gémir sur cette déplorable chûte de l'esprit humain, ou plutôt laissons-le puiser dans ces tristes événemens, de nouvelles forces, et une énergie persévérante, pour défendre la cause des vertus publiques et privées.

L'ancienne Rome, cette rivale de la Grèce, la subjugua et en reçut l'inspiration du génie. Mais ne pouvant parvenir au même degré de sublimité, elle imita, sans jamais égaler, les poëtes, les

orateurs, les historiens, les artistes de la Grèce : le premier des poëtes latins l'avoue avec candeur :

Excudent alii spirantia mollius æra,
Credo equidem : vivos ducent de marmore vultus ;
Orabunt causas melius, cœlique meatus
Describent radio, etc.

Il faut convenir, en effet, qu'aucun peuple n'est arrivé si près de la perfection en tout genre. Il semblerait que le génie des anciens grecs a été doué de cette force surnaturelle, qu'Homère donne à ses héros. Leurs conceptions poëtiques étaient brillantes et sublimes; leurs figures oratoires, hardies et énergiques; leurs spéculations philosophiques, étendues et vigoureuses. Quant à leurs productions en peinture, nous ne pouvons en juger que d'après l'histoire. Mais il nous est resté plusieurs de leurs statues. On admire dans leurs formes, une noblesse, une dignité plus qu'humaine. Elles semblent être le *nec plus ultrà* du génie, du goût et de l'exécution. Quoique souvent imitées, ces statues n'ont point encore de copies qu'on puisse leur comparer.

Une telle nation ne pouvait pas être asservie par les turcs, si sa chûte n'avait été préparée de longue main par un avilissement progressif, et par la superstition. A l'époque de cette terrible catastrophe, elle vit ses cités et ses palais réduits en cendres, et les antiques et superbes monumens de sa gloire, détruits et pulvérisés sous les coups des barbares; elle vit ses enfans, ces hommes, l'ornement et l'honneur de la société, massacrés sans pitié, comme sans distinction, ou soumis à un esclavage plus affreux que la mort. Son génie éploré sembla errer quelque tems parmi ces tristes ruines, et les abandonner à regret, pour transporter les faibles débris des sciences et du goût, dans des régions plus heureuses, où ces germes se fécondant bientôt, furent, pour l'Europe, le principe de cette civilisation qui la distingue si éminemment aujourd'hui.

La Grèce conquise a civilisé Rome; mais les conquérans étaient les romains. La même Grèce conquise n'a point policé la Turquie, parce que les conquérans étaient les turcs. L'insouciance de ces barbares est à peine concevable; tout l'cléat du génie éblouit leurs yeux, ils n'en ont

pas saisi une seule étincelle. On les voit contempler, avec une féroce stupidité, les chef-d'œuvres de l'art, les monumens, les temples antiques; et s'imaginant que des génies en ont été les architectes, ils les détruisent, ils en brûlent le marbre pour avoir de la chaux et faire du stuc, dont ils revêtent leurs maisons, bâties sans goût et sans aucune connaissance de la belle architecture. C'est-là que résident l'ignorance, la tyrannie, la superstition, et une grossière sensualité. C'est de là que s'élançant avec furie sur la malheureuse contrée qu'il tient sous le joug, le turc farouche la ravage, et égorge sans pitié, comme sans remords, ses habitans privés de défense. Ainsi le plus beau pays du monde est devenu un désert; des bêtes sauvages en habitent une partie; l'autre est occupée par des hommes encore plus féroces, tandis que les indigènes, comme des lièvres timides (épithète que les turcs leur appliquent par dérision) se tiennent cachés dans des retraites inconnues, pendant que ces bêtes de proie rôdent au loin.

Semblable aux harpies qui portaient la corruption sur tout ce qu'elles tou-

chaient, la tyrannie ottomane a vicié et flétri, tant au moral qu'au physique, et les facultés intellectuelles des peuples, et la beauté même de leur pays. Pour nous convaincre des changemens qu'il a subis, nous n'avons qu'à jeter les yeux sur l'île de Chypre qui est maintenant prequ'inhabitée, et qui, je ne dis pas du tems des grecs, mais même à l'époque où les turcs la prirent aux vénitiens, était excessivement populeuse et riche : les gens de distinction y vivaient dans la plus grande magnificence, et chaque paysan avait au moins un couteau, une cuiller, une fourchette et une coupe d'argent. La quantité et l'excellence des productions du pays étaient extraordinaires : elles se réduisent aujourd'hui à un peu de coton, de soie, de vin et de drogues. Les salines qui formaient pour les vénitiens une branche de commerce si considérable, ne rapportent rien aux turcs.

Quant aux défauts que l'on reproche aux grecs, quelques-uns, sans doute, sont l'effet de leur ancienne corruption ; mais la plupart ont leur source dans l'état d'abjection et de servitude où la Turquie les retient. Ce principe de dégradation agis-

sant depuis plusieurs siècles, á dû accumuler ses effets désastreux sur l'esprit des grecs : mais, si ce poids accablant était soulevé, leur ame reprendrait bientôt sa vigoureuse élasticité; et ils ne pourraient pas, sans doute, atteindre tout d'un coup à l'essor sublime de leurs anciens héros; mais on doit croire qu'ils déploieraient la plus grande énergie, si le despotisme qui les écrase de sa main de fer, n'en comprimait pas l'élan. Il est même étonnant qu'ils aient conservé autant de vigueur de caractère, et qu'ils ne soient pas plus avilis. Tels que de généreux coursiers, ils rongent leur frein; et le joug qui pèse sur eux, les indigne; qu'ils parviennent à le secouer, ils s'avancent à grands pas dans la carrière de la gloire. La vérité de ces observations ne sera pas un problême pour ceux qui envisagent les grecs sous leurs rapports généraux, comme ne formant qu'un seul peuple, ou qui s'attachent à l'examen des distinctions locales et particulières qui existent entr'eux.

Si nous les considérons comme peuple, et eu égard à leur civilisation, leur supériorité sur les turcs est frappante : ils pos-

sèdent à un degré éminent le génie de l'invention : leur vivacité d'imagination est telle, qu'ils ne peuvent pas raconter deux fois la même histoire, sans l'embellir par de nouvelles circonstances, ou par les charmes d'une diction variée : ils parlent beaucoup, hommes et femmes, et avec autant de volubilité que de hardiesse. Les grecs sont naturellement orateurs; beaucoup d'entr'eux savent l'italien; mais ce qui forme un contraste des plus frappans, c'est leur activité, leur légèreté comparée à la gravité cérémonieuse et stupide des turcs. Au milieu d'eux, l'européen croit être dans sa patrie et parmi des hommes de son espèce. Entre lui et le musulman, la distance est énorme; aucun rapprochement n'existe, ni dans les goûts, ni dans les idées. Plus il connaît la langue turque, plus cette différence lui paraît sensible. Il n'en est pas de même des grecs; plus on vit avec eux, plus on remarque de conformité dans leurs mœurs et dans leurs coutumes, avec les mœurs et les habitudes des autres européens. Ils ne méritent pas la mauvaise réputation que leur ont faite les français, leurs ennemis. Ils sont en général aussi

obligeans qu'aimables. A la vérité, ils sont légers, ambitieux à l'excès, et avides d'honneurs. Mais cette ambition qui n'est maintenant qu'une faiblesse, leur inspirera de grandes choses, quand un but plus noble sera offert à son activité.

Si l'on s'en rapporte à ce que dit M. de Tott, (vol. Ier., pag. 118) au sujet des troubles excités par le patriarche Kirils, il paraîtrait que les grecs sont encore imbus de ces préjugés superstitieux qui peut-être ont été la cause principale de leur décadence.

Il faut observer pourtant, que ces troubles sont moins l'effet de leur bigotisme, que celui des machinations de l'église latine, comme cela est arrivé dans la circonstance citée par le baron de Tott, où il s'agissait d'une bulle du pape, dirigée contre l'église grecque.

Les grecs supportent bien plus impatiemment le joug de la Turquie, que les autres chrétiens qui, depuis long-tems, s'y sont soumis avec résignation. Leur esprit entreprenant, quoique tourné en ridicule par quelques écrivains, n'en produit pas moins souvent de nobles actions. Ils n'ont pas oublié leur ancienne gloire.

Toutes leurs chansons populaires la rappellent, et ils en parlent comme d'un événement tout nouveau.

Nonobstant ce qui a été dit par leurs détracteurs, leur courage ne saurait être révoqué en doute; il a été mis à d'assez fréquentes épreuves. Ce qu'ils ont fait au service de la Russie, ne doit laisser sur ce point aucune incertitude. On leur reproche du penchant à la vengeance et à l'assassinat; mais si l'on en excepte l'île de Zante et de Céphalonie, le stylet est moins en usage en Grèce que dans l'Italie. En général les grecs ont beaucoup de ressemblance avec les italiens : les plus estimables sont à-peu-près ce que sont les vénitiens, avec plus d'énergie de caractère : ce qu'il y a de moins bon parmi eux, ressemble aux génois.

La différence qui caractérise de la manière la plus frappante les grecs, est celle qui existe entre ceux qui habitent Constantinople, et leurs compatriotes des îles. Les grecs, marchands, et ceux de la plus basse classe de cette capitale, n'ont point, à dire vrai, de caractère prononcé. Ils sont, ainsi que la plupart des chrétiens, livrés au commerce dans toutes les parties de

l'Empire; avares et fripons, comme les juifs; mais moins pourtant que les arméniens, qui passent pour les plus subtils des usuriers.

Il y a dans un faubourg, appelé le *Fenal*, une race de grecs qui se regargardent comme nobles, affectant de mépriser ceux des îles. On trouve parmi eux des familles opulentes, d'où l'on tire d'ordinaire les drogmans de la Porte et les waivodes de Valachie et de Moldavie. Ces familles, la plupart alliées entr'elles, se sont assurées ces places, en conservant des relations ininterrompues avec les officiers de la Porte. On les voit continuellement intriguer, pour supplanter ceux qui sont en place : les enfans cabalent contre leur père, et les frères contre les frères. Ils ont tous reçu une excellente éducation, et leurs mœurs sont polies; mais ils sont en même-tems hautains, orgueilleux et ambitieux à un excès ridicule, eu égard au mépris que les turcs leur témoignent. Quant à la noblesse de leur origine, c'est un problême difficile à résoudre. La plupart, à la vérité, portent les noms des plus illustres familles qui existaient à Constantinople, lorsqu'elle

fût prise par les turcs ; mais il ne leur serait pas aisé de prouver qu'ils en descendent. En général ils ont tous les vices que l'on remarque dans les turcs attachés au sérail : même perfidie, même ingratitude, même esprit de cruauté et d'intrigue, qu'aucun obstacle n'arrête. Quand ils sont drogmans de la Porte, ils sont obligés de se comporter avec beaucoup de précaution et de prudence ; mais une fois parvenus au rang de waivodes, ils deviennent despotes et tyrans comme les pachas. Si l'on réfléchit qu'ils sont forcés de faire bassement la cour, non-seulement aux tyrans, mais à leurs valets ; de flatter leur stupide ignorance, leurs passions et leurs vices ; si l'on considère qu'ils ont à chaque instant à trembler pour leur vie qui dépend d'un coup d'œil, d'un caprice du despote, on sera moins surpris qu'ils substituent la ruse à la sagesse, le vice à la vertu, et la perfidie au courage. En de pareilles circonstances, l'esprit ne peut que perdre de sa vigueur ; l'ame, de sa noble énergie. La dégradation de l'homme sous l'influence de ces causes, n'a jamais été mieux caractérisée, que par l'état actuel des grecs du Fenal. Ils ne songent point à gémir sur des ruines qu'ils sont dans l'im-

puissance de relever; et l'envie de prendre un élan vers la gloire de leurs ancêtres, n'entre pas même dans leurs cœurs avilis.

Cette manie qu'ont les grecs du Fénal, d'aspirer au poste de waivode, est moins étonnante, peut-être, que les nombreux exemples de l'empire de l'ambition, que nous remarquons journellement chez d'autres peuples. Quoiqu'ils prétendent à une origine illustre, et qu'ils se croient supérieurs aux autres grecs, ce sont les seuls de cette nation en qui on ne retrouve rien de leur caractère primitif. Ils ne montrent point de sollicitude pour la liberté, comme les habitans des îles : ils se complaisent dans leur fausse magnificence : les petites intrigues du sérail font leur occupation importante : ils mettent leur orgueil à paraître habillés à la turque.

Le poste qui flatte le plus leur ambition, est environné de périls, et ils y parviennent rarement, sans encourir une prompte disgrace, et sans être destitués et punis. Dès que l'un d'eux est nommé waivode, il se rend dans son gouvernement avec un cortège fastueux, accompagné de ses parens et de toutes les personnes qui lui sont attachées; et le mal-

heureux pays soumis à ses ordres, est pressuré pour entretenir ce faste, et pour enrichir sa famille et les agens de sa tyrannie. Pendant ce tems-là, ses compatriotes intriguent auprès de la Porte pour obtenir son rappel; ce qui l'oblige à accumuler de grosses sommes, à l'effet de gagner les ministres à son retour, et de se mettre à l'abri de la persécution, dont il demeure menacé, long-tems après son remplacement.

Les grecs de Macédoine et des pays voisins, sont robustes, courageux, et en quelque sorte féroces. Ceux d'Athènes et de l'Attique, sont encore remarquables par leur sagacité et leur pénétration. Tous les habitans des îles sont gais, vifs, passionnés pour la musique et la danse, affables, hospitaliers, et d'un bon naturel : de tous les grecs, ce sont en général les meilleurs. Ceux de la Morée sont pirates : on ne doit point s'en étonner, quand on se rappelle les affreux traitemens que les turcs leur ont fait essuyer, et leurs continuels efforts pour s'affranchir. Dans l'Albanie, l'Epire, et dans les pays montueux, le peuple est brave, guerrier, mais sauvage, tuant sans scrupule, et volant les voyageurs. Un turc n'oserait pas se

hasarder seul dans ces contrées ; il n'est pas d'homme qui ne se fît un mérite de le tuer... Peut-on en être surpris ?

Les grecs de Zante et de Céphalonie, soumis aux vénitiens, se vengent de leurs ennemis en les tuant à coups de couteau.

Il est des îles où, sous les rapports physiques, les habitans sont peu favorisés de la nature. A Météline, les femmes ont beaucoup trop de gorge ; c'est à Tino qu'elles sont presque toutes belles ; on y trouve des modèles de ces têtes antiques, que nous admirons dans les statues parvenues jusqu'à nous.

En général, les insulaires grecs ont de grands traits, pleins de noblesse : il n'est point d'endroit public où l'on ne puisse, en examinant les diverses figures, saisir les traits épars dont les artistes grecs ont formé la tête d'Apollon, et celles des plus célèbres statues.

On se tromperait bien évidemment, si l'on voulait juger de la conduite de la Porte envers ces provinces, par analogie avec les opérations politiques des autres puissances. Parmi nous, la révolte d'une province occasionnerait quelques nouvelles mesures de rigueur, et tout au plus le châtiment

châtiment des plus coupables. Le turc, en pareille circonstance, ne tend à rien moins qu'à la destruction totale des révoltés, pour n'avoir plus rien à craindre de leur mécontentement. C'est ainsi qu'après la défaite et le réasservissement des grecs de la Morée, qui, séduits par l'espoir de s'affranchir, avaient pris les armes en faveur de la Russie; il fut proposé dans le divan d'en faire un massacre général. Ce n'était pas la première fois qu'on y avait sérieusement agité la question d'exterminer tous les grecs. Cependant cette mesure fut heureusement * combattue par Gazi-Hassan, d'après des principes puisés dans l'humanité et dans la politique.

On a dit qu'une longue possession donne un droit incontestable à la souveraineté d'un pays, et que celui des turcs a été reconnu par toutes les nations, dans

* Le principal argument dont il se servit, et qui seul entraîna la conviction, fut celui-ci: *Si nous tuons tous les grecs, nous perdrons la capitation qu'ils paient.*

Le sultan Mustapha, prédécesseur et frère d'Abdulhamid, proposa, lors de son avénement au trône, sans qu'aucun motif de provocation l'y déterminât, de tuer tous les chrétiens qui se trouvaient dans l'empire. On eut peine à lui faire renoncer à ce projet. Une pareille nation mérite-t-elle que la Grande-Bretagne entreprenne une guerre pour la défendre?

les traités conclus avec eux. De pareils traités, où aucune des deux parties n'a pu légaliser l'usurpation, ne peuvent être obligatoires pour les grecs qui n'y ont point participé.

Quand une nation en subjugue une autre, et qu'insensiblement elles se confondent par l'usage des mêmes droits, de la même religion, du même langage, par une longue succession de mariages, ces deux nations finissent par n'en plus former qu'une seule. Pourrait-on aujourd'hui distinguer, en Angleterre, les indigènes des romains, des saxons, des danois, des normands, et de tant d'autres étrangers ? Non, ils sont tous anglais.

Les grecs ont été conquis par les turcs; mais ceux-ci les ont attaqués sans provocation, comme ils ont attaqué toutes les autres nations asservies à leur joug. Ce ne fut pas une guerre ayant pour objet la réparation d'une insulte, la défense d'un allié, le maintien du pouvoir; ces guerres finissent, quand on a touché au but. Ce fut une guerre inspirée par l'ambition de conquérir, dont le principe était un droit prétendu à la domination universelle; une guerre fondée sur des

motifs qui fesaient de tous les souverains autant d'usurpateurs, et prescrivaient, comme un devoir, leur chûte du trône et leur assassinat. Le droit des gens peut-il légaliser de pareilles conquêtes? sont-elles autre chose que de violentes usurpations?

Les grecs soumis n'ont jamais participé aux droits et privilèges de leurs vainqueurs, à moins qu'ils n'abjurassent leur religion et ne renonçassent à leur pays. Ils sont devenus esclaves; et les turcs, d'après leur code sanguinaire, ayant toujours le droit de mettre à mort leurs prisonniers, ceux-ci et leur postérité, sont obligés *de racheter annuellement leurs têtes*; ils sont exclus de toutes les charges. Le mariage d'un grec avec une femme turque, et même la cohabitation avec une prostituée de cette nation, sont des délits punissables de mort. Traités à tous égards comme des ennemis, on les distingue toujours par leur nom national, et un turc n'est jamais appelé grec, fût-il établi dans le pays de tems immémorial. Le témoignage des grecs, dans une cour de justice, est compté pour rien, si un musulman dépose en sens contraire.

L'habillement des grecs diffère aussi de celui des turcs; il leur est défendu, sous peine de mort, d'être vêtus comme ceux-ci; leurs maisons même sont peintes d'une couleur différente. Enfin ils sont encore aujourd'hui ce qu'ils étaient à l'époque de leur asservissement, formant une nation absolument distincte, et ayant ainsi le droit qu'ils avaient alors, de se dérober au joug des féroces usurpateurs de leur pays, dont la conduite à l'égard des nations qu'ils ont vaincues, mérite l'éternelle éxécration du genre humain.

Dans la guerre des russes contre les turcs, qui dura depuis 1769 jusqu'en 1774, par-tout où les premiers parurent, les grecs prirent les armes et se joignirent à eux. L'histoire de cette guerre, aussi bien que la part que les grecs y prirent, sont trop connues pour qu'il soit nécessaire d'entrer dans aucun détail à ce sujet. Les victoires contre les ottomans furent très-multipliées, et leur flotte ayant été détruite à Chishmé, les russes étaient les maîtres d'attaquer Constantinople. Un amiral habile et entreprenant aurait terminé cette guerre par l'expulsion des turcs de l'Europe.

Rien ne contribue davantage à inspirer du mépris pour ce peuple, que les succès des russes dans cette guerre, malgré la lenteur de leurs mouvemens, leur inhabilité à tirer parti des avantages de leur position, en laissant échapper les occasions de frapper des coups décisifs; malgré le manque de plan et de combinaison dans chaque entreprise, et enfin, malgré des fautes nombreuses dans leurs opérations militaires. A la vérité, la bravoure de leurs troupes leur a assuré la victoire par-tout où il était possible de vaincre. Les russes et les grecs se font encore aujourd'hui des reproches mutuels sur leur conduite dans cette guerre. Mais comme les relations publiées jusqu'à présent, sont l'ouvrage des russes, nous ne risquons rien de penser que l'on n'a pas rendu justice aux grecs. Dans la dernière guerre, toutes les fois qu'ils agirent seuls, ils se battirent en guerriers dignes de leurs ancêtres.

L'article XVII du traité de Kainargi, qui a été signé le 10 (21) juillet 1774, porte : « *Que l'empire de russie restitue* » *à la sublime Porte toutes les îles de* » *l'Archipel qui sont sous sa dépen-*

» *dance ; et la sublime Porte promet de*
» *son côté ;*

» 1°. *D'observer* RELIGIEUSEMENT, *envers les habitans de ces îles, les conditions stipulées dans le premier article, concernant une amnistie générale, et l'éternel oubli de tous délits quelconques, commis ou présumés au préjudice de la sublime Porte.*

» 2°. *Que ni la religion chrétienne, ni ses églises, ne seront exposées à aucune espèce d'oppression, et qu'il ne sera point mis d'obstacle à la construction ou réparation desdites églises ; et que ceux qui y officient, ne seront ni opprimés ni insultés.*

» 3°. *Qu'il ne sera exigé de ces îles aucune portion des taxes annuelles auxquelles elles sont soumises ; savoir, depuis le tems qu'elles ont été sous la dépendance de l'empire de Russie ; et ensuite, en dédommagement des pertes considérables qu'elles ont essuyées dans la guerre, pendant l'espace de deux années, à dater de l'époque de leur restitution à la sublime Porte.*

» 4°. *Que les familles qui voudront quitter leur pays pour aller s'éta-*

» *blir ailleurs, pourront disposer libre-*
» *ment de leurs biens; et afin de leur*
» *laisser le tems de mettre ordre à leurs*
» *affaires, il leur sera alloué un délai*
» *d'un an pour leur émigration, à*
» *compter du jour de l'échange du pré-*
» *sent traité.* »

Malgré un engagement aussi solemnel, à peine les russes eurent-ils évacué leurs conquêtes, que les turcs fondirent sur les habitans qui se reposaient sur la foi des traités, et en massacrèrent un nombre incroyable, sur-tout dans la Morée, où ils se livrèrent aux plus horribles excès de la vengeance. Des districts entiers furent totalement dépeuplés; et ce beau pays est maintenant presqu'un désert. Les grecs reprochent aux russes de les avoir abandonnés; et les russes répondent qu'ils croyaient pouvoir compter sur l'exécution d'un traité solemnel. Ils auraient dû savoir que le fetfa du Mufti, a souvent déclaré *qu'on ne devait point garder de foi aux chrétiens.* L'histoire leur offrait mille exemples de cette violation; je ne sais pas même si elle n'a pas eu lieu toutes les fois que leur intérêt s'y est trouvé conforme; et cependant, on

trouve des écrivains qui ne rougissent pas de vanter la fidélité scrupuleuse des turcs dans l'exécution des traités. Ils auraient dû au moins ajouter.... *quand c'était leur intérêt de le faire* ; et alors ils auraient dit la vérité.

Tel est le penchant des grecs pour l'indépendance, que sans être découragés par l'abandon des russes, ni effrayés de l'horrible vengeance des turcs, à peine la guerre se ralluma-t-elle entre les deux nations, ils prirent de nouveau les armes.

Une flotte équipée à Cronstadt mit à la voile pour l'Archipel, sous les ordres de l'amiral Greig, officier anglais, aussi expérimenté que brave. Il avait servi dans la guerre précédente, sous le comte Orlow, qui de simple officier des gardes, où ses exploits s'étaient bornés à appaiser une dispute de taverne, était devenu commandant d'une flotte et d'une armée, ayant à diriger une expédition qui exigeait une expérience consommée, et des talens éminens. Le roi de Suède rendit à l'Impératice le service essentiel de retenir sa flotte dans la Baltique, en l'attaquant dans cette mer, et en lui procurant ainsi une supériorité navale, qui était assurée

aux suédois, si elle en était sortie. Cette imprudente diversion retarda la chûte de la Turquie; d'autres cours intervinrent, et l'Impératrice fut obligée de faire la paix. Mais ce n'eût été qu'une trêve de quelques mois, sans la mort du prince Potemkin, et le concours d'autres circonstances, dont nous ferons mention ci-après.

Dans le même tems, Catherine fit circuler des manifestes dans toute la Grèce, comme dans la guerre précédente, invitant les habitans *à prendre les armes, à l'aider à chasser les ennemis du nom chrétien des pays qu'ils avaient usurpés, et invitant aussi les grecs à reconquérir leur ancienne liberté, et leur indépendance nationale.*

Un grec, nommé Sottiri, fut envoyé dans l'Épire et l'Albanie, avec la mission de distribuer ces manifestes, et de combiner une insurrection avec les chefs des mécontens. Bientôt il y eut sur pied une armée qui établit son quartier général à Sulli. Le pacha de Yanina (Janina) contre lequel elle marcha, fut défait complètement dans une bataille rangée. Son fils fut tué, et dépouillé d'une riche ar-

mure que les vainqueurs envoyèrent à l'Impératrice.

Au moyen d'une souscription volontaire, ils parvinrent à armer à Trieste douze petits bâtimens qui mirent à la voile pour l'Archipel, sous les ordres d'un grec appelé Sambro-Canziani. Partout ils furent victorieux, et la Porte en conçut de si vives alarmes, qu'elle avait retiré presque toute sa flotte de la mer Noire, laissant le capitan pacha exposé à l'attaque de la flotte formidable des Russes qui, à cette époque, se trouvait dans les ports de la Crimée.

L'Impératrice avait envoyé en Sicile le capitaine Psaro, à l'effet d'y établir des magasins pour la flotte de l'amiral Greig: elle avait chargé aussi d'autres agens, de fournir aux grecs de l'argent et des munitions, et de lever les obstacles que les vénitiens qui craignaient d'offenser la Porte, avaient apportés à leur réunion, par le moyen de leur port de Prevasi, le plus voisin de Sulli. Ce fut à cette occasion que les grecs envoyèrent trois députés à Saint-Pétersbourg, pour porter leurs plaintes contre ces agens. Ils présentèrent à l'Impératrice la riche armure

enlevée au fils du pacha de Yanina; mais ceux qui avaient à redouter une enquête sur les déprédations dont ils étaient coupables, les empêchèrent, pendant plusieurs mois, de remettre leur pétition, et de faire connaître leurs griefs; ils parvinrent enfin à obtenir une audience particulière de S. M. I., auprès de laquelle ils furent introduits par M. Zoubow, alors favori reconnu. Voici une traduction littérale de l'original grec du mémoire qu'ils présentèrent à cette princesse.

MADAME,

« Ce n'est qu'après avoir sollicité longtems en vain, des ministres de votre MAJESTÉ IMPÉRIALE, une réponse au mémoire que nous avons eu l'honneur de leur présenter; ce n'est qu'après avoir été poussés au dernier désespoir par l'image des malheurs affreux que ce retard pourra attirer sur nos compatriotes qui, encouragés par les manifestes de V. M. I., ont pris les armes contre l'ennemi du nom chrétien, et nous ont députés pour porter l'offre de leurs vies et de leurs biens aux pieds de votre trône impérial: ce n'est

enfin qu'après avoir perdu toute espérance de recevoir autrement une prompte réponse pour arrêter les ruisseaux du sang de nos frères, qui sans doute coulent déjà à cause de ce retard, que nous osons, prosternés à SES PIEDS, présenter à ELLE-MÊME notre très-humble mémoire.

Un autre devoir également sacré pour nous, et qui était un objet principal de notre mission, nous porte à cette démarche hardie : il s'agit de désabuser V. M. I. qu'on ose tromper, ainsi que ses ministres : nous avons appris, avec indignation, qu'un soi-disant chevalier de Psaro ose s'ériger actuellement en chef et conducteur de notre nation. Cet intrigant abhorré chez nous, où il est sorti de la fange du peuple, y serait encore plongé, s'il ne fût parvenu par une audace inouie, à s'en tirer, en trompant les ministres de V. M. I., et en fesant valoir auprès d'eux des exploits qui n'ont jamais eu d'existence que dans son imagination. S'il ne devait en résulter de fâcheuses conséquences, que pour lui, nous attendrions avec patience qu'il se présentât dans nos contrées, comme il en annonce le projet dans ses écrits, mais qu'il ne s'avisera

jamais d'exécuter. V. M. I. verra, dans notre mémoire, la conduite que ce fourbe a tenue à notre égard. Nous apprenons qu'il a pris des sommes immenses qu'il prétend avoir dépensées pour nous : nous assurons V. M. I. que, ni lui, ni aucun de vos officiers envoyés vers nous, ne nous ont donné un seul rouble. La flottille et les autres armemens de Lambro ont été faits à nos frais : un de nous a abandonné son foyer paisible, a armé à ses frais deux vaisseaux, a dépensé 12,000 sechins pour des armemens ; et les turcs ont massacré sa mère, son frère ; ont rasé ses possessions et ravagé ses terres.

Nous n'avons jamais demandé vos trésors, nous ne les demandons pas actuellement ; nous n'avons jamais demandé que de la poudre et des balles (que nous ne pouvons pas acheter), et l'honneur d'être menés au combat. Nous sommes venus pour *offrir* nos vies et nos biens, et non pour *demander* des trésors.

Daignez, ô GRANDE IMPÉRATRICE ! GLOIRE DE LA FOI GRECQUE ! daignez lire notre mémoire. Le ciel a réservé notre délivrance au règne glorieux de V. M. I. C'est sous vos auspices que nous

espérons affranchir des mains des barbares mahométans, notre empire usurpé, notre patriarchat, et notre sainte religion insultée; et délivrer les descendans d'Athènes et de Lacedémone du joug tyrannique de ces ignorans sauvages, sous lequel gémit une nation dont le génie n'est pas éteint, que l'amour de la liberté enflamme, que le joug de fer des barbares n'a pas avilie, qui a sans cesse devant les yeux, l'image de ses anciens héros, dont l'exemple anime encore aujourd'hui ses guerriers.

Nos superbes ruines parlent à nos yeux de notre ancienne grandeur : nos ports innombrables, nos belles provinces, le ciel qui sur nous sourit toute l'année, l'ardeur de notre jeunesse et même de nos vieillards décrépits, nous disent que la nature nous est aussi propice qu'elle l'était à nos ancêtres. Donnez-nous pour souverain votre petit-fils CONSTANTIN; c'est le vœu de notre nation, (la famille de nos empereurs est éteinte *) et nous

* On croit en Europe que ceux qui portent les noms de communes, Paleologues, etc. sont des descendans de la famille impériale. Cependant les grecs sont loin d'être de cette opinion. Ce ne sont que des noms de baptême, ou des

serons ce qu'étaient nos premiers ayeux.

Nous ne sommes pas de ces gens qui ont osé tromper LA PLUS MAGNANIME DES SOUVERAINES ; nous sommes des *députés* munis de pleins pouvoirs, et d'autres documens des peuples de la Grèce; et comme tels, prosternés au pied du trône de CELLE qu'après DIEU nous regardons comme notre SAUVEUR, nous protestons d'être jusqu'à notre dernier soupir. »

De V. M. I.

Les plus fidèles et les plus dévoués serviteurs.

S.t Pétersbourg, April, 1790.

(L. S.) PANO KIRI.
(L. S.) CHRISTO LAZZOTTI.
(L. S.) NICCOLÓ PANGALO. »

noms qu'ils ont pris plus tard, et qui changent à la seconde génération. Un individu, par exemple, s'appelle *Nicolas Papudopule* : le premier de ces noms, est son nom de baptême; le second, est un surnom, parce qu'il est fils d'un prêtre. Ses fils prennent le surnom de *Nicolopulo* (fils de Nicolaus), qu'ils joignent à leur nom de baptême ; et leurs enfans à leur tour, ont le nom de baptême de leur père pour surnom. Les grecs de Fanar ont affecté depuis peu de perpétuer dans leurs familles des noms illustres, qui n'étaient primitivement que des noms de baptême, ou des noms qu'ils avaient pris d'eux-mêmes, ou qui leur

Comme les signataires de cette pétition, sont à l'abri de la vengeance des turcs, nous ne les compromettons pas en les nommant.

L'Impératrice leur fit l'accueil le plus gracieux, et leur promit l'assistance qu'ils sollicitaient. Conduits ensuite à l'appartement des petits-fils de cette princesse, ils voulurent baiser la main de l'aîné, le grand duc Alexandre, qui leur montra son frère Constantin, en leur disant que c'était à lui qu'ils devaient adresser leur hommage. Ils lui exposèrent en grec l'objet de leur mission, et finirent par le reconnaître pour leur empereur. Le prince leur répondit dans la même langue : « Allez, et que chaque chose réussisse » au gré de vos désirs. »

Les députés remirent, en même-tems que leur mémoire, *un plan d'opérations*,

avaient été donnés par leurs parens ou amis. On peut en dire autant de quelques noms en usage dans l'Archipel, dans les familles qui ont conservé pendant quelques générations, plus de propriété que les autres ; mais ces noms n'ajoutent rien à leur importance, parmi les grecs, qui tous en connaissent l'origine, et ne croient pas qu'il existe des descendans, en ligne directe, de l'ancienne famille impériale, ni des illustres maisons de Constantinople, nonobstant les prétentions de ceux qui en portent les noms, quand ils viennent en Europe.

dont

dont j'extrairai quelques particularités. Après avoir demandé que l'Impératrice fournît aux grecs des canons, qu'elle les mît à même d'augmenter l'escadre de Lambro-Canziani, et qu'elle leur envoyât des ingénieurs pour diriger le siége des places fortes, ils proposaient de commencer leur marche de Sulli, où se tenait le congrès, et d'où ils correspondaient avec toute la Grèce. Ils devaient s'avancer d'abort sur Livadie et sur Athènes, en se divisant en deux corps. Des troupes venant de la Morée et de Négrepont, devaient les joindre à divers endroits désignés. C'est à Négrepont que la flotte de Lambro devait se rendre : de-là, marchant en masse dans la Thessalie, et sur la cité de Salonique, où ils recevraient de la Macédoine des renforts considérables, ils devaient entrer ensuite dans les plaines d'Andrinople, au nombre de trois cents mille hommes, d'après leur calcul; s'y réunir aux russes, et aller droit à Constantinople, où ils espéraient que la flotte russe venant de la Crimée, serait arrivée. Dans le cas contraire, ils croyaient avoir des forces suffisantes pour prendre cette capitale et chasser les turcs de

l'Europe, ainsi que des îles de l'Archipel.

On avait pourvu, dans ce plan, à l'établissement et à la disposition des magasins, ainsi qu'aux moyens de retraite en cas de désastres. Les forces des turcs sur les différens points, et celles nécessaires pour les combattre, avaient été calculées. On avait exactement combiné toutes les ressources, le nombre des troupes que chaque place s'était engagée à fournir, ainsi que les moyens adoptés, à l'effet d'avoir une correspondance secrète dans toutes les parties du pays, tant pour se concerter avec les confédérés, que pour suivre les mouvemens des turcs. Il y avait dans ce plan bien d'autres particularités, dont je ne dois pas faire mention.

L'Impératrice envoya les députés au prince Potemkin, qui commandait l'armée de Moldavie, après leur avoir fait donner à chacun mille ducats pour leurs frais de voyage. Ils quittèrent Pétersbourg le 13 (24) mai 1790. Au mois d'août suivant, ils se rendirent dans la Grèce par la route de Vienne, avec le major général Tamara qui devait diriger toute l'expédition, et leur fournir les secours dont ils auraient besoin.

Il faut observer que le roi de Prusse avait assemblé une armée de 150,000 hommes sur les frontières de la Bohême, au mois de juin 1790; et que la convention de Preichembach fut signée le 27 juillet. On connaissait à Pétersbourg les sentimens de la cour de Londres, au sujet de la guerre : il paraissait probable qu'elle y interviendrait, comme l'avait fait la Prusse. C'est à ces circonstances que nous devons attribuer la lenteur que l'on mit à seconder les grecs. On leur promit les secours qu'ils exigeaient, et bien au-delà : on envoya des fonds; mais il en fut distribué fort peu. Il leur fut enjoint de tout disposer; mais de ne rien entreprendre, jusqu'à ce que l'occasion fût jugée favorable; ce qui, leur disait-on, dépendait de plusieurs circonstances dont ils n'étaient pas instruits. Cependant Lambro agissait seul, sans pouvoir obtenir aucun avantage important. Les choses en restèrent là jusqu'à la fin de la campagne; et à cette époque, le prince Potemkin revint à Saint-Pétersbourg.

La destinée de l'escadre du brave Lambro mérite une mention particulière. Les grecs prouvèrent en cette occasion leur

amour pour la liberté, leur passion pour la gloire, et en même-tems une persévérance dans les fatigues, une discipline et un mépris des dangers et de la mort, dignes de leurs plus illustres ancêtres. Ils combattirent avec avantage contre des flottes infiniment supérieures à la leur; et lorsqu'enfin ils furent attaqués, comme Léonidas et ses compagnons d'armes, par des forces trop formidables pour qu'ils pussent en triompher, ils se battirent en désespérés, jusqu'à ce que tous leurs bâtimens fussent coulés à fond : tous ces braves gens périrent, à l'exception de quelques-uns qui s'échappèrent dans des chaloupes.

Il ne resta à Lambro, pour toute ressource, que l'argent nécessaire pour équiper un seul bâtiment. Sur ces entrefaites, la paix se fit : mais brûlant de se venger, et indigné contre les agens russes, qui l'avaient laissé sans secours, il remit à la voile, attaqua et détruisit plusieurs bâtimens turcs. Il fut déclaré pirate, et désavoué par la Russie ; mais il ne fut point intimidé : à la fin il fut de nouveau accablé par le nombre. Il dédaigna d'amener; son vaisseau sombra ; mais il eut le bonheur d'échapper dans sa chaloupe, et se

réfugia dans les montagnes de l'Albanie.

La conduite des agens de la Russie à son égard fut des plus scandaleuses. Le péculat, dont se rendaient coupables tous ceux qui étaient envoyés au loin pour administrer les deniers de l'Impératrice, était devenu si commun et si impudent, que l'on pouvait dire d'eux, qu'ils regardaient les fonds déposés en leurs mains, comme leur propriété. On souffrit que Lambro fût emprisonné pour les dettes qu'il avait contractées à raison de ses armemens, et ne fut élargi que par le moyen des collectes que firent entr'eux ses compatriotes.

Au printems de 1791, on prépara en Angleterre un armement pour la Baltique, afin d'obliger l'Impératrice à faire la paix. Le roi de Prusse devait seconder par terre les efforts de la flotte britannique. Au lieu de la flotte, ce fut M. Fawkner qui fut envoyé à Pétersbourg. L'Impératrice n'avait point encore déterterminé si elle braverait l'Angleterre et la Prusse, ou si elle ferait la paix avec les turcs, aux conditions qu'elle avait consenties, lorsqu'elle avait eu des raisons d'être sérieusement alarmée. D'après le

tour que les affaires avaient prises en Angleterre, et l'arrivée d'un autre ambassadeur, la Russie savait bien qu'elle n'avait que trés-peu de chose à redouter de la flotte anglaise, et par conséquent de l'armée prussienne.

Dans cette incertitude, on tenait un courier tout prêt à partir, avec des instructions pour le général Tamara. L'envoyé du roi fut informé de cette circonstance, et il aurait pu connaître de même le contenu des dépêches, ce qui l'aurait mis au fait de la résolution définitive de l'Impératrice, relativement à la poursuite des hostilités, ou à la conclusion de la paix. Le courier néanmoins ne fut point dépêché, et cette affaire fut terminée par les envoyés du roi. Le prince Potemkin partit pour l'armée, et fut informé dans sa route de la victoire remportée par Repnin sur l'armée du visir, et de la signature des préliminaires de la paix. Aussitôt que l'Impératrice s'était décidée pour la paix, elle avait envoyé à Repnin des ordres secrets qu'il avait exécutés avec beaucoup d'adresse, et il n'y a point de doute qu'il n'eût reçu copie de l'arrangement fait avec les ministres du roi, avant de signer

les préliminaires. On trouva les moyens d'entraver le départ du messager dépêché à Constantinople; de sorte qu'il n'arriva que lorsque l'intervention de notre ambassadeur ne pouvait plus être d'aucun effet.

On voit clairement que, quoique l'Impératrice prétendît avoir conclu la paix de sa pleine volonté, et avant que l'arrangement fait avec le roi d'Angleterre fût connu de son général, l'intervention de ce monarque influa beaucoup sur cet événement.

Lorsque la nouvelle de la signature des préliminaires parvint à la flotte russe, elle avait battu les turcs sur la mer Noire, et les poursuivait dans le canal de Constantinople, où ils ne pouvaient manquer d'être entièrement détruits; et, si l'amiral russe eût été un homme plus expérimenté, ils auraient tous été pris dans le combat qui avait précédé.

Ainsi se termina une guerre qui, sans les négociations de la Grande-Bretagne et de la Prusse, aurait fini par placer sur le trône de Constantinople le petit-fils de l'Impératrice de Russie; et, si les circonstances n'eussent pas commandé impérieusement la conduite que ces deux puissances

ont tenue dans ce moment, nous aurions eu en Russie et en Grèce, des alliés qui depuis long-tems, auraient, suivant toutes les probabilités, mis sa majesté britannique et l'empereur dans le cas d'humilier un ennemi qui menace toute l'Europe d'une subversion totale, et qui paraît déterminé à affranchir la Grèce de la tyrannie de la Turquie, non pour en faire un peuple indépendant, mais pour l'accabler d'un joug plus tyrannique encore sous le nom de liberté.

Les Sulliotes conservent encore leur indépendance. Souvent ils ont été attaqués par les turcs, mais toujours sans succès. Ils ont soutenu dix-sept batailles ou combats, dont le dernier manqua de leur être fatal, comme on le verra par l'écrit suivant, qui m'a été communiqué par un drogman au service de la Grande-Bretagne. Cette relation jetera un grand jour sur le caractère des habitans de l'Epire; elle contient en outre des faits importans et curieux. On ne peut douter de son authenticité; car elle s'accorde parfaitement avec toutes les autres que j'ai reçues sur ce sujet.

« En 1792, étant au service de France » en qualité d'interprète, je fus envoyé par

» M. Corchenery, consul français, pour
» des affaires relatives au consulat de Sa-
» lonique, à Aly-pacha, à Yanina, capitale
» de l'Epire. J'y arrivai le 1.er mai, et
» je trouvai le pacha occupé à faire d'im-
» menses préparatifs de guerre; j'y vis
» aussi le consul français de Prevesa,
» M. de la Sala, descendant des Salas qui
» livrèrent aux turcs la Morée, dans le
» tems qu'elle appartenait aux vénitiens.
» Il remplissait les fonctions de commis-
» saire dans ce pays, non-seulement pour
» obtenir dans l'Epire des bois de cons-
» truction pour la marine française, mais
» encore pour répandre dans ce pays l'es-
» prit de républicanisme. »

« Il me communiqua l'objet de sa mis-
» sion, et me fit entendre que, si je vou-
» lais le seconder, je pouvais compter
» sur une récompense proportionnée à
» mes services. Un jour que nous étions
» avec Aly-pacha, la conversation tomba
» sur la révolution française, sujet très-
» souvent amené dans l'intention de l'ex-
» citer à secouer le joug de la Porte. Le
» pacha nous dit : « *Vous verrez qu'Aly-*
» *pacha, successeur de Pyros* (Pyrrhus),
» *le surpassera dans tout ce qu'il voudra*
» *entreprendre.* »

Le pacha continua à rassembler des troupes, sans laisser pénétrer ses intentions. En juillet, son armée était composée de vingt mille soldats turcs bien aguerris, et qui étaient d'autant plus redoutables, qu'ils étaient tous albanois. Il déclara ensuite que son dessein était d'attaquer la ville mahométane d'Argirocastro, située à douze lieues d'Yanina, qui n'avait pas voulu se laisser gouverner par une personne qu'il y avait envoyée à ce dessein, ni se soumettre à lui en aucune manière. Sous ce prétexte, il écrivit aux capitans * Bogia et Giavella, les deux plus puissans chefs grecs des habitans de la montagne de Sulli : il les priait de se joindre à lui avec tous leurs soldats ou leurs compagnons d'armes, pour l'aider dans son expédition. Sa lettre était en grec moderne, dont je placerai ici une traduction littérale.

Mes amis capitan Bogia et capitan Giavella, moi, Aly-pacha, vous salue et vous baise les yeux, parce que je connais parfaitement votre courage et vos sentimens héroïques. Je crois avoir grand besoin de vous, et par cette raison, je

* Les grecs appellent leurs chefs capitans.

vous prie aussitôt que vous recevrez ma lettre, d'assembler tous vos héros et de venir à ma rencontre, pour que j'aille combattre mes ennemis. Voici l'heure et le tems où j'ai besoin de vous ; je m'attends à avoir des preuves de l'amitié et de l'amour que vous avez pour moi. Votre paye sera double de celle que j'accorde aux albanois, parce que je sais que votre courage est plus grand que le leur; c'est pour cela que je n'irai point au combat avant votre arrivée, et je m'attends à vous voir bientôt. Ceci suffit ; je vous salue.

« J'étais présent, quand le secrétaire grec du pacha écrivit cette lettre, et j'en pris une copie; ni lui, ni moi n'y ayant trouvé matière à secret.

« Aly-pacha est albanois de Zepedellen; il est fils de Veli-pacha qui gouvernait une partie de l'Albanie. Quoique mahométan, il entend très-peu le turc, et ne parle que le grec et la langue albanoise qui est un mélange de l'esclavon, du turc et du grec, joint à quelques mots de français gothique. Ce patois est parfaitement inintelligible même pour ceux qui parlent les langues que nous venons de citer.

« En recevant cette lettre flatteuse, les chefs réunis à leurs soldats, tinrent entr'eux un conseil. Le capitan Bogia et la majorité des soldats, pensèrent que la proposition du pacha n'était qu'un piège pour les faire tomber en son pouvoir, et se rendre maître de leurs montagnes. Bogia répondit en conséquence au pacha, qu'il avait reçu sa lettre avec beaucoup de respect et de soumission, et qu'il était lui-même prêt à se rendre à ses ordres; mais que, comme il n'avait pu déterminer ses gens à le suivre, il devenait inutile qu'il se rendît seul à son invitation. Le capitaine Giavella, soit par un effet de sa cupidité, soit pour satisfaire son ambition, se décida et acquiesça à la demande du pacha. Il se rendit en conséquence à son armée, accompagné de soixante dix hommes seulement: il y fut reçu avec les marques de la plus vive affection. Le pacha et son armée firent à peu-près quatre lieues de chemin sur la route d'Argirocastro, et campèrent; mais Aly fit partir en avant un poste avancé, composé de quatre cents hommes, sous la conduite d'un buluck-bachi qui s'avança jusqu'aux portes de la ville: le peuple fit une sortie, et il s'ensuivit un léger enga-

gement : Giavella et sa suite furent alors parfaitement convaincus que le pacha n'avait pas d'autres desseins que ceux qu'il avait annoncés, et ils mirent de côté toute espèce de soupçon; mais six jours après ils furent tous saisis au moment où ils s'y attendaient le moins, et où ils se trouvaient dispersés dans le camp turc; et on les chargea de fers : trois d'entr'eux seulement s'étant emparés de leurs armes, se défendirent et moururent en combattant. Les soldats furent envoyés à Yanina, et emprisonnés dans la petite île qui se trouve sur le lac Acherusien, sur les bords duquel est bâti Yanina; mais Giavella fut gardé dans le camp. Le pacha pressa aussitôt sa marche vers Sulli, et arriva devant les montagnes le jour suivant. Les sulliotes qui sont toujours sur leurs gardes, eurent avis de l'approche du pacha et du sort de leurs compatriotes, six heures avant l'arrivée d'Aly. Ils s'assemblèrent aussitôt, et donnèrent le commandement en chef au capitan Bogia dont l'habilité leur était connue.

La montagne de Sulli, ou Caco-Sulli, ainsi appelée par rapport aux malheurs que les turcs y ont éprouvés, est située

à huit lieues de Santa-Maura, (ou Leucas) dans la mer Ioniene : elle a Prevasa (Nicopolis) au sud-ouest, à la distance de dix lieues ; Yanina à l'est, à douze lieues ; et au sud, est Arta qui en est éloigné de huit lieues.

Vers le sud, cette montagne se réunit à celles de Chimera, qui sont également habitées par des chrétiens du rit grec, alliés des sulliotes. A l'est, au pied de la montagne, se trouve une belle plaine d'environ six lieues quarrés dont le sol est extrêmement fertile. Ils y ont bâti quatre villages pour faciliter la culture des terres ; mais dans les instans de danger les habitans se retirent sur la montagne. Comme il n'y a pas d'eau dans la plaine, il y ont creusé des citernes ou des réservoirs, pour recueillir les eaux de pluie.

La montagne fortifiée par la nature, peut être considérée comme imprenable ; de trois côtés ce ne sont que des précipices effrayans ; sa cime est appelée Tripa, qui signifie cavité. Il n'y a qu'un passage raide et étroit pour y monter ; et elle est défendue par trois tours placées à un mille de distance l'une de l'autre, et situées sur des éminences où les accès sont les plus

difficiles. L'élévation est d'environ trois milles, et au premier mille il se trouve un village appelé *Kapha*, mot qui signifie cime ou sommet.

Sur le côté qui regarde Chimera, il y a un petit ruisseau formé de la fonte des neiges de ces montagnes. Dans le cas de nécessité, les sulliotes y puisent de l'eau en y plongeant des éponges, les côtés de la montagne n'étant pas assez unis pour y descendre des sceaux ou toute autre espèce de vase; et les turcs ne peuvent les priver de cette eau qui est défendue par les hauteurs.

Le capitan Bogia ordonna aussitôt qu'il fut averti de l'approche de l'ennemi, que l'on apportât le blé des villages à Tripa, et que l'on rassemblât pour six mois de provisions; ce qui fut fort facile, parce qu'on en tient toujours qui sont disposées à être transportées au premier signal. Les quatre villages furent évacués: moitié des habitans se réfugièrent à Kapha, et les autres à Tripa, leur dernier asile, qui peut contenir dix mille hommes. Comme il leur restait du tems, ils jetèrent dans les citernes, des porcs, de la chaux, et toutes sortes d'immondices, pour empê-

cher les turcs de profiter de l'eau qu'ils y trouveraient.

Les pachas campèrent dans les villages, et cernèrent la montagne à une certaine distance, pour les empêcher de recevoir des secours en troupes, de la part des cimériotes, ou des munitions de Santa-Maura ou de Prévasa, qui les en alimentent toujours. Le gros de l'armée, cantonnée dans les villages, était commandé par Aly-pacha en personne : le corps posté du côté de Chimera, par son fils Mokhtar, pacha d'Arta, (à deux queues) et par le capitan Progno, chef des albanois du Paramathian : celui posté vers Prévasa avait à sa tête Mamed-bey et Osman-bey, son frère : enfin, celui détaché vers Arta, était sous les ordres de Soliman Ciapar, autre chef de la même ville albanoise du Paramathian; homme âgé de quatre-ving-cinq ans, d'une taille et d'une stature gigantesque : rien n'annonçait son grand âge, que l'extrême blancheur de sa barbe. Il avait avec lui onze fils, âgés depuis trente jusqu'à soixante, tous aussi grands et aussi vigoureux que leur père : leur force et leur courage les fesaient considérer comme des héros, et leur donnaient sur

leurs

leurs compatriotes une supériorité remarquable. Ils marchaient toujours ensemble, afin que, si l'un d'eux succombait, les autres fussent là tous prêts à venger sa mort. C'est en général l'usage de ces peuples de se réunir en famille pour aller à la guerre, et de faire payer cher à l'ennemi, quand ils le peuvent, le bonheur qu'il a eu de renverser l'un d'entr'eux. Les plus puissantes familles sont par conséquent celles qui se trouvent les plus nombreuses, et les pères des principales familles sont les chefs de ces corps.

Je ne dirai que peu de chose des albanois du Paramathian. Leur ville est située à douze lieues de Yanina; ils possèdent un territoire de douze lieues de circonférence, et peuvent mettre en campagne vingt mille hommes. Leur pays est si montagneux, si inaccessible, que jamais les turcs n'ont pu parvenir à s'en emparer. Comment devinrent-ils mahométans? C'est ce qu'ils ne peuvent eux-mêmes déterminer. Quelques-uns prétendent que, lorsque les turcs se répandirent pour la première fois dans le pays, ils firent la paix avec eux, et conservèrent leur indépendance, à condition qu'ils em-

brasseraient la religion mahométane. Ils parlent grec, et ne connaissent point d'autre langue. Les turcs et les albanois sont à leurs yeux des peuples efféminés, et ils leur vouent le plus profond mépris. Il n'y a pas dans ce pays de gouvernement régulier : chaque famille ou réunion d'alliés (clan) administre la justice dans son sein, et les clans les plus nombreux sont ceux qui ont le plus d'influence dans le pays, pour tout ce qui concerne les affaires publiques. Ils prennent bien garde de ne point tuer un individu d'un autre clan, parce que ses parens vengent sa mort; et quand une fois il a été versé une goutte de sang, les massacres se succèdent jusqu'à l'extinction totale de l'un ou de l'autre clan. Leur habitude, lorsqu'ils sortent de chez eux, est de porter leur fusil, et jamais ils ne s'en déparent; ils ne restent pas même dans leurs maisons, sans avoir à leur ceinture une paire de pistolets; et la nuit ils mettent ces mêmes pistolets sous leur oreiller, et leur fusil à côté du lit. On use des mêmes précautions dans toutes ces contrées, excepté dans la ville d'Yanina. Il y a cependant parmi les paramathians un nombre con-

sidérable de chrétiens grecs, qui vivent de la même manière qu'eux. Ceux qui sont mahométans connaissent peu leur religion, et n'y sont que faiblement attachés. Leurs femmes ne sont pas voilées; ils boivent du vin, et se marient avec les chrétiens. Il est vrai qu'ils s'abstiennent de la chair de porc; mais, si le mari et la femme sont de religions différentes, ils ne se font aucun scrupule de faire cuire dans le même vase un morceau de porc et un morceau de mouton.

Tous les étrangers turcs, européens, grecs et autres, à qui il arrive de passer sur leur territoire, ou dont ils peuvent se saisir, sont conduits au marché et vendus publiquement.

Etant un jour à Yanina, dans la maison de l'archevêque, je vis un prêtre piémontais qui, en voyageant dans ces contrées, avait été saisi et vendu par les paramathians: voici son histoire telle qu'elle m'a été rapportée par ce prélat. Soliman Ciapar, étant un jour chez lui pour lui rendre visite, lui dit par forme de conversation, qu'il avait acheté un franc pour quatre piastres; mais qu'il n'était bon à rien, et qu'il avait beau le battre du

matin au soir, il ne pouvait lui faire faire assez d'ouvrage pour équivaloir à sa nourriture. Il était déterminé par cette raison, quand il serait de retour chez lui, de le faire tuer, comme un animal inutile. L'archevêque offrit de le lui racheter pour les quatre piastres qu'il lui avait primitivement coûté, et de le payer comptant, s'il voulait lui donner des sûretés; car dans cet endroit on ne s'en rapporte pas à la parole. Le marché fut bientôt conclu, et Ciapar envoya le franc à l'archevêque. Il se trouva que c'était un homme très-instruit, et l'archevêque fonda à Yanina une école pour les enfans grecs, dont il lui donna la direction. Pendant que j'y étais, il gagnait cinquante à soixante piastres par mois, et était si satisfait de sa situation et des bontés de l'archevêque, qu'il résolut de se fixer dans ce pays, et de s'y marier.

Un étranger peut voyager en sûreté dans ces montagnes, et y être fort bien traité par les habitans, si avant d'y entrer, il a eu la précaution de se mettre sous la protection d'un paramathian, qui lui donne toute sûreté pour son retour.

Pour revenir à l'expédition du pacha,

le second jour que l'armée eut campé dans les plaines de Sulli, Ali fit amener devant lui le capitan Giavella, et lui dit que, s'il voulait lui donner les informations nécessaires pour s'emparer de la montagne, non-seulement il lui épargnerait la vie, mais il le ferait beluk-bachi de toute la province. Giavella lui répondit que, s'il voulait le mettre en liberté, il irait à la montagne, et engagerait son parti, et au moins la moitié des habitans à se soumettre à lui, et à prendre les armes contre Bogia; que par ce moyen il introduirait les troupes du pacha dans Tripa, et qu'alors l'autre parti ne demanderait pas mieux que de faire la paix sans combattre. Le pacha y consentit, s'il voulait lui offrir un garant assuré de l'exécution de sa promesse, et Giavella promit de lui donner, comme otage, son fils unique, enfant de douze ans, qui lui était plus cher que la vie. Il ajouta que, s'il le trompait, il pourrait mettre cet enfant à mort. D'après ce traité, Giavella fit venir son fils de la montagne; mais aussitôt qu'il fut lui-même rentré dans ses foyers, il écrivit en grec moderne au pacha la lettre suivante, dont voici la traduction :

Ali-pacha. Je suis content d'avoir trompé un traître ; je suis ici pour défendre mon pays contre un brigand; mon fils subira la mort, mais je le vengerai cruellement avant de succomber moi-même. Quelques-uns, et principalement vous autres turcs, vous direz que je suis un père barbare, de sacrifier mon fils à ma propre sûreté. Je réponds que, si vous eussiez pris la montagne, mon fils aurait été tué avec le reste de ma famille et de mes compatriotes ; alors je n'aurais pas pu venger sa mort. Si nous sommes victorieux, je puis avoir d'autres enfans; ma femme est jeune. Dans le cas où mon fils, tout enfant qu'il est, se sacrifierait à regret pour le salut de son pays, il serait indigne de vivre et de porter le nom de mon fils. Avance, traître; je suis impatient d'être vengé. Je suis ton ennemi juré.

LE CAPITAN GIAVELLA.

Le pacha ne jugea pas à propos, dans le premier moment de sa rage, de mettre aussitôt son otage à mort; mais il l'envoya à Yanina, à son fils Velim-bey, qui gouvernait en son absence. J'étais présent,

lorsque l'enfant fut amené devant lui. Il répondit aux questions qui lui furent faites, avec un courage et une audace qui surprirent tout le monde. Velim-bey lui dit qu'il n'attendait que les ordres du pacha pour le faire brûler vif. « Je ne te crains » pas, répliqua l'enfant; mon père en » usera de même à l'égard de ton père » ou de ton frère, s'il s'empare de leurs » personnes. » Il fut jeté dans une obscure prison, où on ne lui donna pour toute nourriture que du pain et de l'eau.

Le pacha attaqua le village de Kapha, d'où il fut repoussé à trois reprises différentes, avec beaucoup de perte; mais le capitan Bogia, considérant la disproportion du nombre, puisque les sulliotes n'avaient que neuf cents hommes dans Tripa, il résolut d'abandonner ce poste, dont les albanois prirent possession presqu'aussitôt qu'ils l'eurent attaqué. Ils n'éprouvèrent pas moins une perte considérable; car les sulliotes, retranchés et en sûreté au milieu de leurs rochers, fesaient sur eux un feu continuel.

Les troupes du pacha eurent beaucoup à souffrir de la disette d'eau; on la leur apportait de six lieues, sur des chevaux,

car ceux qui voulaient s'en procurer du ruisseau qui coulait au pied de la montagne de Sulli, étaient tués, ou par les pierres que les femmes fesaient rouler sur eux, ou par les grêles de balles que leur envoyaient les soldats, ce qui occasionna une révolte. Le pacha, par cette raison, se détermina à assiéger Tripa le lendemain ; et ayant assemblé ses principaux officiers et huit cents albanois d'élite, il étala à leurs yeux, dans sa tente, tous ses trésors, consistant en ducats vénitiens, et leur dit qu'il leur distribuerait tout ce qu'ils voyaient, s'ils prenaient Tripa. Il leur promit en outre qu'ils partageraient également les immenses richesses que l'on savait être dans ce fort. Le jour suivant, les huit cents albanois commandés par Mehmetember, ayant au centre deux fils de Soliman Ciapar, et à la tête de leur arrière-garde, le capitan Brogno, se disposèrent à monter à l'assaut. En tirant leurs sabres, ils jurèrent de ne pas les remettre dans le fourreau, qu'ils ne fussent victorieux.

Le capitan Bogia laissa quatre cents hommes de garnison à Tripa, et en envoya qratre cents autres qui devaient se

mettre en embuscade dans la forêt des deux côtés de la route, et s'y rester sans se montrer, jusqu'à ce qu'un signal convenu, qui partirait de la seconde tour, leur intimât l'ordre d'attaquer. Lui-même s'enferma dans cette tour avec soixante hommes; et de-là, par des signaux, il dirigeait les mouvemns de toutes ses troupes. Giavella se rendit dans la forêt, comme simple soldat, afin de mieux exécuter les projets de vengeance qu'il méditait, et l'embuscade était commandée par Démétrius, fils de Bogia.

La tête de la colonne albanoise monta jusqu'à la seconde tour, sans éprouver le moindre obstacle; elle l'entoura, et somma Bogia de se rendre. Il répondit qu'il ne pouvait s'en rapporter à eux, mais qu'il se rendrait dès que la capitan Brogno arriverait. Ils continuèrent en conséquence leur marche vers Tripa, le considérant dès-lors comme prisonnier. L'armée du pacha voyant que les albanois s'étaient avancés sans résistance jusqu'au sommet de la montagne, et craignant, si elle tardait davantage d'aller les appuyer, de perdre sa part du pillage de Tripa, abandonnèrent leurs tentes, et gravirent

la montagne, en poussant des cris de victoire. Lorsque Bogia vit que l'ennemi, au nombre d'environ quatre mille, s'était avancé jusqu'à la troisième tour qui était tout près de Tripa, il fit sonner une cloche, signal convenu pour l'attaque, qui devait être un massacre général. Le détachement placé en embuscade, coupa la retraite à l'ennemi qui se trouvait de toutes parts exposé au feu des sulliotes, tandis que ceux-ci étaient couverts par les rochers et par les arbres. Pendant ce tems, Bogia posté dans la seconde tour, fesait un feu terrible sur les fuyards. Les femmes, placées sur les hauteurs, fesaient rouler de grosses pierres que l'on avait toujours soin de tenir sous la main pour cet objet. L'ennemi se défendait vigoureusement, lorsque les sulliotes firent une sortie sur lui, et achevèrent de le mettre en pièces. Tous furent tués, excepté cent quarante hommes qui mirent bas les armes, et furent faits prisonniers. Parmi eux se trouvait un fils de Soliman Ciapar, et plusieurs officiers. Les sulliotes eurent cinquante-sept des leurs tués et vingt-sept blessés. Giavella se trouva au nombre des morts. Après avoir tiré du poste

où il s'était retranché un grand nombre de coups de fusil, et jeté bas beaucoup d'ennemis, il sortit avec quelques-uns des siens pour venger le massacre supposé de son fils, et pour combattre jusqu'à ce qu'il eût tué le dernier de ses ennemis, ou qu'il succombât lui-même. Il avait répandu la terreur et la mort au milieu des rangs des assaillans, dans lesquels il s'était jeté en désespéré, lorsqu'il tomba couvert de blessures au milieu de ceux auxquels il venait d'arracher la vie.

Les corps de ceux qui avaient péri de cette manière, ayant été jetés du haut des rochers, achevèrent de répandre la terreur dans le reste de l'armée, qui prit aussitôt la fuite vers Yanina, et abandonna le pacha. Bogia profita de ce moment pour envoyer deux cents hommes à leur poursuite; et ce détachement tombant sur l'arrière-garde, il la mit en pièces. Le pacha ne se sauva lui-même qu'avec beaucoup de difficulté, et creva deux chevaux avant d'arriver à Yanina. Tout le bagage, les munitions, les armes, les provisions et le trésor du pacha, tombèrent entre les mains des sulliotes, et en outre quatre canons de gros calibre, acquisition infiniment pré-

cieuse pour eux, et qu'ils montèrent aussitôt à Tripa.

Les détachemens campés vers Prevasa, Arta et Chimera, suivirent l'exemple du gros de l'armée, et gagnèrent Yanina en toute diligence. Leur frayeur était si grande, qu'aucun d'eux ne s'arrêta, qu'il ne se vît dans l'intérieur de la ville ; et là même, ils se croyaient encore poursuivis par les sulliotes.

Les communications étant, par cette déroute, rétablies avec les cimériotes, l'armée des sulliotes se trouva tellement grossie en deux jours, qu'ils se jugèrent en état de livrer bataille au pacha en pleine campagne. Ils marchèrent d'abord vers un domaine que possédait Aly, auprès d'Yanina ; et s'en étant mis en possession, ils lui envoyèrent de-là une lettre où ils le menacèrent de le faire prisonnier dans son harem. Ils poursuivirent les paramathians jusques dans leur pays, où ils renversèrent les arbres, et où ils s'emparèrent d'une grande quantité de bêtes à corne, et de nombreux troupeaux de brebis qu'ils conduisirent dans leur montagne.

Le pacha, craignant tout pour sa capitale, députa vers les sulliotes un évêque

pour faire des propositions de paix : elle fut conclue aux conditions suivantes :

1°. Que le pacha céderait aux sulliotes tout le territoire situé entre leurs anciennes possessions et Dervigiana (à six lieues d'Yanina) inclusivement.

2°. Que tous les sulliotes qui avaient été faits prisonniers, seraient remis en liberté. En conséquence de cet article, le fils de Giavella retourna sain et fauf à Sulli.

3°. Que le pacha paierait 100,000 piastres, comme rançon des prisonniers que les sulliotes avaient faits.

Ils conclurent une paix séparée avec les paramathians, ceux-ci n'étant pas dans la dépendance du pacha. Les conditions furent qu'à l'avenir ils seraient alliés, et que, dans toutes les circonstances où les sulliotes auraient une guerre à soutenir, ils leur fourniraient des secours en hommes, en armes et en provisions.

Rentrés dans leurs foyers, les sulliotes partagèrent le butin qu'ils avaient fait et les 100,000 piastres, en cinq parts. L'une fut destinée à la réparation des églises que les turcs avaient endommagées, et à en bâtir une nouvelle à Tripa, qui fut

dédiée à la vierge. La seconde part fut mise dans le trésor public, pour être employée au service du pays. La troisième fut distribuée, par portions égales, à tous les habitans du pays, sans distinction de rang ou d'âge; et enfin, les deux dernières furent abandonnées aux familles de ceux qui avaient été victimes dans le combat.

Le traité ne tarda pas à être violé par le pacha, qui fut battu deux fois de suite: les sulliotes s'acquirent dans ces circonstances un honneur infini.

Le rédacteur de cette relation dit plus loin, que dans ce pays il y a dix grecs contre un turc; que l'armée sulliote consiste à-peu-près à environ vingt mille hommes, y compris leurs voisins les cimeriotes. Il fait voir combien il leur aurait été facile d'effectuer ce que leurs chefs avaient concerté avec les russes; mais je me dispenserai d'entrer dans ces particularités, dans la crainte de donner à cet égard des notions trop précises à ceux qui pourraient être tentés d'en faire un mauvais usage.

On découvrit par la suite, que le consul français, M. de la Salas, avait conseillé au pacha de s'emparer des montages de

Sulli et de Chimera, ce qui le mettrait dans le cas de n'avoir rien à redouter de la part de la Porte, s'il voulait se soustraire à son pouvoir; que les français pourraient alors lui fournir des munitions et de l'artillerie, etc. Ce M. de la Salas a été tué dans la rue, à Prevasa, par un capitaine de la flotte de Lambro.

CHAPITRE X.

L'Empire Ottoman considéré sous le rapport de ses relations extérieures.

Ce que nous avons dit jusqu'ici, a fait connaître au lecteur la situation où se trouve l'empire Ottoman, dans son intérieur. Nous avons suivi ce gouvernement dans ses succès, fondés sur la violence et sur la cupidité; nous avons dessiné le caractère de tyrannie et d'injustice, qui n'a cessé d'être de plus en plus la base de sa politique; nous avons indiqué, enfin, les sources de sa corruption et de sa décadence. Mais ce n'est point assez de faire

connaître les vices de sa constitution et de son administration au-dedans ; le politique désire encore de connaître quelles sont les liaisons du dehors auxquelles ces arrangemens particuliers peuvent donner naissance; quel rang un semblable empire s'est assuré dans la balance politique ; enfin, quel effet son existence a produit sur les autres gouvernemens, et ce qu'ils doivent craindre ou espérer de sa chûte prochaine. Un semblable examen doit, par cette raison, se faire avec des précautions infinies.

Il s'est opéré, dans le système politique de l'Europe, des changemens aussi importans qu'ils étaient imprévus ; et la balance du pouvoir, objet qui a si long-tems fixé l'attention des parties intéressées et leur jalousie, a reçu et reçoit journellement des chocs si effrayans, qu'elle semble menacée d'une subversion totale.

Au milieu de ce cahos, nous pouvons néanmoins distinguer les principaux traités des deux grandes combinaisons d'intérêts, qui divisent maintenant l'Europe par leur opposition mutuelle. Nous devons placer à la tête de ces confédérations, ces deux anciennes rivales en opulence et

en

en gloire, la Grande Bretagne et la France; et, quoique nous soyons portés, avec les philosophes, à regretter sincèrement qu'il existe entr'elles des intérêts incompatibles, des préjugés politiques, sources éternelles de discordes entre ces deux nations, sources que rendent encore plus abondantes leur voisinage et leur pouvoir, nous dirons avec peine, qu'à cet égard et suivant toutes les probabilités, ce mal ne peut qu'augmenter de jour en jour. Non-seulement ces intérêts et ces préjugés, n'ont une existence que trop réelle, mais ils auront plus de force encore de la part des républicains français qui, tant qu'ils prêcheront la liberté universelle, la fraternité, l'amour de l'humanité, agiront néanmoins avec cet esprit de vengeance, de despotisme, d'intolérance, que peuvent seuls produire les préjugés les plus étroits, et la dépravation la plus profonde *.

* Le lecteur se rappelera que c'est un anglais qui parle, et un anglais tout dévoué à la cause de son pays. Il n'est pas indifférent de connaître ce que l'on pense et ce que l'on dit, en Angleterre, des français, et de la révolution qui les a soustraits au joug des rois. La jalousie des écrivains de cette nation, leur haine, se manifestent dans leurs moindres écrits; et celui-ci nous a paru l'un des plus modérés. *Note du traducteur.*

On doit observer que ces deux puissances, aussi bien que la plupart de celles qui se rangent dans la première classe, ont toutes à-peu-près les mêmes relations d'intérêt; mais les états d'un ordre inférieur se trouvent privés de leur influence dans la balance politique de l'Europe; la plupart d'entr'eux sont en partie ou en totalité, détruits, et les autres ont été forcés de contracter des alliances qui étaient diamétralement opposées à leurs anciens principes politiques.

Pour démontrer plus clairement la liaison qui existe entre le système du gouvernement des turcs, et celui de l'Europe en général, il est nécessaire d'examiner les intérêts particuliers des différentes puissances, et d'indiquer celui qu'elles peuvent prendre à l'état actuel ou futur de l'Empire Turc: mais avant tout, un coup d'œil jeté rapidement sur la situation présente des choses, rendra plus précises encore les recherches qui le suivront.

L'attachement que la France témoigne à la Turquie, est avec raison fondé sur les grands avantages commerciaux qu'elle retire de cette nation; sur l'usage qu'elle fait de la Porte, pour opérer une diver-

sion en sa faveur, quand la situation des affaires du continent semble l'exiger, et sur les craintes que lui inspire la Russie qui, si elle se mettait en possession du passage de la mer Noire, pourrait envoyer une force navale dans la Méditerranée, au grand détriment du commerce et de la puissance des français. La localité des possessions de la maison d'Autriche a toujours été pour la France un objet de jalousie; elle s'est par conséquent sans cesse occupée à détruire, ou au moins à affaiblir cette puissance. Les hostilités commises par les turcs, contre l'Empereur, sont donc un nouveau motif de liaison et d'amitié entre la France et la Porte. Un écrit imprimé à Paris, et ayant pour titre : *Politique de tous les Cabinets de l'Europe, pendant les règnes de Louis XV et Louis XVI*, suffit pour jeter le plus grand jour sur ce sujet. On y voit clairement, (quoique nous ayons suffisamment d'autres preuves pour en rester convaincus) que la France considère l'Espagne, la Prusse et la Turquie, comme ses alliées les plus naturelles ; et que toutes les fois qu'elle a été liée avec l'Autriche, elle n'a jamais considéré cette alliance

autrement que comme une nécessité du moment, et sans perdre pour cela de vue le sentiment d'envie qu'elle portait à la prospérité de cette maison ; qu'elle a toujours regardé la conservation des turcs et de leur empire, comme beaucoup plus importante pour elle, que celle de la Pologne et de la Suède ; que la haine et la jalousie qu'elle entretenait contre la Russie, même dans les instans où elle recherchait son alliance et concluait avec elle un traité de commerce, ne pouvaient être égalées que par les sentimens de la même nature, qu'elle conservait contre la Grande-Bretagne. Nous n'avons pas de raison de croire que la République pense aujourd'hui différemment.

La France étant donc par systême l'ennemie déclarée ou secrète des deux cours impériales, c'est vers elle que les puissances qui ont quelque chose à redouter de ces deux cours, doivent naturellement avoir recours.

La Prusse, dont les vues d'agrandissement dépendent principalement de la ruine de la maison d'Autriche ; la Suède et le Dannemark, qui voient avec jalousie, et même avec crainte, le pouvoir

toujours croissant de l'empire de Russie, sont forcés par cette raison de s'attacher à la France, quand ils osent le faire, et doivent être par conséquent également disposés à soutenir la puissance Ottomane.

C'ést par d'autres raisons politiques que les nations méridionales de l'Europe ont intérêt de s'allier à la France. La plupart des souverainetés de l'Italie, en raison de leur peu d'importance, sont de faibles rameaux qui ont besoin, pour se soutenir, de s'accrocher à une plante plus solide. Leur position, la crainte, des motifs de politique, les forçent de rechercher la protection de cette nation, tandis que l'Espagne, inquiète de la supériorité de la Grande-Bretagne sur les mers, et ayant tout à en redouter pour ses colonies, ne voit que la France dont les secours soient capables de dissiper ses craintes et de défendre ses intérêts.

Les mêmes raisons que nous venons de donner pour les relations qui existent entre la France et ses alliés, prises en sens inverse, nous indiqueront celles qui obligent les nations alliées de la Grande-Bretagne à s'appuyer de sa protection. Parmi les puissances secondaires qui lui sont at-

tachées, se trouvent le Portugal et Naples; la première, par une longue habitude de relations commerciales, et par les craintes que lui inspire continuellement l'Espagne, son voisin le plus puissant et le plus dangereux; l'autre, par les raisons bien fondées qu'elle a de croire à l'inimitié secrète ou avouée de la France.

Nous voyons dans l'Autriche un ancien allié qui vient encore de s'unir plus étroitement à nous par un traité récent, et par une similitude d'intérêts, traité qui subsistera aussi long-tems que l'alliance secrète ou publique de la France, de la Prusse et de la Turquie.

La Russie, parvenue au degré d'importance qu'elle a su obtenir, plus encore par la politique de ses princes que par l'étendue de son territoire, et le nombre d'individus soumis à sa domination, tout considérables qu'ils sont; la Russie, dis-je, peut être considérée, par sa situation septentrionale, comme assez éloignée de la sphère des politiques de l'Europe, pour opter, suivant les occasions; à s'attacher à l'une ou l'autre des puissances contendantes, ou observer la neutralité, suivant qu'il convient mieux à ses desseins. C'est

un avantage que nul autre état ne possède, et dont l'Impératrice connaît bien toute l'importance; car elle en a souvent profité, pour éviter de prendre part à des contestations qui cependant ne pouvaient tourner qu'à son profit. La Russie n'est parvenue que depuis peu à l'état de splendeur où elle se trouve maintenant; cependant son armée est devenue la plus formidable de toutes celles de l'Europe, et a sur elles de grands avantages. Outre des forces considérables qu'elle entretient sur la Baltique, elle s'est assurée une supériorité complète sur la flotte turque, dans la mer Noire; supériorité qu'elle doit autant à l'habilité et au courage de ses matelots, qu'au nombre et à l'excellence de ses bâtimens. Elle peut, par cette raison, s'ouvrir un passage dans la Méditerranée, et elle a aujourd'hui entre ses mains le pouvoir, poursuivi avec tant de persévérance depuis l'instant où Pierre I se mit en possession d'Asoph, jusqu'à ce jour, de faire disparaître de l'Europe le despotisme farouche et monstrueux du sceptre ottoman.

L'Impératrice a également conçu le vaste et généreux dessein de soustraire la

Grèce à l'esclavage sous lequel elle gémit, et d'en former un état libre et indépendant, sous le gouvernement d'un prince professant la même religion. Il n'y a pas long-tems que le cabinet britannique croyait de sa politique de contrarier à cet égard les projets de cette princesse ; (nous n'en rechercherons pas dans ce moment les véritables raisons) mais bien convaincus maintenant que les intérêts de la Russie et de la Grande-Bretagne sont les mêmes, ce système a dû changer. La clause que l'on avait toujours insérée dans les précédens traités, relativement à la Turquie, a disparu dans celui de 1795. La guerre entre la Russie et la Turquie est aujourd'hui une raison de fédération entre cette première puissance et l'Angleterre : nous pouvons la considérer maintenant comme notre alliée la plus sûre et la plus naturelle. * . . . .

Si cette esquisse rapide du système gé-

* Depuis que ceci a été écrit, les liaisons qui existaient entre la France et la Turquie, ont changé. Il a dû en résulter un changement dans le système de la Russie et de la Grande-Bretagne ; mais, suivant toutes les probabilités, le sort de la Turquie, ou pour mieux dire de son gouvernement, n'en sera pas moins le même. *Note du traducteur.*

néral de l'Europe se trouve exacte, elle suffira pour faire connaître les motifs qui ont dirigé, et qui dirigeront probablement par la suite la conduite des diverses puissances, dans leurs relations individuelles.

Revenons à la *France*. Cette nation, toujours dirigée par l'intrigue, et féconde en politique habile, a paru dans toutes les circonstances beaucoup mieux instruite que les autres puissances, de l'état réel de la Turquie. Elle a fourni des preuves de la conviction intime qu'elle avait de la faiblesse de son alliée, à l'instant même où il paraissait plus nécessaire qu'elle donnât une grande idée de son importance. Cela est si vrai, que, quand le comte de Vergennes qui, par une longue résidence à la Porte en qualité d'ambassadeur, avait été à portée d'obtenir une parfaite connaissance des ressources de cet empire, reçut du duc de Choiseul des instructions tendantes à engager les turcs à faire la guerre à la Russie, cet ambassadeur lui donna les plus fortes raisons pour agir d'une manière tout-à-fait opposée. Ces raisons parurent assez convaincantes au ministre; elles étaient fondées sur la

faiblesse réelle de l'Empire Ottoman, et sur les idées erronées que les autres cours de l'Europe entretenaient au contraire de sa puissance. Il eût donc été très-impolitique à la France de détruire cette opinion, en permettant que les turcs s'engageassent dans une guerre qui ne pouvait manquer de leur faire perdre leur réputation. Le même comte de Vergennes, lorsqu'il fut ministre, mit au nombre des instructions qu'il donna à M. de Saint-Priest, d'employer tous ses moyens pour engager les turcs à céder à toutes les demandes de la Russie, plutôt que d'entrer en guerre avec elle.

La manière dont se termina, en 1778, la querelle qui s'était élevée entre la Russie et la Porte, fut accompagnée de circonstances assez singulières. Les turcs, au mépris du traité de Kainargi, avaient nommé un nouveau kan de Crimée, et l'envoya avec une flotte composée de vaisseaux de guerre, vers la fin de 1777, au port maintenant appelé Sebastopolis; afin de soutenir les tartares qu'ils avaient auparavant excités à la révolte contre leur kan légitime, Shaheen-Guerrai. La guerre était prête à éclater entre les deux em-

pires, lorsque la Porte, après avoir tenu un conseil secret, se détermina subitement à faire la paix, et notifia cette résolution à M. Stachief, envoyé de Russie. Celui-ci s'adressa à l'ambassadeur d'Angleterre, sir Robert Ainslie, pour assister à la conférence qui devait se tenir à ce sujet, et agir comme médiateur à la signature des conventions. Sir Robert, pour de bonne raisons sans doute, refusa de se charger de cette mission; et M. de Saint-Priest, auquel le même service fut demandé, ne se fit pas prier pour s'en acquitter. Ce n'est donc qu'au refus de l'ambassadeur d'Angleterre, que la France parut comme médiatrice dans cet accomodement. De ce moment, M. Stachief parut se laisser gouverner si entièrement par M. de Saint-Priest, que sa cour jugea à propos de le rappeler. L'Impératrice voyait trop clairement, par la conduite de cet envoyé, que les conseils de la France ne tendaient qu'à soutenir les turcs.

Lorsqu'en 1783, la Russie jugea à propos, tant pour sa propre sûreté que pour la tranquillité de ses sujets sans cesse exposés aux incursions des tartares, de se

remettre en possession de la Crimée, et de l'annexer à l'empire, les français engagèrent encore les turcs à céder à la nécessité, et à plutôt abandonner cette province, qu'à risquer de perdre Constantinople même.

Le feu empereur Joseph II, de concert avec l'Impératrice de Russie, avait formé le projet d'expulser les turcs de l'Europe. Il se flattait d'obtenir, à cet égard, le consentement de la France; mais cette puissance artificieuse ne voulant rien donner au hasard, et se trouvant pour le moment hors d'état de prendre ouvertement le parti des turcs, fesait secrètement mouvoir toutes ses ressources pour écarter l'orage qui la menaçait.

Les cours impériales s'aperçurent de ces manœuvres; mais la France avait déjà déterminé la Suède à déclarer la guerre à la Russie, lorsqu'elle avait vu que, contre son avis, la Porte en avait imprudemment fait autant. Elle avait aussi négocié, par l'entremise de M. de Choiseul-Gouffier, un subside de la part de la Turquie, en faveur du monarque suédois. Le consentement que la France donna, et même la part active qu'elle prit à la résolution de la

Grande-Bretagne et de la Prusse, lorsque ces deux puissances se déterminèrent à s'opposer aux succès de la Russie, et à soutenir le roi de Suède dans cette guerre, ne furent point ignorés de Catherine et de Joseph.

Depuis ce tems, l'Autriche et la Russie, d'après de nouveaux motifs, formèrent avec S. M. Britannique, le projet d'une alliance qui a été mieux cimentée encore par la déclaration ou la triple alliance signée en 1795. Il n'est donc pas étonnant que la France conserve une rancune invétérée contre ces trois puissances, tandis que ses liaisons avec l'Espagne, la Prusse, la Suède et la Turquie, sont le résultat d'intérêts réciproques et naturels. Quelques autres puissances s'attachent à elle par des motifs de crainte et de faiblesse.

L'Espagne, malgré l'étendue de son territoire, et l'immensité de ses ressources, si elle savait en tirer parti, paraît presque descendue au rang des puisssances secondaires. Ses possessions coloniales, source de sa grandeur apparente et de sa décadence réelle, sont devenues pour elle un tel objet d'appréhension, que dans l'impossibilité où elle se trouve de les con-

server par ses propres forces, elle est obligée d'avoir recours à l'alliance d'un voisin plus puissant.

Des deux puissances navales qui rivalisent, la Grande - Bretagne est celle qui inspire le plus d'inquiétudes à l'Espagne, comme prétendant à la souveraineté des mers, et cherchant toujours à agrandir son commerce et ses possessions lointaines. Cette antipathie est renforcée, et par le dépit qu'elle a de voir les anglais à Gibraltar, et par sa prédilection pour la France, d'autant plus qu'elles ont intérêt l'une et l'autre de fermer la Méditerranée aux puissances du nord.

Je ne m'étendrai pas en ce moment sur l'influence des opinions politiques, soit monarchiques ou républicaines, et sur l'appui qu'elles prêtent à l'union des divers états, parce que les principes sur laquelle cette union repose, sont applicables à tous les pays, quelque soit la forme de leur gouvernement. Tant que les nations existantes conserveront entr'elles les relations commerciales et politiques que nous voyons aujourd'hui, le systême général de l'Europe et ses grandes divisions d'intérêt, seront à-peu-près les mêmes.

L'opinion peut, à la vérité, l'emporter en certaines circonstances, sur les considérations majeures, et tirées de la distinction permanente des intérêts politiques, comme le prouve la dernière guerre entre la France et l'Espagne, pour le rétablissement de la monarchie : mais ces causes sont purement temporaires; et dès que la lutte a cessé, on en revient aux principes qui, étant fondés sur des distinctions locales et essentielles, ont le plus grand degré possible de stabilité. La France républicaine a montré qu'elle envisageait l'alliance avec l'Espagne, sous le même point de vue que la France monarchique; (le pacte de famille n'avait que l'intérêt pour base;) et elle a regardé cette alliance, *comme la plus naturelle et la plus mutuelle que la France pût former.* Si ce pays redevient monarchique, nous ferions-nous un allié de Louis XVIII, ou un ami d'un seul émigré ?

La Prusse qu'une suite d'événemens heureux a élevée au point de grandeur où elle est maintenant, doit choisir pour alliée la puissance qui la mettra le plus à même, non-seulement de conserver ce qu'elle possède, mais de faire prospérer

ses continuels projets d'agrandissement. Jusqu'à présent, peut-être, elle peut opter entre la France et la Russie ; mais elle ne doit pas compter sur la cour de Saint-Pétersbourg : des événemens passagers peuvent unir momentanément leurs intérêts ; l'amitié réciproque des souverains peut déterminer pour quelque-tems leurs liaisons politiques : une alliance solide est impraticable. Le partage de la Pologne a semé, entre les deux puissances, un germe de division, qui tôt ou tard se développera. La Prusse n'a rien à craindre de la France sous ce rapport. C'est la nation qui peut lui procurer le plus d'avantage, comme celle aussi à qui son alliance peut être le plus utile. La Russie et l'Angleterre ont occasionnellement contribué à son agrandissement ; mais elle a toujours eu lieu de suspecter leurs arrières desseins, lors même qu'elle en recevait des secours. D'ailleurs, si la Prusse s'allie à la Russie, il faut que l'Autriche se joigne à la France ; et en cas de guerre entre les deux premières de ces puissances, il ne serait pas facile au cabinet de Berlin de dissoudre l'alliance de l'Autriche avec la France, pour se réunir

à

à celle-ci, dans un moment de détresse. Il n'est guères probable que ce cabinet veuille se mettre à la disposition d'une puissance sur laquelle il ne peut pas compter pour long-tems. L'agrandissement de la Prusse doit s'opérer aux dépens de la maison d'Autriche, et le systême de la Russie ne sera jamais d'y coopérer.

La Prusse temporisera avec la cour de Saint-Pétersbourg; mais une alliance avec la France sera indubitablement le résultat de ses combinaisons politiques. C'est son unique ressource, dans le cas où la Russie manifesterait contr'elle des intentions hostiles. L'Autriche doit, en ce moment, concevoir de vives inquiétudes, en voyant la Prusse concourir avec la France à l'anéantissement de la confédération germanique. Une pareille conduite ne laisse au cabinet de Berlin, d'autre appui que celui du directoire; et de quelque manière que cette lutte se termine, elle aura suscité contre la Prusse une haine profonde, qui peut avoir ultérieurement des conséquences d'autant plus funestes pour elle, qu'elle a perdu son génie tutélaire. Il fallait tous les talens du grand Frédéric

pour défendre ses états contre des voisins puissans qui les convoitaient ; et encore n'est-ce qu'avec peine qu'il les a conservés. On ne doit pas s'attendre à retrouver des qualités aussi éminentes dans un autre monarque.

On ne peut douter que la France et la Prusse ne se regardent comme mutuellement intéressées à s'allier l'une à l'autre. Il est évident même qu'elles pensaient ainsi à l'époque où elles avaient d'autres alliances. Nous n'avons qu'à nous rappeler ce qui s'est passé dans ces derniers tems entre la France et l'Autriche, entre la Russie, l'Autriche et la Prusse, pour nous convaincre que les alliances naturelles l'emporteront toujours, en dernier résultat, sur des rapprochemens de circonstance. Il est inutile de nous appesantir sur des faits si généralement connus. Si le roi de Prusse, dans la dernière guerre, s'est joint à l'Autriche, ce fut pour la défense de la monarchie, dont il croyait alors la restauration possible. Dès qu'il changea d'avis, il s'allia de suite avec la France république. Cette conduite de la Prusse *

* Il ne faut pas perdre de vue que c'est un anglais qui parle.

a prolongé les malheurs de l'humanité; en ce qu'elle a fait échouer la campagne qui devait les terminer, et entraîné loin de la France une guerre qui a presque ruiné l'Europe. Quels avantages en a-t-elle recueilli ? Cette campagne, la seule qu'elle ait faite, a détruit la consistance politique qu'elle devait à quarante ans de succès. Les principes de la démocratie et de la rebellion, ont pénétré dans la Prusse. Des gens de lettres, pour ne pas dire un très-grand nombre d'officiers de l'armée, y ont répandu ces germes de révolution; et il n'y a pas de contrée en Europe, plus mûre pour un pareil événement. Il ne reste rien des trésors qu'avait laissés le Grand Fédéric; et ce qui est pis encore, le bon esprit de l'armée, cette émulation de gloire, ce dévouement à la cause du souverain qui, plus que sa discipline, l'avait rendu si formidable, ont totalement disparu.

En 1791, le roi de Prusse avait sur pied plus de 200,000 hommes prêts à agir. Le peuple était attaché à son gouvernement et à son prince. L'armée n'avait rien perdu de cet esprit belliqueux qui lui avait été inspiré par le Grand

Frédéric. Les trésors de l'état étaient encore intacts; et l'influence de la Russie en Pologne, où elle était devenue formidable, avait cédé au crédit de la Prusse.

La Suède serait à peine comptée parmi les puissances qui jouent un rôle en Europe, si sa position locale ne la mettait à même de faire une diversion en faveur des turcs, par une guerre avec la Russie. C'est sous ce rapport, que la France l'a toujours envisagée comme une alliée utile, qu'elle lui a fourni des subsides, et qu'elle a soutenu ses intérêts. Mais depuis sa décadence, les services qu'il lui est possible de rendre encore, ne sont pas jugés équivalens à ce qu'ils coûtent. L'ancienne liaison subsiste plutôt pour empêcher que la Suède n'en forme d'autres, qu'en raison des avantages qu'elle procure.

Si la Suède voulait observer une rigoureuse neutralité, la Russie ne penserait guères à la démembrer davantage. Mais, si une nouvelle guerre s'allume, le golfe de Bothnie deviendra, selon toutes les apparences, la limite des deux états. Il est à croire que la Suède connaît maintenant ses vrais intérêts qui l'obligent à être bien avec la Russie, et à souffrir

patiemment ce qu'elle ne peut pas éviter. C'est une situation humiliante sans doute; mais quelles sont ses ressources pour en sortir? Elles sont nulles; et cela, par sa faute. Une conduite différente, loin d'améliorer son sort, augmentera sa détresse. Il n'est pas certain que la France et la Prusse réunies pour la sauver, pussent en venir à bout, quand même elles y emploieraient toutes leurs forces.

Quelqu'humiliant que soit cet état de dépendance, c'est le seul pourtant qui garantisse au roi de Suède sa couronne. Le peuple suédois, par ses liaisons avec la France pendant la minorité du monarque actuel, a retrempé, pour ainsi dire, son ancien caractère républicain; et il est peut-être plus enthousiaste que les habitans de beaucoup de départemens français. Dans l'hiver de 1795, le théâtre de Norkoping fut fermé : le peuple obligea les musiciens de jouer l'air *ç'a-ira*, et répéta en chœur cette chanson patriotique, dont un professeur de l'université a donné une excellente traduction suédoise.

La conduite du feu roi de Suède, lors de la guerre qu'il déclara à la Russie, est digne de remarque. Il commença cette

guerre dans un tems où l'Impératrice se reposait entièrement sur sa neutralité et croyait le pouvoir faire, attendu les intérêts de la Suède même. Ebloui par ces prestiges qui trompent si souvent l'ambition des princes, Gustave brûlait de jouer un rôle brillant sur le théâtre de l'Europe, et de marcher sur les traces de son illustre prédécesseur, Charles XII. Il saisit, pour faire éclater ses projets, le moment où les armées russes étaient, dans le midi, opposées aux forces ottomanes. Mais cette circonstance même rendit son aggression si palpable, que ses propres sujets la blâmèrent universellement, au point que les armées de Suède et de Finlande protestèrent contre cette guerre. L'Impératrice avait montré si peu de défiance, qu'elle n'avait point de forces suffisantes sur cette frontière, pour empêcher une invasion; et si le roi de Suède avait pu compter sur la fidélité de son armée, il arrivait sans obstacle à Saint-Pétersbourg, et s'en emparait d'un coup de main. Heureusement, pour lui-même, l'Impératrice en fut quitte pour la peur; et le canon de la flotte suédoise ne fit qu'ébranler les fenêtres de son palais. Si Gustave avait

réussi, il est certain que Catherine n'aurait mis bas les armes, qu'après s'être complètement vengée.

L'imprudente ambition du roi de Suède se manifesta, sur-tout, dans son empressement à attaquer l'escadre russe qui fesait voile pour la Méditerranée. Son intérêt était de la laisser aller à sa destination : son éloignement rendait la flotte suédoise maîtresse de la Baltique.

Ce fut au mois de mai 1788, que la flotte suédoise mit à la voile de Carlscrone, avec des dépêches cachetées qui ne ne devaient être ouvertes qu'à la hauteur de l'île de Gotland : ces dépêches contenaient l'ordre d'agir offensivement contre la Russie : mais la déclaration du roi, concernant les motifs qui le portaient à déclarer la guerre, ne parut qu'au mois d'août de la même année, quoiqu'elle fût datée du 21 juillet précédent. Une conduite aussi contraire aux maximes généralement reçues dans tous les états civilisés, était fondée sur des raisons aussi ridicules qu'injustes. Voici ce que porte le manifeste de Gustave :

La déclaration de guerre de la sublime Porte contre la Russie, a été, pour cette

dernière puissance, un nouveau motif qui l'a engagée à redoubler ses efforts, à l'effet de semer la division et le trouble dans le sein de la Suède qui, unie à la Porte Ottomane par un traité ancien et permanent, conclu en 1739, est obligée par ce traité de ne point abandonner un aussi ancien allié, etc. etc.

S. M., toujours fidèle à ses inclinations pacifiques, est prête à faire la paix, pourvu que l'Impératrice veuille lui offrir des conditions honorables, et lui garantir que la Porte Ottomane obtiendra une paix solide et permanente.

Le traité de 1739, d'après lequel Gustave se disait engagé à défendre la Turquie, était purement défensif; et, en outre, il avait été annullé par le premier article du traité d'Abe, conclu avec la Russie en 1743; traité dont la Porte avait reçu dans le tems une notification officielle.

Le feu roi de Suède, animé par les mêmes motifs que le roi de Prusse, se préparait à prendre une part active dans la guerre contre la république française, à dessein de se ménager l'appui du trône qu'on espérait relever. Après sa mort, le régent,

regardant le gouvernement républicain comme irrévocablement fixé, tint une conduite différente, d'après les mêmes vues, celle d'une alliance avec ce pays. Il s'en faut de beaucoup, tant que dura la régence, que la Suède ait gardé avec les alliés la neutralité dont elle fesait profession; et elle aurait pu s'en repentir, s'ils avaient cédé aux représentations de l'Impératrice. En vain la Suéde aurait-elle compté sur la coopération de la flotte danoise; la Russie eût empêché leur jonction, ou serait parvenue à anéantir leurs forces combinées. L'île de Bornholen n'attend que ses armées pour se soumettre; et quoiqu'il n'y ait point de port, ils est aisé de parer à cet inconvénient. De ce point, la flotte russe serait en état de se mettre en mer six semaines plutôt que la flotte suédaise de Carlscrone: elle pourrait donc facilement empêcher sa jonction avec les danois.

On objectera que l'Angleterre a intérêt de ne pas souffrir que la puissance suédoise soit anéantie par la Russie. Quoiqu'il en soit, ni l'Angleterre ni la France, ne peuvent servir la Suède plus essentiellement, qu'en tâchant de la mettre bien

avec la cour de Saint-Pétersbourg. Malgré tous les secours qu'elle pourrait tirer des alliés les plus puissans, il est impossible qu'elle ne succombe pas à la longue, sous la grande supériorité de l'empire Russe.

Dans la guerre actuelle, qui a atteint les intérêts de toute l'Europe, nous avons vu le Danemark marcher sur la même ligne de neutralité que la Suède, et demeurer unie à cette puissance : nous avons vu leurs flottes combinées croiser dans la Baltique et dans la mer du Nord : nous avons vu enfin ces deux états, animés par les mêmes vues, fidelles à la neutralité beacoup moins qu'à leur prédilection pour la France, en dépit des alliés dont ils auraient sans doute éprouvé le ressentiment, si, comme je l'ai déjà dit, la cour de Saint-James n'avait pas eu plus d'indulgence que celle de Saint-Pétersbourg. Qu'en eût-il coûté de détacher de nos forces une escadre qui, réunie à celle de l'Impératrice, aurait terminé tout d'un coup le différent, par la destruction des marines suédoise et danoise? Ces deux puissances ont échappé à cet orage : il est de leur intérêt d'être plus circonspectes à l'avenir.

Il y a eu dans la conduite du Dane-

mark, à l'égard de la Russie, autant d'ingratitude que d'imprudence.

Sleswick qui, en 1762, faillit attirer sur le Danemark les armes de la Russie, lui fut assuré et garanti, en 1776, par les deux cours impériales, à la sollicitation de Catherine; et plus récemment encore, par l'accession de la cour de Londres, lors de la triple alliance conclue en 1795. Au reste, la situation locale et la faiblesse relative de ce royaume, le tiendront toujours sous la dépendance de l'Angleterre ou de la Russie. Son alliance avec la Suède ne peut être qu'un arrangement momentané, quelques efforts que fasse la cour de Copenhague pour le rendre permanent par l'entremise et avec l'appui de la France. Les petits états sont toujours subordonnés aux plus grands, dans les relations extérieures; et une égalité de pouvoirs parmi les souverains, est aussi chimérique que parmi les individus. Cette manie de nivellement politique aurait-elle gagné les rois de Suède et de Danemark, comme elle a gagné leurs sujets?

La Sardaigne * mérite une attention

* Pour juger de la justesse de ces réflexions, il faut se reporter à l'époque où l'auteur écrivait. Il y a bien peu de tems sans doute; mais dans la rapide succession des événemens actuels, les mois sont des siècles.

particulière, d'autant plus qu'on a mal apprécié son importance. Il était extrêmement nécessaire, sans doute, d'opposer une barrière à l'entrée des Français en Italie : mais il y a long-tems que la cour de Turin a abandonné ce plan ; et sa politique actuelle paraît avoir pris une direction toute opposée. Il ne s'agit plus de savoir si elle conservera la Savoie. Ce pays gouverné despotiquement, désirait un nouveau maître, long-tems avant la révolution française. Le mécontentement était égal parmi les paysans, comme parmi les nobles, le nom de savoyard étant un obstacle qui fermait accès aux dignités et aux places. Ces causes, jointes à d'autres principes de faiblesse que les événemens antérieurs avaient développés, firent de ce pays une proie facile pour la France.

Dans les longs débats de la France avec la maison d'Autriche, dont l'une voulait empêcher l'autre de s'établir en Italie, l'alliance de la cour de Sardaigne, qui en avait la clef, était ardemment ambitionnée : c'est ce qui donna de la consistance à cette cour qui, changeant d'alliés, quand elle trouvait l'occasion favorable, gagnait quelque chose à chaque traité, et se ménageant les moyens, grace aux subsides qui lui

étaient fournis, de discipliner et de tenir sur pied des forces respectables. Mais dès que la France eut renoncé à ses prétentions sur le Milanais et sur le grand duché de Toscane, le roi de Sardaigne, dont l'alliance avait cessé d'être utile, ne fut plus en état de conserver les troupes qu'il avait mises sur pied, et sa puissance devint bientôt à-peu-près nulle. Pendant quelque tems, l'alliance de l'Autriche et les subsides de l'Angleterre, lui facilitèrent les moyens de développer un peu d'énergie; mais ces secours se trouvèrent insuffisans, et l'entrée de l'Italie fut ouverte aux français. Il est à croire que la Sardaigne demeurera alliée de la France qui la tient maintenant sous sa dépendance, à moins qu'elle ne finisse par devenir une de ses provinces. Le fait est que cet état a toujours été l'ennemi secret de l'Autriche, dont il n'a quelquefois favorisé la cause, que dans la vue de s'agrandir lui-même ; et ce qu'il ambitionnait le plus, était d'opérer son agrandissement aux dépens de cette puissance.

Naples pourrait posséder une marine considérable, et devenir une puissance navale très-importante dans la Méditerra-

née. Les motifs qui ont rapproché l'Espagne et la France, ne sont pas du même intéret pour la cour de Naples : elle n'a point de colonies à perdre ; elle ne craint ni nos entreprises commerciales , ni notre influence dans la Méditerranée. Le cabinet de Madrid ne la dirige plus , comme autrefois ; son intérêt présent s'y oppose ; et la Grande-Bretagne doit lui paraître un allié précieux dans la circonstance actuelle. La France a toujours été son ennemie ; c'est elle qui l'a empêché d'avoir une marine; de sorte qu'elle restera dans un état de sujetion et de dépendance , tant que la Méditerranée ne sera pas accessible à l'Angleterre et à ses alliés. La cour de Naples doit donc désirer qu'il y ait dans cette mer , des forces en état de lutter contre celles de France et d'Espagne , puisque de-là dépendent son existence et sa prospérité. C'est elle qui perdrait le plus à l'établissement des français en Italie.

L'Autriche qui , après la Russie , est la plus ancienne, et aujourd'hui du moins l'alliée la plus naturelle de la Grande-Bretagne ; cette puissance, protectrice naturelle de l'Allemagne , et celle qui con-

trebalance le pouvoir des français sur le continent, a déployé de grands moyens dans cette guerre, pour la défense des intérêts qui lui sont communs avec nous: elle a eu besoin sans doute des subsides que nous lui avons fournis. Avec des armées nombreuses, aguerries et bien disciplinées; avec des ressources inépuisables pour les recruter, elle manquait d'argent, et elle a commencé la guerre dans un moment particulièrement désavantageux pour elle. La Prusse, sans être amie de l'Autriche, agit d'abord de concert avec elle. S'il est une cause assez importante pour neutraliser leur animosité réciproque, et les faire concourir à l'exécution du même plan, c'était celle sans doute qu'ils avaient entrepris de défendre, puisqu'il s'agissait d'un intérêt général, de l'intérêt particulier des peuples, de l'existence même des monarques, autant que de celle de tous les états civilisés. On sait quel fut le résultat de cette coalition. Les français sont parvenus à la dissoudre, en persuadant au roi de Prusse que leur gouvernement était inébranlable; fidelles, en cela, à leur ancienne politique: *divide et impera.*

La cour de Berlin s'est prêtée également au projet qu'a la France républicaine, d'anéantir la confédération germanique, garantie par la France monarchique. Mais le but est le même; l'humiliation de la maison d'Autriche. Les français y réussirent en partie par le traité de Westphalie : la guerre qui l'avait précédé, quoiqu'elle eût la religion pour prétexte, était en effet une guerre de politique.

Depuis cette époque, les français ont toujours eu cet objet en vue, soit dans leurs hostilités, soit dans leurs intrigues secrètes. Nous les verrons toujours seconder la Turquie, dans les guerres qu'elle fera à l'empereur, quelqu'injustes qu'elles soient; et c'est d'après cela, que l'Autriche doit chercher, dans la Grande-Bretagne, son plus solide appui. L'Angleterre ne doit pas seulement coopérer à la défense des possessions actuelles de l'empereur; elle doit l'aider aussi à se fortifier sur les côtes de la mer Adriatique, ainsi que dans la Turquie européenne; portion qui lui convient plus naturellement qu'à la Russie ou aux grecs, dans le cas où les Ottomans seraient chassés de l'Europe.

La

La Russie, la plus puissante, comme la plus naturelle et la plus utile alliée de la Grande-Bretagne, a ses intérêts si intimement unis aux siens, que leurs combinaisons et leurs mouvemens politiques ne doivent jamais être séparés. Son commerce avec les anglais, est pour elle de la plus haute importance, puisqu'il produit annuellement, en sa faveur, une balance d'un million à un million et demi sterlings. Dans le courant de l'année dernière, il est entré dans le port de Saint-Pétersbourg seulement, cinq cents trente-trois navires anglais, qui ont pris un chargement de productions russes, estimées 2,400,000 sterlings. Les bâtimens danois y étaient les plus nombreux après les anglais, et on n'en comptait que quatre-vingt-six. L'exportation faite à la même époque par les portugais, quoique la plus considérable après la nôtre, ne fut évaluée qu'à 80,000 livres sterlings. Le commerce avec la Russie est aussi d'une grande importance pour l'Angleterre qui en tire la majeure partie de ses munitions navales, et emploie à cette importation plusieurs centaines de navires, et quelques milliers de marins. Depuis que l'Impéra-

trice a ajouté à ses états le reste du pays où croît le chanvre, nous avons besoin de cette puissance un peu plus qu'auparavant, quoique pas autant, peut-être, que l'imagine le cabinet de Saint-Pétersbourg, et qu'il serait aisé de prouver, si ces considérations n'étaient pas étrangères à cet ouvrage. Le commerce de la France avec la Russie est bien peu de chose, si on le compare à celui de l'Angleterre. Durant l'année qui suivait le traité de commerce dans lequel les français stipulèrent tout à leur avantage, ils n'ont tiré de la Russie, que pour environ 60,000 livres sterlings de marchandises. Ils peuvent étendre leur commerce dans tous les ports que la Russie a dans la mer Noire; mais le parti qu'ils ont tiré jusqu'à présent de cette facilité, n'est rien, comparé aux pertes qu'ils essuieraient par l'expulsion des turcs de l'Europe. Cependant, si leurs exportations de la Russie sont peu considérables, il n'en est pas de même de leurs importations; non-seulement ils y envoient directement, par mer, une grande quantité de marchandises, mais il y entre le plus souvent, en contrebande, par terre et par les ports

d'Allemagne sur la Baltique, beaucoup de riches étoffes, de bijoux et d'autres objets de luxe, venant de France.

La Russie n'est point notre rivale sur les mers; nous ne sommes pas la sienne sur le continent : elle a besoin de nos flottes, comme nous avons besoin de ses armées. Les alliances que ses intérêts lui indiquent, sont précisément celles qu'une saine politique nous prescrit : nous ne rivalisons en rien; et la prospérité de l'une des deux puissances ne peut qu'ajouter à la force de l'autre. A l'aide de la Russie, nous pouvons protéger les amis et humilier les ennemis que nous avons sur le continent. A l'aide de l'Angleterre, les flottes russes peuvent naviguer en sûreté dans toutes les mers, et faire subir à leurs ennemis la peine de leurs insultes. Il n'y a pas même de rivalité dans le commerce entre les deux nations. Les productions de la Russie, en partie brutes, en partie manufacturées, arrivent dans ses ports, des provinces les plus éloignées; et ce transport forme une branche de commerce intérieur infiniment utile. Là se trouvent nos commerçans qui, *seuls*, sont dans le cas d'acheter ces productions; qu'ils trans-

portent ensuite dans nos ports, sur leurs propres bâtimens : il n'y a point non plus de rivalité sous ce dernier rapport, puisque la Russie n'a point de marine marchande ; mais ce qui compense ce désavantage, c'est la balance qui existe en sa faveur, d'une manière si marquée. Enfin, il n'est aucun point de vue sous lequel ces deux puissances puissent se nuire, et elles ne devraient rivaliser que dans leur empressement à resserrer les liens qui les unissent.

D'après ce que nous avons dit, il est intéressant pour l'Angleterre, que la Russie s'attache à empêcher la France de tirer, en tems de guerre, les munitions pour sa marine, soit par l'entremise de la Suède ou du Danemark, soit par les ports de la Russie. Il importe en même-tems que cette puissance domine dans la mer Noire, non-seulement afin d'ouvrir ses ports aux flottes britanniques, mais aussi pour leur envoyer des secours dans la Méditerranée, et les mettre en état de résister à la formidable coalition de l'Epagne et de la France. Il est vraiment extraordinaire que, dans la variété discordante des intérets politiques, il existe deux grandes puis-

sances qui aient entr'elles autant de relations réciproquement avantageuses, avec aussi peu de causes de rivalité.

On a reproché à l'Impératrice beaucoup d'inconstances dans ses alliances, peu de consistance dans ses vues politiques: l'on a dit qu'elle ne cherchait qu'à tirer parti des circonstances pour son propre avantage. Il doit paraître évident aujourd'hui que, si elle a varié ses moyens pour arriver à son but, elle est restée fidelle au plan qu'elle avait adopté en montant sur le trône ; et que, si elle a changé d'allié, c'est qu'elle ne pouvait plus compter sur ceux qu'elle avait pris.

Dans toutes ses liaisons politiques, Catherine a eu pour objet l'expulsion des turcs de l'Europe, et le rétablissement de l'empire grec. Aussi long-tems que son allié a paru favoriser ce projet, elle lui est restée inviolablement attachée: mais aussitôt qu'elle s'est aperçue que ses desseins lui donnaient de l'ombrage, et qu'il voulait la contrarier, elle a sacrifié toute autre considération, pour devenir son ennemi secret. Ce n'est pas Catherine qui a conçu d'elle-même le vaste plan qui a été le but principal de ses opéra-

tions politiques. Pierre le Grand fut le premier qui le crut praticable, et depuis ce moment, le cabinet de Saint-Petérsbourg ne l'a jamais perdu de vue.

LImpératrice déclara ouvertement ses intentions, dans le manifeste adressé aux grecs, à l'époque de la guerre qu'elle fit aux turcs, dès le commencement de son règne, en conséquence de son intervention dans les affaires de Pologne; intervention qui n'était qu'une mesure préalable pour subjuguer les turcs, ses armées ne pouvant se passer des ressources que la Pologne était à même de lui fournir. Des événemens postérieurs ont porté le dernier coup à l'existence politique et à l'indépendance de ce pays.

La chaleur avec laquelle le cabinet de Saint-James épousa les intérêts de la Russie dans cette guerre; l'envoi qu'il fit d'une force navale, pour agir en sa faveur; sa déclaration aux cours de Versailles et de Madrid, portant qu'un refus de la laisser entrer dans la Méditerranée, serait regardé comme un acte d'hostilité contre l'Angleterre, lui concilièrent tellement la prédilection de l'Impératrice, qu'elle en donna des preuves dans toutes

les circonstances, non-seulement au gouvernement, mais aux simples individus de la nation anglaise. Il ne fallut rien moins pour la faire changer, qu'une opposition à son plan favori, qu'elle regardait comme tenant à ses intérets les plus chers, et comme devant attacher une gloire éternelle à son règne.

Son dévouement à la Grande-Bretagne excitait la jalousie du cabinet de Versailles : il n'est point d'efforts qu'il n'ait fait constamment pour l'affaiblir, jusqu'à ce qu'il ait réussi, malheureusement pour nous. Il représenta notre commerce avec la Russie, comme un monopole ruineux et humiliant pour l'empire; il fit naître des doutes sur la sincérité de notre attachement à l'Impératrice, et sur notre coopération à l'exécution de son projet favori, donnant à entendre que notre unique but était de retenir sa marine dans un état de dépendance, de manière à la rendre incapable d'agir sans la nôtre, et de nous réserver le pouvoir de régler et d'arrêter ses mouvemens : enfin il s'assura, à grands frais, un parti dans le conseil de l'Impératrice, pour nous contrarier.

Le second petit-fils de Catherine naquit

au mois de Janvier 1779; il fut nommé Constantin. On lui donna pour nourrices des femmes grecques, et il suça, avec le lait, le langage des grecs, dans lequel il se perfectionna dans la suite, à l'aide d'instituteurs de cette nation. Enfin, toute son éducation tendit à le mettre en état d'occuper le trône de Constantinople, et personne ne doutait alors que ce ne fût là le projet de l'Impératrice.

Dans la même année, (1779) cette princesse s'était déterminée à fournir à l'Angleterre des secours puissans contre les colonies anglo-américaines, soutenues dans leur révolte par la couronne de France. Le prince Potemkin qui demeura persuadé jusqu'au dernier moment de sa vie, que le succès de la grande entreprise contre les turcs, dépendait d'une alliance avec la Grande-Bretagne, avait seul la direction de cette affaire, à l'exclusion du comte Panin, alors à la tête du département des relations étrangères, et partisan de la France. Ce dernier ayant eu quelque soupçon de ce qui se passait, se servit d'une demoiselle Guibal, gouvernante d'une nièce de Potemkin, pour se procurer des papiers que le prince gar-

dait sous son oreiller, et qui furent remis à leur place, après que Panin en eut pris lecture. Ce ne fut que long-tems après que cette supercherie fut découverte. Le comte parvint à faire retarder la signature de l'ordre qui était déjà dressé pour l'envoi d'un secours efficace à la Grande-Bretagne, et y substituer le projet de la *neutralité armée*, imaginé par le feu roi de Prusse, que l'Impératrice adopta, parce qu'il flattait davantage sa vanité. Envain Potemkin s'y opposa de tout son pouvoir; envain s'attacha-t-il à représenter que, si les autres nations neutres qui avaient de bons vaisseaux, et des marins expérimentés, conservaient la liberté de transporter en France, en tems de guerre, le chanvre et les autres productions de la Russie, les bâtimens russes ne seraient jamais employés; mais qu'une conduite contraire créerait une marine marchande que l'empire n'avait pas encore. Tous ses argumens échouèrent contre l'assurance que donna le comte Panin, de l'assentiment de la France aux projets de l'Impératrice contre les turcs; (ne pouvant les défendre, cette cour les avait abandonnés,) et en même-tems

des obstacles que l'Angleterre ne cesserait d'y apporter. Le prince Potemkin, voyant qu'il n'était point écouté, se rangea à l'avis de la majorité du conseil, et fut récompensé de sa complaisance, comme il le paraît d'après l'*ukase* publié à l'occasion de la *neutralité armée*. Il en fit mystère au chevalier James Karris qui avait conduit habilement cette négociation, jusqu'après la signature. Ce fut ainsi que prévalut un systême aussi opposé aux intérêts de la Grande-Bretagne. Bientôt après, l'Impératrice se rendit à Mohilow, où l'attendait l'empereur Joseph, à qui M. de Vergennes avait persuadé que sa cour avait abandonné les turcs. Ce prince ne put donc pas la désabuser de cette erreur, dont Potemkin a gémi tant qu'il a vécu.

Catherine et sur-tout le prince Potemkin, desiraient que l'Angleterre cédât l'île de Minorque à la Russie. C'eût été une station pour ses forces navales, et un rendez-vous pour les grecs. On venait de nous la reprendre, quand la demande en fut faite. L'Impératrice aurait pu la demander à la France, comme une preuve de son attachement à ses intérêts, si cette île n'avait pas été reprise

au nom du roi d'Espagne ; mais cette dernière circonstance et le moment que l'on choisit pour l'attaquer, prouvent que la cour de Versailles était bien informée de ce qui se passait à Saint-Pétersbourg.

La conduite de M. de Vergennes, l'un des plus infatigables, des plus intrigans et des plus perfides ministres qui aient existé, aurait dû ouvrir les yeux de la coalition ministérielle, qui dirigeait en 1783 le cabinet Britannique. Dès que ce ministre l'eut sondé, et qu'il se fut convaincu qu'elle n'assisterait ni les turcs, ni les russes, il promit à l'empereur, non-seulement l'ouverture de l'Escaut, mais encore l'échange des Pays-Bas pour la Bavière ; et l'Impératrice seconda ce plan avec tant d'ardeur, qu'elle ordonna à son ministre à Francfort, de proposer formellement cet échange au duc des Deux-Ponts. Si nous avions bien entendu nos intérêts à cette époque, nous nous serions réunis à ces deux cours impériales, pour effectuer cet échange. Cette accession aurait été acceptée avec empressement ; et nous aurions complètement mis en défaut la cour de Versailles, qui ne pouvait agir et dont l'impuissance était

bien connue à Vienne, comme à Saint-Pétersbourg. M. de Vergennes était trop sûr que, si la Prusse, la Grande-Bretagne et la Hollande, s'opposaient à cet échange, il n'aurait jamais lieu, malgré tout le sérieux qu'il aurait pu donner à la farce politique qu'il jouait. Ainsi, outre qu'il ne dut avoir aucune inquiétude de ce côté-là, il eut la satisfatisfaction d'attiser la discorde entre les deux cours impériales et le cabinet de Saint-James. Quant à la Prusse, elle devina les arrières-desseins de la France, et ne craignit pas de l'indisposer, en résistant à un projet qui aurait considérablement accru le pouvoir de la maison d'Autriche.

J'ai su depuis, qu'à cette époque, Catherine commença à suspecter la sincérité de la France; et l'empereur ne put jamais lui persuader que cette puissance n'avait ni l'intention, ni les moyens, vu le déplorable état de ses finances, de lui fournir une armée pour empêcher les hollandais de s'opposer à l'ouverture de l'Escaut.

L'Impératrice eut, à cette occasion, l'adresse de se faire reconnaître garante

de l'exécution du traité de Westphalie ; et de s'assurer ainsi le droit d'intervenir dans les affaires intérieures de l'empire Germanique.

Depuis cette époque jusqu'à celle du mémorable armement de l'Angleterre contre la Russie, le cabinet de Saint-Pétersbourg n'a cessé de nous témoigner des dispositions peu amicales. Il a conclu avec la France un traité de commerce, dont on se promettait les plus grands avantages; et tout au contraire, le commerce de la Grande-Bretagne, quoique comprimé de la manière la plus inique, s'est considérablement augmenté. L'alliance entre les deux cours Impériales et la France; l'étonnante prédilection témoignée à celle-ci; la crainte de voir les turcs chassés de l'Europe, dans des circonstances où cet événement ne pourrait avoir que des suites dangereuses pour l'Angleterre, en promettant à la France une grande augmentation de pouvoir, et en consolidant son union avec les deux empires, toutes ces causes motivèrent suffisamment, sans doute, les mesures prises par la cour de Londres : la dignité et l'intérêt de la nation les rendaient nécessaires

à cette époque; mais à celle-là seulement, et non point avant ni après. Il est évident que nous ne pouvons pas agir aujourd'hui, d'après les principes qui nous guidaient alors, et que nos intérêts nous prescrivent une toute autre conduite, à l'égard de la Russie et de la Porte. Après que la flotte fut équipée, et qu'on eut déclaré l'objet de l'armement, il n'était plus de la dignité de la nation de la retenir; et si M. Fawkener * devait être envoyé, il aurait dû partir avec elle.

Les amis de M. Fox se vantent beaucoup d'avoir empêché que cette flotte ne mît à la voile. Qu'ils se taisent donc sur le partage de la Pologne; car il est incontestable qu'ils l'ont facilité**. Il est difficile de conjecturer quelles auraient été les conséquences de cette guerre. Je ne citerai qu'une seule particularité dont l'idée seule est alarmante, toute romanesque

* Envoyé de la cour de Londres à Saint-Pétersbourg, pour y porter l'*ultimatum* du cabinet Britannique, à l'époque de cet armement.

** Depuis que cet ouvrage est écrit, l'Impératrice est morte. Je n'hésite pas à affirmer que le dernier roi de Pologne accuse de sa chûte le parti de l'opposition anglais: si l'on en doutait, il est plusieurs personnes, en Angleterre, en état de donner la preuve de ce fait.

qu'on la suppose. Catherine était dans l'intention d'envoyer une armée, par Bochara et le royaume de Cachemire, pour placer le Mogol sur le trône de l'Inde, et chasser les anglais de leurs possessions dans ce pays. Il y avait en Russie des français qui y avaient voyagé, avec des instructions de M. de Vergennes, et qui offraient d'y conduire l'armée russe. Si M. Adair, l'ami de M. Fox, avait à cœur l'intéret de sa patrie, et non pas plutôt le déplacement de M. Pitt, pourquoi ne chercha-t-il point à profiter du désir ardent que témoignait alors le prince Potemkin, pour une alliance avec l'Angleterre ? Ce prince m'en parla à moi-même, dans les termes les plus expressifs. A cette époque, l'Impératrice ne doutait plus de la perfidie de la France. Dès l'automne de 1788, les intrigues de cette cour à Stockholm, où le cabinet russe conservait toujours un parti considérable, lui avaient ouvert les yeux ; et ce qui acheva de la convaincre, ce fut la part que prit le comte de Choiseul-Gouffier, près de la cour Ottomane, à la négociation d'un subside pour la Suède. Cependant l'Impératrice était trop fière pour avouer

qu'elle avait été dupe, quoiqu'elle désirât en secret de rompre son alliance avec la France, pour se réunir à nous. Enfin cet heureux événement a eu lieu, à des conditions dont nous n'avons pas à rougir. Le cabinet de Saint-James ne s'opposera plus aux prétentions de l'empire russe sur la Turquie. En accédant à cette clause, *sine quâ non*, on ne croira pas, sans doute, que le ministère Britannique ait compromis les vrais intérêts de l'Angleterre. On se persuadera plutôt que sa conduite n'a jamais eu que cet objet en vue, dans les diverses mesures qu'il a jugées nécessaires, en raison de la différence des tems; et qu'il n'a pas moins ménagé l'honneur national, dont tout bon anglais est jaloux.

De plus longs détails en faveur de cette assertion, seraient absolument superflus pour ceux qui jugent sainement, et qui s'attachent aux faits plutôt qu'à des divagations qui ne prouvent rien. Si les détracteurs des mesures vigoureuses et à la fois nécessaires, que le gouvernement a prises, prétendent soutenir que le ministère a manqué de fermeté et de consistance, je m'engage à leur répondre, et à prouver

prouver peut-être qu'ils méritent eux-mêmes les reproches qu'ils lui font *.

Je m'abstiendrai de parler des événemens plus récens. La situation où je me suis trouvé, pourrait m'exposer à la censure, et au reproche d'un abus de confiance.

Jusqu'à quel point le roi de Prusse a-t-il agi, dans ces derniers tems, de concert avec la France ? C'est ce qu'il n'est pas en mon pouvoir de démontrer : mais les faits prouvent qu'il a secondé merveilleusement les vues de cette puissance, tant à l'égard de l'Autriche, qu'à l'égard de la Turquie. Sa conduite, sous d'autres rapports, n'est pas moins connue. Après avoir encouragé les Polonais à se donner une constitution, il leur en fit un crime, et se joignit aux russes pour la renverser. L'Impératrice lui reproche d'avoir insisté le premier sur le partage définitif de la Pologne, comme la condition préalable, *et sine quâ non*, de sa réunion à l'Empire contre la France ; circonstance qui, dans le tems, fut ignorée de la cour de Londres, Catherine con-

* En lisant cette apologie de la conduite de M. Pitt, on est porté à croire que l'auteur de cet ouvrage l'a écrite dans le cabinet, et sous la dictée de ce ministre. *Note du traducteur.*

naissant trop bien ses sentimens pour lui en faire confidence. La cour de Berlin a trompé toutes les puissances (la France seule exceptée) avec qui elle a eu des relations ; ce qui doit avoir démontré aux cabinets de Saint-Pétersbourg et de Saint-James l'impérieuse nécessité de cimenter, par tous les moyens possibles, leur union avec l'Autriche, et de confondre leurs intérêts dans ceux de cette puissance. Pour peu que l'un ou l'autre s'écarte de ces principes, il est évident qu'il aura à se reprocher la ruine de l'Europe.

On regarde encore la Russie comme une puissance nouvelle. Cet empire, aux yeux de certains politiques, n'est qu'une masse énorme qui pèse de tems en tems sur les états qui l'avoisinent. On paraît ne pas s'apercevoir que cette puissance étend peu-à-peu son influence sur toutes les affaires du continent; qu'elle combine dans le secret du cabinet, et poursuit, avec une infatigable persévérance, l'exécution de projets vastes et merveilleux par leurs effets, non-seulement sur ses voisins, et pour le moment actuel, mais sur les régions les plus lointaines et pour les siècles à venir. Il y a peu de tems, la po-

litique profonde et envahissante de cet empire, frappa quelques esprits. Son intervention récente dans le traité de Westphalie, conclu avant que la Russie n'eût une existence politique, le droit que cette intervention lui assure, de s'immiscer dans les affaires de la confédération germanique, les suites probables qui en résulteront; tout cela a surpris momentanément, et a tiré les cabinets de l'Europe de leur apathique irréflexion: mais ce fut un éclat de lumière passager; et depuis, il semble que l'on soit retombé dans un aveuglement plus profond.

L'empire Russe a des ressources vastes et incalculables, avec le pouvoir d'en disposer sans obstacle. Ses moyens * en finances, loin d'être épuisés, sont encore intacts.

Le paysan regarde son prince comme une divinité, et l'appelle *le Dieu de la terre* (*Zemnoi bog*) : ne connoissant d'autre gouvernement que le despotisme, d'autre condition que le vasselage, il n'a point la dangereuse occasion d'acquérir de fausses

* Il ne s'agit point des embarras passagers qu'éprouve cette puissance, mais des ressources réelles auxquelles on n'a pas encore eu recours, et dont je parlerai dans un autre moment.

lumières : le manque de communications et la distance des lieux, le mettent à l'abri de la révolte. D'un autre côté, le soldat, satisfait de son biscuit de seigle et de l'eau qui lui sert de boisson, soumis aveuglément à la discipline, supporte les privations et les fatigues avec une patience inconnue chez les autres peuples. Actif et singulièrement docile, l'usage des armes lui devient bientôt familier. L'habitude de vaincre lui inspire du mépris pour ses ennemis, enflamme son courage, instinct naturel à des hommes robustes, et l'élève, sinon jusqu'à l'héroïsme, du moins à des exploits dignes des héros. La tactique a été négligée dans ces derniers tems par les troupes russes, mais c'est l'effet de l'impéritie de leurs officiers qui ont dû leurs grades à la faveur, et qui n'ont cherché à servir que pour obtenir un rang, et ensuite se ménager une retraite. Un général ou le souverain lui-même pourra aisément obvier à cet inconvénient, sans qu'il ait besoin des talens militaires d'un Frédéric. Quant à la noblesse, incapable d'opposer la moindre résistance aux vues du prince, elle en est dépendante, et ne peut arriver que par lui aux grades d'hon-

neur, soit civils, soit militaires; grades qui se confèrent, mais dont on n'hérite pas; sans lesquels on ne jouit d'aucune considération, nonobstant la naissance ou la fortune, et qui peuvent être enlevés à celui qui les possède, sans qu'il puisse faire autre chose que rendre hommage au souverain qui les dispense ou les retire à son gré. Aucun lien commun ne réunit les nobles en corps; chacun d'eux n'est guidé que par son intérêt particulier.

La loi unique, c'est *la volonté expresse* du monarque qui peut ravaler le premier de ses sujets à la condition de l'esclave, et élever celui-ci à la premiere dignité de l'empire: mais cependant, cette puissance autocratique n'exerce point un despotisme injurieux à l'humanité. Le trône de Russie n'est pas, comme celui du stupide musulman, enveloppé des sombres nuages de l'ignorance, soutenu d'un côté par la barbarie, de l'autre par la superstition, ayant à ses pieds la terreur, et au-dessous de la terreur,... la mort. Aucun souverain de l'Europe n'a plus de lumières que l'Impératrice, plus de jugement qu'elle pour en tirer parti, ni plus de profondeur et de sagesse dans sa conduite. Loin

régner par la terreur, on pourrait lui reprocher d'avoir montré trop d'indulgence, sur-tout envers les grands. Jamais princes n'ont reçu une meilleure éducation que celle de son fils et de ses petits-fils : il n'est point de cour en Europe plus brillante et plus polie que la sienne : on n'y trouve rien de cette sombre mélancolie, et de cette gravité stupide qui règne dans le sérail. On voit le sourire s'épanouir sur toutes les physionomies russes : j'en appelle à ceux qui ont voyagé dans ce pays ; qu'ils disent s'ils ont vu autant d'hilarité chez aucun autre peuple. Je ne prétends pas citer la Russie comme un modèle à suivre pour le bonheur des hommes. Elle est encore dans cet état où il n'est plus possible de rentrer quand on en est sorti. Il est difficile de faire rire un homme qui a à se plaindre, et j'affirme d'après cela, que le peuple russe est plus heureux qu'aucun de ceux que j'ai vus dans trois parties du monde. Il n'y a pas de moyen terme en liberté, eu égard au bonheur d'une nation : il faut qu'elle soit absolument libre ou absolument passive. La liberté parfaite exclut la licence. Un peuple n'est pas libre, quand il existe un pouvoir en

état de nuire impunément à lui, ou à ses magistrats. Il en est d'un peuple qui jouit d'un peu de liberté, comme de ces demi-savans qui jettent sur les questions qu'ils traitent d'autant plus d'obscurité, qu'ils les entendent moins. Sans en excepter Athènes, la liberté n'a été bien connue qu'en Angleterre : le gouvernement est fondé sur la raison : la raison sera son support, et rectifiera celles de ses parties qui tendraient à se détériorer. C'est un monument élevé à la gloire de l'intelligence humaine : il justifie l'orgueil du peuple le plus éclairé de l'univers, et dont le bonheur est le but unique de ce gouvernement qui sera éternel, s'il n'a jamais d'autre adversaire que la raison.

Après avoir examiné la situation extérieure de la Turquie, sous ses différens points de vue, où nous n'avons rien remarqué qui mérite l'approbation de l'homme éclairé ou l'appui de l'homme d'état, nous allons considérer cet empire comme fesant partie de la grande confédération des nations européennes, dont nous avons déjà rapidement indiqué les intérêts et les connexions politiques.

La base de l'empire turc repose dans

le sang : un système de terreur et d'oppression le soutient : les tyrans qui le gouvernent, énervés par la plus honteuse dissolution, plongés dans la grossière ignorance d'un despotisme habituel, sont aussi faibles, aussi chancelans sur leur trône, qu'ils doivent paraître insignifians et méprisables aux yeux des autres puissances. Les français, à la vérité, ont recherché leur alliance ; mais il est probable que, s'ils se trouvent dans l'impossibilité de les soutenir, leur versatilité ordinaire les fera concourir à leur destruction. La Grande-Bretagne ne peut, sans doute, qu'accélérer cet événement, en s'attachant à la Russie et à l'empire Grec qui doit s'élever sur la ruine de la puissance Ottomane : mais fortifiée par ces liaisons politiques, elle retiendrait dans la Méditerranée la consistance que l'Espagne et la France réunies, menacent de lui enlever.

Si l'on veut se convaincre que la Turquie succombera bientôt sous les coups que lui prépare la Russie, on n'a qu'à comparer les ressources financières, les forces de terre et de mer de cette dernière puissance, avec celles de la Porte. Constantinople même ne peut pas être

regardé comme un poste tenable ; et quand on songe au mécontentement des grecs, on ne peut guères douter que les sectateurs de Mahomet ne soient incessamment expulsés des contrées de l'Europe dont ils se sont rendus maîtres, soit que l'Angleterre y consente ou non.

Le motif qui a décidé la Porte à faire la dernière guerre, est encore une énigme. Il est certain que la France n'a pas pu avoir la mal-adresse de lui conseiller cette démarche : on l'a attribuée aux avis de l'ambassadeur d'Angleterre : mais cette imputation est démentie, et par le désaveu formel de cet envoyé, et par la déclaration expresse de la cour de Londres, portant qu'elle ne lui avait donné aucune instruction de cette nature. Parmi les turcs même, tous ceux qui connaissaient l'état des affaires, blamèrent cette guerre, comme téméraire et impolitique ; et le grand capitan - pacha, Gazi - Hassan, en fut indigné. On déclara la guerre pendant qu'il était en Egypte. Il avait formé le projet de ramener à l'obéissance les diverses provinces révoltées, regardant avec raison cette mesure comme un préliminaire indispensable, avant de rien entre-

prendre contre l'étranger; et il avait commencé par l'Egypte. Le visir Yusuf et ses créatures pressèrent la déclaration des hostilités, quoique la saison fût trop avancée pour rendre aucun mouvement praticable, si l'on excepte l'attaque insignifiante et mal combinée de Kilburn, par des troupes qui n'avaient rien de ce qu'il fallait pour l'entreprendre. Au milieu de l'hiver, pendant que le Bog était glacé, la garnison d'Ochakow surprit un village russe, situé sur les rives de ce fleuve, et en massacra les habitans au nombre de mille, sans en épargner un seul. Cet acte de barbarie lui coûta cher, lors de la prise de cette place. L'armée russe qui vint l'assiéger au printems, traversa le village saccagé, dont les rues étaient encore teintes du sang de ses malheureux habitans. Je cite ce fait, parce que j'en ai été témoin moi-même, et que l'on a accusé les russes de cruauté; reproche qu'ils ne méritent pas, au moins *à l'égard des turcs*. Sans l'intervention de l'Angleterre et de la Prusse, l'Impératrice n'aurait point fait la paix. Nous avons examiné ailleurs jusqu'à quel point cette intervention fut politique, *vu notre si-*

tuation d'alors à l'égard de la Russie: mais je pense que l'on doit être maintenant convaincu que l'existence de l'empire Ottoman en Europe, ne peut plus paraître utile ni aux intérêts particuliers de l'Angleterre, ni à ceux de l'espèce humaine en général.

Joseph II serait arrivé en peu de tems jusqu'aux portes de Constantinople, s'il avait suivi hardiment un plan d'opérations offensives. Mais ce prince, cédant à l'irrésolution de son caractère, se tint sur la défensive, jusqu'à ce qu'il eût perdu l'occasion d'écraser ses ennemis, et qu'il fût forcé de porter remède aux troubles de la Hongrie.

L'existence du despotisme ottoman, est un affront pour l'humanité. La voix impérieuse de la justice demande la délivrance des grecs opprimés, et la restauration de leur empire. Mais ce n'est pas à la destruction des maux actuels que nous devons borner nos vues. Nous devons aussi contempler, avec un noble orgueil, la substitution d'un ordre de choses, fondé sur les principes de l'humanité et de la justice. Qui ne se sent pas transporté de joie, en songeant que la lumière, les

arts, les talens militaires, n'attendent, pour revivifier la Grèce, que le coup généreux qui brisera le sceptre de fer sous lequel elle gémit ? L'empire Grec, allié, libre et indépendant de la Russie et de la Grande-Bretagne, formera le lien de leurs relations sociales : cette empire, par les avantages de sa situation, et par le génie de ses habitans, prenant un essor hardi et heureux, arrivera bientôt à une haute prééminence parmi les nations. L'Angleterre est particulièrement intéressée à se livrer à ses espérances. Son commerce avec la Turquie doit être à-peu-près compté pour rien : avec la Grèce, dont elle sera l'alliée favorisée, ses relations commerciales seront plus intimes et plus étendues. La navigation libre de la Méditerranée qu'elle cherche depuis si long-tems à assurer, deviendra l'effet inévitable et permanent d'une confédération de puissances maritimes, assez forte pour résister aux prétentions dominatrices de la France et de l'Espagne. On peut juger du grand intérêt que la cour de Londres attache à cet objet par ses efforts constans et opiniâtres, pour obtenir et conserver Gibraltar, Minorque, et d'autres

possessions dans cette mer. Mais lors de l'événement dont je parle, nous pourrons naviguer librement dans l'Archipel : nous trouverons des matelots pour le soutien de notre commerce, non-seulement en Russie, mais dans la Grèce même qui, dans tons les tems, a été une pépinière très-productive de marins, et qui de nos jours fournit, quoiqu'à regret, la majeure partie des hommes qui composent les équipages des flottes ottomanes.

Ce n'est pas dans la Méditerranée seulement, que nous devons chercher à étendre notre commerce. Les côtes de la mer Noire offrent une mine de richesses, qui n'a pas encore été exploitée par le spéculateur anglais : nous sommes à même d'y recueillir les plus solides avantages, quand elles appartiendront à des états indépendans et libres, qui seront nos alliés et nos amis. Avant la guerre actuelle, la France fesait, dans cette mer, un commerce considérable : ses vaisseaux y naviguaient sous les pavillons russe et ottoman : l'alliance de la Porte lui assure les mêmes avantages à la paix.

Ce que l'on doit conclure et ce qui résulte le plus évidemment de l'état actuel

de la Turquie, ainsi que des événemens que l'observateur présage, c'est que la subversion de cet Empire despotique, qui ne peut tarder d'avoir lieu, et qu'il est facile de prévoir sans avoir le don de prophétie, produira les plus heureux effets, en substituant une puissance active et commerçante, à celle que nous voyons croupir dans l'inaction et la barbarie. Cette révolution intéresse spécialement la Grande-Bretagne, eu égard aux avantages immenses qu'elle lui offre pour son commerce et pour sa consistance politique; avantages qu'elle ne peut repousser, sans s'exposer à voir rapidement disparaître son influence dans la Méditerranée, et peut-être dans la balance de l'Europe.

Si nous reportons nos regards sur l'Italie, nous y trouverons de nouveaux motifs qui imposent à la Grande-Bretagne l'obligation de s'unir plus intimement à la Russie, en concourant à la délivrance de la Grèce. La France domine souverainement en Italie, et les états maritimes de cette partie de l'Europe offrent à sa marine une pépinière toujours féconde en matelots. Elle a pourtant prévu que l'entrée d'une flotte russe dans la Médi-

terranée, ne pouvait que susciter un grand obstacle à l'accroissement de son pouvoir, et elle s'est efforcée d'arrêter les progrès de cette puissance. De ce côté là, comme par-tout ailleurs, l'espoir de l'Angleterre se fonde sur la supériorité de sa marine; et ce qui maintiendra le plus efficacement cette supériorité, c'est la coopération de ses forces navales, avec celles des russes et des grecs. Des événemens récens ont jeté l'alarme, sur le danger imminent de l'invasion des français en Italie. Il paraît qu'ils ne visent pas seulement à étendre leur influence, mais encore leur empire. Leurs conquêtes vastes et rapides ressemblent, sous tous les rapports, à celles des turcs, leur allié. La terreur que leur nom inspire, n'est guères moins alarmante que la dévastation qui signale leur présence. Gênes est, à proprement parler, en leur possession. Tout est à craindre même pour Venise. Combien ces succès vont ajouter à leur puissance! Comment parviendrons-nous à arrêter leurs progrès?

S'ils achèvent la conquête de l'Italie, leurs vues politiques à l'égard de la Turquie, changeront d'objet. L'état actuel

de la Grèce leur est parfaitement connu, et ils ne sont pas moins instruits des dispositions de ses habitans. N'ayant plus besoin des turcs, ils érigeront la Grèce en république, sous leur protection; et ils y trouveront plus de ressources, que dans l'alliance de la Porte qui ne peut plus opérer une diversion en leur faveur, sans accélérer l'époque de sa ruine. Jamais la Russie ne pourra voir, de sang froid, un pareil événement. Quand même l'Impératrice n'aurait jamais attaché sa gloire à la délivrance de la Grèce, sa sûreté et un intérêt particulier qui n'existait point avant cette époque, lui font un devoir de l'opérer.

L'accroissement prodigieux des forces de la France, qui serait l'effet de la liberté que lui devrait la Grèce, en raison sur-tout des recrutemens pour sa marine, et les excellens ports de l'Archipel qui lui seraient ouverts, lui fourniraient les moyens, et d'anéantir à son gré les flottes de la Russie, ainsi que ses établissemens dans les ports de la mer Noire, et de leur fermer pour toujours l'entrée de la Méditerranée. Tous les projets conçus par la cour de Saint-Pétersbourg pour la

prospérité

prospérité des provinces méridionales de la Russie et de la Pologne, s'évanouiraient; et cet empire se trouverait sous la dépendance exclusive de la France, pour l'exportation de ses productions.

L'ame fière de l'Impératrice et la nation russe en général, ne souffriront jamais une pareille humiliation. Ce serait une injustice pour elles, une cruauté à l'égard des grecs, et la ruine de toute l'Europe. Nous ne fesons que soulever un coin du voile, et qu'indiquer la moindre partie des désastres qui seraient inévitables, si on laissait la France s'immiscer dans les affaires des grecs, et si on ne s'empressait pas de les rendre libres et indépendans. *

POSTSCRIPTUM.

Les observations qui précédent, ont été écrites il y a près de deux ans, comme je l'ai déjà dit; et mon dessein n'était pas de livrer à l'impression une partie de celles qui ont trait à la politique. Mais il est

* Malheureux grecs ! nous vous affranchirons sans vous donner un maître! Vous aurez un gouvernement fondé sur la raison et la justice, dégagé des entraves aristocratiques dont les anglais s'honorent! Généreuse coalition des rois ! ne souffrez jamais un pareil crime. *Note du traduct.*

survenu des circonstances qui m'ont permis d'en publier beaucoup plus que je ne me l'étais proposé d'abord.

Un grand événement est arrivé depuis cette époque : l'Impératrice de Russie n'est plus ! Des changemens considérables ont eu lieu aussi dans différentes contrées de l'Europe ; mais loin d'affaiblir la force de mes observations, ils les confirment, et en démontrent les résultats.

On a publié des anecdotes et des relations historiques sur la vie de cette grande princesse, ainsi que sur la révolution qui l'a placée sur le trône. Il est tems que la *voix de la vérité soit entendue*. Que de vils courtisans, ou des apologistes à gages, aient justifié l'une des plus horribles actions qui souillent les pages de l'histoire, on ne doit point s'en étonner ; mais tout homme honnête est indigné de voir, qu'après la mort de l'Impératrice, il y ait des êtres assez méprisables, pour flétrir la mémoire d'un malheureux prince qui a été victime de la franchise et de l'intégrité de son cœur ; d'un prince qui, en réponse à l'avis que lui donna le feu roi de Prusse, de veiller à sa sûreté, se contenta de dire : *Je fais du bien à tout le monde ;*

que puis-je avoir à craindre? D'un prince qui fut le bienfaiteur de son pays, et dont les loix (ces mêmes lois dont on lui a fait un crime) ont été religieusement observées depuis, comme des modèles d'humanité et de sagesse, et sans lesquelles le règne de l'Impératrice eût été moins glorieux, et son peuple moins fortuné. Qu'un français, un Rulhière le calomnie, nous ne devons pas en être étonnés : « *Pierre » III aimait l'Angleterre, et il chercha » à faire perdre l'usage de la langue » française à sa cour.* » Mais croira-t-on jamais que cette apologie de l'événement qui coûta la couronne à Pierre III, n'ait pas été acheté par Catherine, et inspiré par la crainte de la Bastille. Quiconque a été en Russie, connaissant ou devant connaître les faits, est à même de prouver qu'ils ont été ridiculement dénaturés : l'époque en est récente; il ne s'est écoulé que trente-sept ans depuis cette sanglante catastrophe.

Des intérêts puissans tendaient à l'ensevelir dans l'oubli. Mais il faut que les souverains, comme les individus, apprennent *que tôt ou tard la vérité se découvre.* L'empereur actuel la doit à la mémoire

de son père ; il la doit à un souverain, son prédécesseur, à sa propre sûreté, à celle des autres princes. La nation russe se doit aussi à elle-même la justification d'un monarque calomnié, puisqu'elle n'a pas été complice de sa chûte. Les coupables sont en petit nombre, et le laps de tems ne diminue ou ne change rien à la nature du crime.

Le règne de l'Impératrice a été un enchaînement de triomphes. Il a été aussi glorieux que fortuné. Elle a reculé les limites de son empire, et augmenté sa force par une grande acquisition de territoire et de population. Elle a créé une marine puissante, et fondé une souveraineté absolue sur la mer Noire. Elle a obtenu, sur terre et sur mer, une telle supériorité sur les turcs, qu'une autre campagne pouvait lui suffire pour les repousser dans l'Asie. L'effrayante révolution qui a ébranlé les fondemens des états de l'Europe, n'a eu aucune influence sur son empire. Ses sujets sont demeurés inaccessibles à la frénésie générale; sa situation et sa force, toujours intactes, l'ont rendue l'arbitre du continent. L'ordre qui devait décider du destin de l'Europe, était dressé; il n'y manquait que sa signature pour

couvrir son règne d'une gloire éternelle et en effacer toutes les taches, pour rendre un peuple que l'on distinguait à peine, il y a un siècle, des hordes barbares de la Tartarie; pour le rendre, dis-je, le libérateur du monde civilisé; le restaurateur de l'ordre, de la justice, de l'empire des loix, de l'indépendance des nations; le protecteur des propriétés, de l'innocence, de la religion, des mœurs, et de la dignité de l'espèce humaine. La plume était dans ses mains, quand..... impénétrables destinées!.... elle mourut! *

Le caractère de l'Impératrice dans sa vie privée et sa conduite domestique, sont des objets étrangers à un ouvrage uniquement consacré à des considérations politiques. Comme souveraine, Catherine jouera un grand rôle dans l'histoire. Elle avait acquis une connaissance aussi étendue que détaillée, de l'état passé et actuel des nations, de leur situation présente et relative, du caractère personnel et des

* Ce jour là, ou le jour suivant, elle devait signer l'ordre d'après lequel 65,000 hommes devaient marcher sur le champ. Ce n'était que le prélude des secours qu'elle comptait donner à la coalition : il est probable qu'elle aurait eu autant de succès contre les Jacobins, qu'elle en avait eu contre les tartares moins féroces qu'eux.

intérêts particuliers, tant des souverains que des individus. Rien ne lui coûtait, ni soins ni argent, pour s'éclairer ou pour se faire des partisans. Les ressources de son esprit étaient étonnantes. Elle avait, au suprême degré, le talent de combiner les circonstances des momens, et d'y puiser la certitude des événemens futurs, et de n'être point déconcertée par ceux que le pur hasard amène. C'est là ce qui la mettait à même de profiter des fautes ou des revers des autres puissances, ainsi que des événemens qui sont la suite inévitable du cours ordinaire des choses. Elle n'a jamais été dupe que quand, par excès de complaisance ou de confiance, elle s'est reposée sur l'opinion des autres. Ses projets étaient toujours vastes; sa propre gloire en était l'objet; et elle mettait, dans leur exécution, une persévérance inflexible. La résistance ou les obstacles, ne fesaient que la porter à des efforts de génie plus vigoureux. Jamais elle n'abandonna un projet, quand sa résolution de l'exécuter était connue, à moins qu'il ne parût évident que la générosité, et non point la force ni d'invincibles obstacles, l'y fesaient renoncer. On ne la vit jamais,

ni éblouie par les succès, ni abattue par les revers. Dans toutes les circonstances elle montra une fermeté, un courage, une présence d'esprit toujours égale. Elle s'est montrée grande dans toutes les circonstances : on voyait l'Impératrice jusques dans la moindre de ses actions. Quelquefois des impressions soudaines la jetaient, comme par surprise, dans une violente colère; mais jamais en public : elle réprimait de suite ce mouvement, et reprenait son sourire habituel. Sa tempérance était extraordinaire; son application aux affaires, infatigable, et sa constitution robuste. Elle savait temporiser, et employer tous les ressorts de la politique la plus déliée : mais elle avait des notions trop relevées sur la dignité des souverains, pour se dégrader ou pour prostituer publiquement sa parole; et quand son honneur était ouvertement intéressé à l'exécution d'une promesse, on pouvait y compter. Si ses affections personnelles, soit d'estime soit de haine, ne contrariaient pas ses vues politiques, elle s'y livrait; sinon, elles restaient ensevelies dans le secret de son ame.

Uniformément attachée au plan qu'elle

s'était tracée, jamais elle n'eût songé à rompre son alliance avec la Grande-Bretagne, si nous avions connu plutôt, et son caractère, et nos propres intérêts. Personne ne doute que sa conduite, à l'égard de la Pologne, n'ait été inexcusable: mais on conviendra que le blâme ne doit pas retomber sur elle seule. Quant à son envahissement de la Crimée, elle aura pour approbateurs tous ceux qui ne voudront pas justifier le pillage, les extorsions, les cruautés exercées sur des malheureux sans défense, dont les femmes, les fils et les filles, étaient continuellement menacés de l'esclavage par leurs barbares voisins.

Ce n'est que dans ses relations politiques avec les autres puissances, que Catherine paraît vraiment grande, parce que ce n'était que là qu'elle gouvernait seule: ses ministres alors n'étaient rien de plus que ses secrétaires. Quelquefois elle écoutait leurs avis, elle adoptait quelques-unes de leurs idées; mais elle se réservait le droit de juger et de décider: aucun n'aurait osé proposer une mesure, sans avoir préalablement découvert ce qu'elle en pensait: c'était même là le grand art de conserver ses bonnes graces.

Le gouvernement intérieur était abandonné aux grands officiers de l'empire. Les présidens des colléges ou départemens, comme les gouverneurs des provinces, étaient de véritables souverains, abusant presque toujours de leur pouvoir avec impunité : de-là une négligence et une corruption des plus scandaleuses dans la conduite des affairss de chaque département, et un relâchement général dans les ressorts de l'administration, depuis Pétersbourg jusqu'au Kamschatka. L'Impératrice récompensait avec beaucoup de munificence : mais le mérite, à moins qu'il n'eût de la célébrité, avait peu de part à ses bienfaits : tout était donné à la faveur, et ce qu'elle arrache, est un vol fait au mérite. Catherine trouvait un avantage particulier pour elle dans l'impunité des gens en place, elle était assurée de leur attachement à ses intérêts : plus ils abusaient de leur pouvoir, plus ils devaient redouter sa chûte ou sa mort. Elle n'ignorait rien de leur conduite ; mais elle était sourde, et presqu'inaccessible aux plaintes.

Son code de législation ne présentait point *des lois*, mais *des formes* de judicature. L'institution des gouvernemens

généraux fut un nouvel impôt sur le peuple, de cinquante millions de roubles, dont il n'était pas grévé auparavant, vu la simplicité de l'ancienne organisation de l'empire. Ces cinquante millions de roubles équivalent aux trois quarts des revenus de toute la Russie. Les vexations, dont cette innovation fut la suite, sont comparativement plus grandes.

Les finances, sous l'Impératrice, étaient mal combinées, et encore plus mal administrées. Avec des ressources incalculables, elle se trouvait souvent dans l'embarras, et elle n'en sortait que par des expédiens puérils.

Les années n'avaient pu ralentir l'activité de son génie, ni refroidir son ambition qui semblait, au contraire, devenir plus ardente, à mesure que ses autres passions perdaient de leur force.

Enfin, Catherine était douée de tous les talens nécessaires pour gouverner un vaste empire, et pour lui assurer au dehors toute l'importance politique due à sa force naturelle. Il n'a manqué à cette princesse que de s'occuper, avec la même ardeur, de l'administration intérieure de ses états, pour rendre son règne aussi

heureux pour son peuple, qu'il a été glorieux pour elle.

L'Impératrice se trouvait à la veille d'accomplir ses grands desseins : les turcs étaient réduits à leurs seules forces; toutes les grandes puissances européennes étaient en guerre, à l'exception de la Prusse et de la Suède. Celle-ci n'était pas en état d'opérer une diversion ; les français lui avaient fourni un subside considerable pour l'équipement de sa flotte ; mais tel était le déplorable état de ses finances, qu'à l'exception de quelques milliers de rixdallers, ce subside fut totalement affecté aux pressans besoins de l'état. L'Impératrice avait dans la Baltique une flotte infiniment supérieure aux forces navales combinées de la Suède et du Danemark. On a dit qu'elle voulait les anéantir. Pour peu que nous eussions voulu y coopérer ou y consentir, une seule attaque eût suffi. Quant aux forces de terre de la Suède, elles n'étaient pas en état d'inquiéter l'Impératrice. Depuis l'alarme qu'elles lui avaient donné dans la guerre précédente, elle se tenait sur ses gardes : dans la vue néanmoins de concilier les intérêts des deux états, elle négociait, dans le

même tems, le mariage du jeune roi de Suède avec sa petite-fille. Quoiqu'elle n'eût rien à craindre de cette puissance, elle désirait éviter les voies de fait, et ne cherchait qu'à la retenir dans une neutralité rigoureuse. D'un autre côté, la Prusse, vu la disposition des esprits dans les provinces polonaises qu'elle venait d'acquérir, entendait trop bien ses intérêts, pour s'exposer au ressentiment d'une puissance à portée de fondre sur ses nouvelles possessions. L'Impératrice aurait trouvé, contre le roi de Prusse, des ressources infinies dans la Pologne : ce prince ayant pour ennemi chacun de ses nouveaux sujets, il n'en est pas un qui n'eût pris les armes contre lui, tant sa conduite passée les avait irrités. Il avait d'ailleurs à s'occuper d'intérêts qui le concernaient de plus près du côté de l'Allemagne ; et il est certain qu'il témoigna une condescendance si entière pour l'Impératrice, qu'elle ne craignait nullement d'être contrariée par lui. Toutes les tentatives qu'il aurait pu faire, auprès d'elle, n'auraient eu pour but que quelques indemnités, en récompense de son acquiescement à ses vues.

La Pologne avait fourni àl'Impératrice tous les secours qu'elle avait demandés, pour la mettre à même d'agir contre les turcs, sur le continent. Son autorité, dans les provinces nouvellement acquises, était si bien établie, qu'elle n'y craignait point de soulèvement. Tel était l'état formidable de ses forces, qu'elle pouvait faire marcher hors des frontières, au moins trois cents mille hommes effectifs, et qu'elle leur avait préparé un renfort de cent cinquante mille hommes. Sa flotte dans la mer Noire, était très-supérieure à toute la marine ottomane. Il y avait en outre une flottille de petits bâtimens qui ne prenaient que trois pieds d'eau, construits exprès pour le débarquement des troupes. Ces bâtimens pouvaient, dans l'espace de trois jours, conduire soixante mille hommes à quelques milles de la capitale de la Turquie. Cette grande expédition eût commencé par la destruction de la flotte ottomane dans ses propres ports, et par l'attaque simultanée de Constantinople par terre. L'une et l'autre de ces opérations pouvaient être consommées dès le commencement du printems dernier.

Une grande armée avait passé Derbent. Il était aisé à l'Impératrice de concilier ses différens avec les kans de Perse, dans les démêlés particuliers desquels elle s'était immiscée sans aucun intérêt apparent : dès-lors cette armée, tombant sur les provinces de la Turquie d'Asie, y aurait attiré les troupes asiatiques qui composent les garnisons d'Europe; elles seraient accourues au secours de leur propre pays, et auraient laissé sans défense la route qui mène à Constantinople.

Le prince Potemkin avait formé le projet de fondre sur l'Asie, dans la dernière guerre; et il l'a commença par la prise d'Anapa. S'il n'était pas mort, la guerre allait éclater de nouveau. Je n'en parle que d'après une connaissance particulière des faits.

L'envoi en Alsace de 65 mille hommes, n'aurait pas empêché la marche d'une autre armée contre les turcs. Si l'Impératrice avait eu le moindre soupçon du parti que devait prendre le cabinet de Berlin, en faveur des français, cet envoi de troupes l'aurait mise à même d'agir contre la Prusse d'une manière plus directement offensive. Quelque soit l'interprétation

donnée à cette mesure, par certains politiques, elle était une preuve certaine de son projet d'attaquer les turcs au printems; car elle s'est constamment refusée à prendre une part active dans la guerre contre la France, par terre, tant qu'elle n'a pas été sûre de ne rencontrer aucune opposition à l'exécution de son plan favori.

Enfin, tous les préparatifs étaient faits, tous les obstacles écartés; on n'avait pas besoin de la publication d'un manifeste pour connaître ses desseins. Les intentions d'une puissance se devinent par l'état et le mouvement de ses forces, par la connaissance de ses intérêts, ainsi que des difficultés qui s'opposent à l'exécution de ses vues, bien mieux que par des manifestes, ou par les aveux de ses ministres.

Il est digne de remarque que l'Impératrice déclara que, quand même l'Angleterre et l'empereur d'Allemagne feraient la paix avec la France, elle ne reconnaîtrait jamais la république française, ni aucun état révolté contre son souverain *. Jamais elle ne voulut recon-

* On a reproché aux jacobins, comme un de leur plus grand crime, les déclamations de quelques maniaques, et leur projet de conspiration contre tous les trônes. Mais on

naître l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique, quoiqu'elle permît l'entrée de ses ports aux bâtimens qui naviguaient sous le pavillon américain, et que ses sujets trafiquassent avec cette nation, comme avec les autres peuples qui n'ont point de traités avec la Russie.

Le président du congrès n'étant point instruit des sentimens de Catherine à cet égard, envoya un consul à Saint-Pétersbourg, en 1795. A son arrivée, il sollicita une audience du vice-chancelier, à l'effet de remettre ses lettres de créance. On lui signifia le lendemain, que l'Impératrice ne connaissait aucune puissance sous le nom d'Etats-Unis de l'Amérique.

Depuis que l'on a su que, sinon le concours, au moins le consentement de la cour de Londres aux projets de l'Impératrice, contre les turcs, était le *sine quâ non* d'une alliance avec elle, et *de ses opérations actives contre la France*; on a été curieux d'apprendre pourquoi elle

se garde bien de blâmer Catherine, quand elle s'élève avec tant d'audace contre l'indépendance des peuples. On exalte, on déifie cette déclaration de guerre à la liberté du genre humain. Ne serait-ce pas là pourtant le jacobinisme royal? *Note du traducteur.*

ne

ne s'est pas déclarée immédiatement après le traité signé en février 1795, la guerre avec la Turquie étant le *casus fœderis :* quels sont les obstacles qui l'ont retenue pendant deux ans dans l'inaction, et comment ils ont été levés, au point de la mettre enfin en état d'agir? Mais ces événemens sont d'une date trop récente, pour qu'on puisse en parler avec liberté.

Pendant que j'écris ce postcriptum, un autre événement d'une grande importance, vient d'avoir lieu.

L'Empereur d'Allemagne a fait la paix. Celui de Russie a laissé échapper une glorieuse occasion d'immortaliser sa mémoire. On aurait pu lui dire :

SIRE,

Vous êtes monté sur le trône du plus grand empire du monde, sous des auspices dont il n'est pas d'exemple à l'avénement d'aucun autre de vos prédécesseurs.

Telle est la gloire qui vous est réservée, Sire, qu'il n'y en a jamais eu d'également resplendissante autour du trône d'aucun des souverains de la terre.

Vous pouvez être le bienfaiteur, non-

seulement de la Russie, mais de toute l'Europe. —L'histoire dira : Alexandre a conquis un monde : Paul en a sauvé un autre.

Vous avez signalé le commencement de votre règne par des actes qui prouvent votre sagesse, votre justice, votre humanité... VOUS ÉCOUTEZ TOUT LE MONDE.*

Vous avez vu avec indignation l'apostasie volontaire de la cour de Berlin, et son alliance avec des régicides, pour le démembrement de l'empire Germanique.

C'est vous, Sire, qui êtes appelé à écraser, sous le poids irrésistible de vos armées, les ennemis de la religion, des mœurs et de l'ordre social.

Avec eux, la paix sera plus dangereuse que la guerre ; elle donnerait un libre cours à leurs principes ; et leurs principes ont fait plus de mal que leurs armées. Ils ont bouleversé l'ordre, et confondu jusqu'à la dénomination des choses. Chez eux, les vertus sont désignées comme des vices, et les vices comme des vertus.

* Tout individu, dans l'empire Russe, peut écrire aujourd'hui au souverain ; et s'il ne reçoit pas de réponse, s'adresser directement à lui.

Un empire aussi étendu que la Russie, pourra-t-il échapper à la contagion, quand, de tous les points environnans, il s'élevera des vapeurs malfesantes ; quand de toutes parts, si ce n'est de l'océan glacé, chaque haleine soufflera le poison ? Tous en seront atteints, excepté les frères aînés du jacobinisme, les turcs, dont la tyrannie également monstrueuse, mais bien moins dangereuse, a outragé l'humanité pendant tant de siècles, foulé aux pieds les lois des nations, et blasphêmé le christianisme ; qui, sans provocation, ont attaqué, conquis, exterminé des nations sans nombre, massacré leurs souverains., versé jusqu'à la dernière goutte du sang royal, égorgé leurs prêtres aux pieds des autels, anéanti les nobles, pillé les riches, et plongé les misérables restes des nations subjuguées, dans un perpétuel esclavage. Les turcs seuls, jusqu'au règne du jacobinisme, avaient fait des propriétés un crime ; de leur violation, la ressource légale du gouvernement ; de la vie et des biens des hommes, le droit de la tyrannie : eux seuls, jusqu'alors, avaient détruit l'hérédité des rangs, avaient comprimé le

*génie, étouffé les lumières, persécuté la religion chrétienne, et gouverné leur empire barbare par des esclaves et des assassins. Comme les jacobins, les turcs apprirent aux enfans élevés dans le christianisme * à combattre contre leurs pères et contre leurs parens; comme eux, ils se croient autorisés à massacrer leurs prisonniers de sang-froid; prétendent à la souveraineté de l'univers; réclament comme un droit sacré celui de soumettre tous les peuples à leurs lois; regardant les autres souverains comme des usurpateurs; et, comme l'œuvre la plus méritoire, le crime qui les précipite du trône : mais, cependant, les turcs ont une religion; et quoiqu'elle les porte à bien des injustices contre ceux de leur propre secte, et qu'elle les justifie toutes contre les mécréans, ils reconnaissent un dieu, ainsi que plusieurs obligations morales. On a eu moins à craindre de leur doctrine, que de leurs armes qui ont menacé un moment l'univers, et ont failli anéantir jusqu'aux traces des vertus et des sciences, ainsi que toutes les qualités qui*

* Voyez l'institution des janissaires qui étaient originairement des enfans chrétiens.

constituent la dignité de l'homme. Ces monstres, dans toute l'arrogance de leur pouvoir, étaient moins à redouter comme ennemis, que ne le sont, comme frères, ces monstres plus modernes dans l'insolence de leurs succès.

C'est vers vous, Sire, que les rois lèvent les mains : c'est devant vous qu'ils baissent leurs fronts sacrés. Les prêtres de l'Eternel, les fils orphelins des nobles massacrés, les vierges violées, les propriétaires dépouillés, des nations entières enchaînées, tendent les bras vers vous, et implorent votre secours : le génie des rois martyrs vous invite à la vengeance.

Les sublimes desseins de votre glorieux ancêtre, Pierre le Grand, se sont trouvés presqu'accomplis à votre avénement au trône. Il était réservé à l'un de ses petits-fils d'affranchir la chrétienté du plus infâme esclavage. C'est une entreprise digne de la justice et de l'humanité, qui signalent le commencement d'un règne auquel il est promis une véritable gloire, plus grande que celle d'aucun des souverains que l'histoire présente à notre admiration. *

* J'ai traduit littéralement cette virulente diatribe contre

Voilà ce qu'on aurait pu dire à l'empereur de Russie.

les français; je ne l'ai pas fait sans motif. Au défaut de raisons, on nous oppose des injures : nous sommes trop forts pour ne pas les dédaigner. Aux yeux des philosophes de tous les pays ; aux yeux des gens non prévenus, ces injures signalent la faiblesse de la cause des rois, et la justice de la nôtre. Je ne pense pas, comme certaines personnes bien intentionnées d'ailleurs, qu'il y ait le moindre danger à recueillir ces déclamations : elles ne nous donneront pas un ennemi de plus, de ceux au moins qui méritent d'être comptés ; et leur publicité, ce me semble, a cela d'avantageux, qu'elle met en évidence les vrais sentimens de nos ennemis, la mauvaise foi de leurs reproches, (en confondant, comme nous l'avons observé, et les époques et les hommes) leur haine implacable ; leur désir avoué, de ne poser les armes qu'après nous avoir exterminés. Ne vous étonnez plus, ô français ! si la franchise de vos offres, pour faire cesser les calamités de la guerre, n'a obtenu que des réponses dilatoires ; si elle a rencontré des difficultés forcées, suscitées à dessein de gagner du tems, de tromper votre vigilance, et de fondre sur vous ensuite avec plus d'avantages. La paix que le cabinet de Saint-James a eu l'air de désirer un moment, il ne la veut point. Ah ! si votre gouvernement avait besoin de justifier la sincérité de ses démarches, il lui suffirait d'en appeler aux armes de ses ennemis : ils le servent mieux que ses plus ardens apologistes. Pour moi, je le déclare ; s'il était possible que l'influence de certains souverains agît encore trop fortement sur mon esprit, l'arrogance de l'ennemi commun me ferait regarder mes préventions, comme une complicité aussi honteuse que criminelle. Pourquoi la fierté nationale, cette ame de l'esprit public, ne ferait-elle pas disparaître jusqu'aux plus légères nuances de division ? Et certes, à quel peuple cette fierté sied-elle mieux, qu'à celui qui maintient son indépendance par tant de sacrifices, qui veut la liberté, qui la veut entière, mais qui la veut aussi raisonnable et sage ; à celui

Au mois d'août 1796, la cour de Berlin a conclu, avec la France, un traité de paix secret pour le démembrement de l'Allemagne. Le feu roi de Prusse avait assuré à l'Impératrice, *sur sa parole d'honneur*, et *sur sa parole de souverain*, que ce traité n'existait pas. A l'avénement de Paul Ier., le roi de Prusse l'envoya complimenter par le comte de Brühl, qui était personnellement connu de sa majesté impériale, et passait pour être fort avant dans son estime.

La cour de Berlin ne tarda pas à s'imaginer que ce prince entrait aveuglément dans ses vues, et lui fit remettre une copie de son traité secret. Mais sa politique subtile échoua en cette occasion. L'empereur sentant vivement toute l'indignité du procédé, répondit en homme d'honneur, en prince qui regarde comme sacrée la parole des souverains; il répondit enfin, comme devait le faire le petit-fils de Pierre le Grand. La Prusse n'insista point, et le projet fut abandonné. La Russie se disposait à secourir efficace-

qui a fait justice des hommes de sang, des oppresseurs hypocrites, et qui répond aux injures par une longue série de victoires? *Note du traducteur.*

ment l'Autriche, quand cette puissance fit la paix. Je m'abstiendrai de faire des réflexions sur un événement auquel on ne devait pas s'attendre. L'empereur de Russie fut vivement et justement offensé. S'il a quelque prédilection pour la Prusse, il est sûr au moins qu'il est incapable de coopérer à des mesures qui seraient injustes en elles-mêmes, et funestes dans leurs conséquences. Il paraît que le seul obstacle qui l'a empêché, jusqu'à présent, d'entrer en lice avec les forces formidables qu'il commande, c'est l'incertitude où il est sur le système politique que le jeune roi de Prusse adoptera. Tant que les anciens ministres resteront en place, peut-on présumer que leurs vues ne seront pas celles de ce prince? Est-il à croire qu'un jeune monarque soit doué d'assez de fermeté, et qu'il ait assez de connaissance des affaires, pour entraîner la conviction de tout un conseil, et le faire renoncer à ses plans? Nous devons juger des sentimens d'un prince, par les projets connus des ministres en faveur.

Si pourtant nous fesons la paix, parce que l'empereur a fait la sienne; si nous souscrivons aux conditions que nous offre

la sanglante insolence de nos ennemis, tous les ports nous seront fermés, depuis l'Elbe jusqu'à la côte d'Afrique; et bientôt nous serons chassés de l'Inde. La France et ses alliés ne tarderont pas à avoir une marine supérieure à celle de la Grande-Bretagne, et *qui mare teneat, eum necesse rerum potiri. Cic.* Sans notre commerce, notre marine peut-elle exister ? pouvons-nous subvenir au paiement des impôts ? Si nous licencions nos armées, nous serons attaqués au moment où nous nous trouverons sans défense. Si elles restent sur pied, quel avantage y a-t-il à faire la paix ?

Il s'agit donc de savoir, si l'amour de la patrie et de la liberté, qui électrisa nos ancêtres et fut le principe de ces actions héroïques auxquelles nous devons *notre heureuse et libre constitution*, a été transmis à leurs descendans; et si nous verserons notre sang pour la défendre, comme ils ont versé le leur pour l'établir. Il nous reste à prouver que nous sommes toujours de vrais Bretons, ou bien que nous ne sommes plus que de vils esclaves, prêts à recevoir à bras ouverts l'accolade meurtrière de la fraternité française, et à cour-

ber la tête sous le joug de son despotisme.

Février 1798.

CHAPITRE XI.

Du commerce de l'Angleterre avec la Turquie.

AUTREFOIS le commerce avec la Turquie était de la plus grande importance pour l'Angleterre ; mais depuis quelques années, il était tombé dans un tel état de langueur, qu'il se trouvait presque réduit à rien, quand la guerre actuelle nous a fermé toute communication avec les ports du Levant.

Comme la paix r'ouvrira les sources de ce commerce, l'examen des causes de sa décadence, ainsi que des moyens de lui rendre son ancienne étendue, ne peut qu'être intéressant, et pour le gouvernement et pour les commerçans de la Grande-Bretagne.

Les causes de sa décadence graduelle, sont 1°. la concurrence des autres nations européennes; 2°. la diminution de la consommation des produits de nos manufactures en Turquie, en raison de l'appauvrissement de ce pays; 3°. le changement de direction dans quelques branches de commerce; 4°. le monopole de la compagnie du Levant, établie à Londres.

Quant à la concurrence des autres nations de l'Europe, je traiterai cet objet en parlant de la compagnie du Levant. L'appauvrissement de la Turquie n'affecte pas moins le commerce des autres peuples que le notre; et si nous ne pouvons plus espérer de le revoir dans l'état florissant où il était, quand on comptait quarante maisons de commerce de notre nation, à Alep, où il n'en reste qu'une aujourd'hui; il nous est permis de croire au moins qu'il peut redevenir comparativement le même qu'il fut jadis. Cela suffira pour le rendre précieux à la masse de la nation. Quelques branches de commerce ont pris une autre direction; ce qui doit s'entendre particulièrement de certaines importations de Turquie, notamment de celle des soies de Perses, qui nous

venaient autrefois en grande quantité d'Alep, où l'on n'en porte plus aujourd'hui. Mais la compagnie des Indes orientales nous en fournit en plus grande abondance, et à meilleur compte. Des quantités considérables de cotons et de drogues, que nous recevions jadis directement, nous viennent maintenant par la voie de la Hollande et de l'Italie. Nous nous arrêterons sur cette matière, en parlant du monopole qu'exerce la compagnie du Levant.

Lorsque des commerçans entreprennent d'établir une nouvelle branche de commerce, quand ils ont de grands risques à courir et beaucoup d'avances à faire, il est souvent nécessaire, il est juste même de leur accorder des privilèges exclusifs ou des monopoles, pour des espaces de tems déterminés, afin que d'autres ne recueillent pas les fruits de leurs travaux; mais quand ce risque n'existe plus; quand ils en sont amplement dédommagés; quand ils ont recueilli, et au-delà, le fruit de leurs avances, il est juste que la masse de la nation participe à ce commerce. Il peut y avoir à la vérité des circonstances particulières, où il convient de prolonger leurs privilèges, sur-tout quand ces pri-

vilèges, loin de nuire, sont au contraire avantageux à la nation en général; tels que ceux de la compagnie des Indes orientales. Mais dans un commerce où ceux qui y participent, n'ont point de fonds en commun, où aucune des considérations exposées ci-dessus n'est applicable à leur monopole, où il leur est impossible de prouver que sa suppression les entraînera dans quelques pertes particulières; dans un commerce, comprimé par la nature même de son organisation, et resserré dans des bornes étroites, de manière à assurer une supériorité décidée à celui des autres nations, et à interdire à nos productions et aux articles de nos manufactures, l'accès du pays où la compagnie trafique exclusivement, un pareil monopole, si contraire à toutes les notions du bon sens, doit-il être maintenu ? Telle est la compagnie du Levant, beaucoup moins avantageuse pour les particuliers qui la forme, qu'elle n'est préjudiciable à l'état.

Le monopole de ce commerce est d'une nature fort étrange. On ne lui trouve aucun des avantages qui résultent d'un fonds commun, composé d'une grande quantité

de mises individuelles, peu considérables; mais dont la masse forme un capital plus fort que n'en possède ou n'en veut risquer aucun négociant ou aucune société de commerce; capital auquel tout particulier peut ajouter une mise, et qui par là cesse de constituer un monopole. Le commerce du Levant, est un privilège accordé exclusivement à certaines personnes, pour trafiquer en Turquie : chacune d'elles, avec ses fonds particuliers pour son propre et privé compte, et à ses propres risques, sans qu'il existe aucune raison de cette préférence pour elles, plutôt que pour d'autres négocians; cette compagnie a tous les inconvéniens des autres associations privilégiées, sans aucun des avantages qu'elles présentent.

En m'exprimant aussi librement que je le fais, je déclare ici solemnellement, que je n'ai aucun motif particulier qui m'indispose contre la compagnie du Levant, et que l'intérêt de mon pays seul m'a dicté ces réflexions. Je connais quelques-uns de ses membres, que je respecte et que j'estime : leur opinion doit différer de la mienne; ils sont engagés par serment a défendre les intérêts de leur corps.

Le commerce des autres nations en Turquie, est libre : aussi n'ont-elles pas à craindre les désavantages attachés aux privilèges. Que l'Angleterre dégage ce commerce exclusif des entraves qui le comprime, et notre industrie, nos manufactures, nos commerçans et nos marins, retrouveront bientôt ce que nous avons perdu.

On m'objectera que la compagnie du Levant n'exerce plus aujourd'hui de monopole, puisque tout particulier peut y être associé, en payant vingt livres sterlings. Quand ce commerce fut ruiné, on imagina que cette mesure équivalait à un affranchissement total ; ce qui prouve que le gouvernement a senti la nécessité de détruire le monopole : mais les statuts de la compagnie, comme le pouvoir qui les met en vigueur, subsistent toujours, et gênent tellement les nouveaux associés, qu'il y en a bien peu qui aient trouvé de l'avantage dans ce commerce, qui n'est pas moins qu'auparavant exclusif au profit des anciens sociétaires.

Il ne sera pas inutile de passer en revue ces statuts, qui ont porté un coup si funeste au commerce en général, et d'indiquer de quelle manière ils ont graduelle-

ment occasionné la ruine de celui de Turquie, et transmis à nos voisins ce qu'ils nous ont fait perdre.

L'un de ces statuts porte que toutes les marchandises exportées de la Turquie, et importées en Angleterre, devront être le produit d'articles exportés d'Angleterre en Turquie. Voici les propres termes du statut :

« Qu'à l'entrée en Angleterre des
» marchandises venant de la Turquie ou
» d'Egypte, chaque membre souscrira
» la déclaration suivante ; » savoir :

J'affirme, sous le serment que j'ai prêté à la compagnie du Levant, que les marchandises spécifiées plus haut, sont pour mon compte, ou pour d'autres membres libres de ladite compagnie, ou pour ceux qui, ayant maintenant droit au commerce, sont au-delà des mers; et que lesdites marchandises, ni aucune portion d'icelles, ne sont, à ma connaissance, le produit d'or ou d'argent, soit en espèces, soit en lingots, envoyé en Turquie : mais que lesdites marchandises sont achetées au moyen d'autres marchandises, ou avec l'argent provenant ou à provenir de la vente des marchandises envoyées

voyées en Turquie ou en Egypte, soit de l'Europe, soit des établissemens anglais en Amérique, pour le compte des associés de la compagnie du Levant, ou de ceux qui ont droit au commerce, et qui ont des comptes courans avec la compagnie; ou enfin, que ces marchandises soient achetées avec le produit des cargaisons arrivées en Turquie ou en Egypte, sur des bâtimens chargés selon la loi, lesquelles cargaisons sont entièrement la propriété des membres de la compagnie, ou de ceux qui ont droit au commerce.

Tout commerçant ou facteur, en Turquie et en Egypte, est tenu de faire une pareille déclaration, lorsqu'il exporte des marchandises pour l'Angleterre; et de donner, sous la foi du serment, un compte exact de toutes les espèces d'affaires qu'il fait directement ou indirectement; de manière que toutes ses opérations de commerce sont connues.

Ce statut avait évidemment pour objet d'encourager l'exportation des draps; et tant que nous n'éprouvâmes pas de concurrence, il n'en résulta aucun préjudice. Mais cette concurrence ne tarda pas à s'établir, et le statut resta en vigueur jus-

qu'à ce que nos rivaux eurent accaparé presque tout le commerce des draps. En effet, un pareil réglement suffit pour ruiner tout commerce quelconque. Si une maison de commerce fait l'exportation, une autre au contraire ne trafique que sur l'importation. Les uns combinent leurs opérations mercantilles dans le Levant, avec celles qu'ils font en Italie. D'autres se bornent au commerce de transport. Mais, si chaque maison particulière est obligée sous serment, et sous peine d'une amende de vingt pour cent, appelée *abroke*, de tenir un registre exact de tout ce qu'elle exporte et importe, et d'en faire strictement la balance, comment veut-on qu'un pareil commerce prospère, quand la concurrence des nations étrangères a si considérablement diminué les bénéfices ? Ce statut a été révoqué, après qu'il eut produit tout le mal qu'il pouvait faire : le commerce ne se releva pas, tant il est difficile de lui imprimer une direction différente de celle qu'on lui a laissé suivre.

On demandera sans doute, quelles entraves ce commerce éprouve aujourd'hui ?

La sujétion au contrôle de la compagnie, la nécessité de lui rendre compte, sous serment, de toutes ses opérations mercantilles; la défense de traiter avec des étrangers ou des anglais, non associés; le pouvoir qu'a la compagnie de punir la moindre violation de ses statuts, par une amende de vingt pour cent; enfin, l'idée de la contrainte, et l'appréhension de violer un serment solemnel, ont porté beaucoup de maisons de commerce à trafiquer avec la Turquie, par des voies indirectes, et par l'intermédiaire de l'étranger, sans s'agréger à la compagnie. C'est ce que prouve la grande quantité de cotons, de drogues médicinales, etc. qui viennent par la voie de l'Italie et de la Hollande, comme on peut le vérifier sur les registres de la douane. Il en fut ainsi, jusqu'à ce que notre commerce en Hollande et dans la Méditerranée, fût suspendu par la guerre : il en sera encore de même à la paix.

Les drogues qui nous viennent de l'Italie, y sont portées de Turquie; et elles ont déjà procuré un bénéfice au commerçant italien en Turquie, à celui qui les importe en Italie, et à l'acheteur qui les

nettoie, les arrange, les empaquète et souvent les falsifie; enfin, au commissionnaire qui en fait l'acquisition pour son correspondant en Angleterre. Ajoutez à cela, l'intérêt des longues avances, qui est fort exactement porté en compte, par tous ceux entre les mains de qui ces marchandises circulent, ainsi que leurs profits, les doubles frais de cargaison, ceux de chargement, etc. etc.

La Hollande nous fournit des cotons, parce que la compagnie n'en importe pas une quantité suffisante pour la consommation: ce qui l'empêche de le faire, c'est que les anciens membres, qui ne craignent pas l'application des statuts à leur préjudice, *trouvent assez d'autres objets pour l'emploi de la totalité de leurs capitaux; et ce n'est qu'en raison de ces capitaux que le commerce peut augmenter.* Nous verrons ci-après, que c'est cette cause qui retient le commerce d'importation et d'exportation dans des limites si étroites.

Les commerçans anglais, en Italie et dans d'autres contrées étrangères, n'étant point membres de la compagnie, (il faut qu'ils viennent en Angleterre pour y être associés), ne peuvent point trafiquer avec

les maisons de commerce de leur nation, en Turquie; et celles-ci, pour faire des affaires en Italie, sont également obligées de traiter avec des étrangers. Aussi toutes les combinaisons mercantilles se trouvent paralysées. Les navires anglais, dans la Méditerranée, au lieu de rester oisifs dans les ports de l'Italie, pourraient souvent faire le voyage de Turquie, et revenir encore assez à tems pour prendre leur chargement pour l'Angleterre.

Les bâtimens anglais, dans la Méditerranée, étant généralement préférés, ils ne manqueraient jamais de cargaisons. Ce commerce de transport est si étendu, qu'indépendamment des français qui le font, le petit état de Raguse n'y emploie pas moins de 400 navires.

Si les propriétaires et capitaines de bâtimens, ainsi que les commerçans anglais, en Italie et en Turquie, n'étaient point gênés dans leurs opérations par la compagnie du Levant, ils seraient plus disposés à envoyer des navires dans la Méditerranée, pour y faire ce commerce de transport; et leurs spéculations se trouvant dégagées de toute entrave, ils ne manqueraient pas de moyens de les utiliser, quand ils n'auraient point

de fret. Les propriétaires, les capitaines et les correspondans, pourraient combiner en même-tems des opérations mercantilles, de manière que leurs navires ne fussent jamais sans emploi. C'est le manque de ces ressources pour notre marine marchande, qui empêche les anglais d'envoyer leurs bâtimens dans la Méditerranée, pour y chercher des cargaisons, et qui ne permet pas non plus au petit nombre de ceux qu'on y voit, d'en faire autant de bénéfices, que les navires des nations plus voisines.

Si le commerce anglais, en Turquie, n'avait pas été assujetti à ce monopole, les français n'auraient jamais accaparé, comme ils l'ont fait, presque tout le commerce des draps; et ce ne sera qu'en l'affranchissant, que nous pourrons lui rendre quelqu'importance. Les draps légers du Languedoc sont ceux dont il se fait le plus de demandes en Turquie. Les turcs habillent leurs domestiques deux fois l'année. Les draps français sont assez forts pour en faire de larges vêtemens, qui sont de plus longue durée que l'habillement étroit des européens; et le bon marché les fait préférer. Les pauvres qui for-

ment la plus forte classe des consommateurs, en achètent aussi par économie. Il n'y a que les gens aisés qui se servent des draps anglais appelés *mahoot*; c'est une espèce de draps légers, fabriqués exprès pour la vente en Turquie: depuis quelques années, l'Allemagne y fait aussi des envois considérables de draps.

Beaucoup de personnes très-instruites pensent que les manufactures anglaises pourraient fabriquer des draps semblables à ceux du Languedoc, et à aussi bon marché : mais est-il quelque spéculateur qui ose faire cet essai, tant que la compagnie du Levant existera? Si ce commerce redevenait libre, il est probable que les manufacturiers anglais, de tous les genres, enverraient des commis-voyageurs en Turquie, pour y chercher des commissions, comme ils en envoient dans toutes les parties de l'Europe. Cet expédient, *quoique vu de mauvais œil en général par les commerçans anglais*, le serait moins en Turquie, où la médiation des marchands serait nécessaire; cet expédient, dis-je, augmenterait de beaucoup la vente des marchandises anglaises, et

peut-être ferait repasser en nos mains le commerce des draps.

Le petit nombre de commerçans qui sont dans le véritable secret du commerce du Levant, peuvent y employer avantageusement tous leurs capitaux, et conséquemment ne cherchent pas à établir de nouvelles branches de commerce, ni à raviver celles qui sont perdues. — C'est-là le grand secret.

Les français n'achètent pas leurs laines à meilleur compte que nous : la main-d'œuvre leur coûte peut-être moins : mais une supériorité d'industrie et des capitaux plus forts, ne compenseront-ils point cet avantage, le seul qu'ils aient sur nous ? Notre expérience sur d'autres objets, prouve l'affirmative : j'en appelle aux manufactures de Manchester, de Sheffield et de Birmingham.

Il est à propos de remarquer que les français ne peuvent pas fabriquer à aussi bon marché que nous, l'espèce de drap que nous envoyons en Turquie. Ce n'est pas qu'ils ne sachent en faire d'aussi beaux ; car on en fabrique en France de beaucoup meilleurs que ceux que nous fesons pour le commerce de Turquie. Nous y

envoyons aussi une autre qualité de drap gros et fort, appelé *Londras*. Les français ne peuvent pas non plus les fabriquer à aussi bon compte : il en est de même de leurs shalloons (espèce de *flanelle*). Enfin, il n'y a pas une seule des étoffes de laine fabriquées dans les deux pays, qui, à qualité égale, ne soient d'un prix plus modique en Angleterre qu'en France. Ce qu'il faut en conclure, c'est que les français ont imaginé une espèce de drap, mieux appropriée au commerce de Turquie, que ceux qui y ont été portés par les anglais ; et que ces derniers, n'ayant pas eu l'attention de suivre le même exemple, ont continué à y envoyer des marchandises qui, enfin, n'ont presque plus été de vente. *Tant que les anglais porteront en Turquie les mêmes draps que les français, sans pouvoir les vendre à aussi bon compte, il en résulte évidemment que ceux-ci ont l'avantage sur les autres.* Mais il est permis de douter que nous ne puissions pas vendre au même prix, jusqu'à ce que l'on ait fait un essai. Or, cet essai ne peut jamais avoir lieu, tant que le commerce du Levant ne sera pas absolument libre.

En admettant que nous ne pouvons point nous ressaisir du commerce des draps, il est bien d'autres objets qui méritent notre attention, et qui sont dans le cas de produire de bien plus grands avantages à l'Angleterre.

Les étoffes de Manchester trouveraient un débit facile dans toutes les parties de la Turquie. Les manufactures d'Alep et de Damas sont presqu'entièrement ruinées; et si les fabricans de Manchester se mettaient à imiter les étoffes qui s'y fabriquaient, ils pourraient certainement les vendre à meilleur compte. Les étoffes de soie et de coton de Surate et du Bengale, qui coûtent énormément, imitées par nos manufactures, se vendraient aisément en Turquie, ainsi que les velours de coton, velverets et autres objets. Il en serait de même des quincailleries de Birmingham et de Sheffield. Les turcs, tant en Europe qu'en Asie, ont une grande partialité pour tout ce qui vient des manufactures anglaises. En général, le mot *anglais* est pour eux le synonime d'excellent.

Jusqu'à présent on ne s'est point occupé du trafic de ces objets. Mais les patrons de navires, qui en portent de pe-

tites pacotilles en contrebande, y trouvent de grands profits : ils n'en peuvent avoir qu'une petite quantité, de peur de donner de l'ombrage à la compagnie du Levant. Une partie de ces marchandises arrive aussi en Turquie, par la voie de l'Italie ; mais le prix en augmente considérablement, à raison des intermédiaires multipliés, par lesquels il faut qu'elles passent ; ce qui rend ce débouché peu avantageux. Les toiles peuvent former également une branche de commerce avec la Turquie. Celles que l'on y porte, sont faites d'un fil non blanchi, très-retors et d'un tissu fort clair : elles viennent en grande partie d'Egypte et coûtent extrêmement cher. Mais dans les tems de chaleur, elles sont d'un usage très-agréable. On n'a pas encore essayé d'imiter ces toiles en Europe. Il est probable pourtant qu'on pourrait en fabriquer de pareilles en Irlande, à beaucoup meilleur marché qu'en Egypte. Si cela était praticable, ce serait un article de grande importance pour le commerce. Les allemands commencent à envoyer une grande quantité de leurs toiles en Turquie, soit directement, soit par Venise. Mais elles ne sup-

pléeront jamais à celles d'Egypte, à raison de leur qualité, outre que le prix en est plus cher que celui de nos toiles, et qu'elles lui sont bien inférieures.

Les bornes de cet ouvrage ne me permettent pas de faire l'énumération de toutes les productions des manufactures anglaises, qui se vendraient en Turquie, et particulièrement dans les parties intérieures de l'Asie, ni d'indiquer les différens ports où ces marchandises pourraient être envoyées. Mais il doit paraître évident à tous ceux qui n'ont même que des notions générales sur le commerce de Turquie, que nos exportations dans cet empire, deviendraient en peu d'années très-considérables, s'il n'existait plus de privilèges exclusifs, et si les manufacturiers y envoyaient des agens chargés d'en parcourir les diverses parties, à l'effet d'y recueillir tous les renseignemens nécessaires sur son commerce et sur les moyens d'y rattacher le nôtre.

Si nos bâtimens venant de Terre-Neuve, ne pouvaient aller directement jusqu'en Turquie, comme ils vont en Italie, la vente de la morue serait encore une branche de commerce des plus importantes.

La compagnie des Indes orientales serait à même d'approvisionner la Turquie en mousselines, à un prix plus modique que celles qui y sont portées par la voie de Bassora, de Gidda et par l'isthme de Suez; commerce qui est entièrement entre les mains de ses agens dans l'Inde. On a fait à cet égard des essais qui ont réussi. Mais la compagnie a assez de moyens pour l'emploi total de ses capitaux. D'autres nations envoient maintenant beaucoup de mousselines en Turquie : les nôtres y rapportent aussi un profit considérable.

Quand tout ce que nous venons de dire ne serait que conjectural, l'importance de l'objet ne mérite-t-elle pas quelques tentatives ? Le sens commun ne suffit-il point pour démontrer qu'un commerce libre doit prospérer davantage, que celui qui demeure comprimé sous les plus décourageantes entraves ? ne peut-on pas demander à la compagnie du Levant, quels sont les droits qui l'autorisent à restreindre le commerce par ses statuts ? J'ai entendu discuter ce sujet en Turquie, où sûrement on juge mieux qu'en Angleterre, quels sont les vrais

intérêts de ce commerce; et jamais on n'a pu alléguer une seule raison plausible en faveur de la compagnie. A Londres, il est aisé de mettre en avant des sophismes propres à éblouir ceux qui ne connaissent pas l'état de la question.

Je me bornerai à citer deux exemples frappans du peu d'efforts qu'a faits la compagnie pour étendre le commerce, et de son obstination à suivre les anciens erremens.

M. John Humphrys, de Constantinople, fut le premier qui imagina, il y a quelques années, que les schalloons anglais pourraient se vendre dans cette capitale. En effet, il s'en fit en peu de tems des envois considérables. Les français n'ont jamais pu donner les leurs à aussi bon compte.

Il n'y a que vingt ans environ, que M. Peter Took, de Constantinople, découvrit que l'on pouvait se procurer, de la première main, des soies brutes à Brusa, si peu éloigné de cette capitale, qu'on y aperçoit les montagnes derrière lesquelles cet endroit est situé. Avant cette époque, les commerçans de Constantinople, depuis que la compagnie existait, fe-

saient acheter à Smyrne les soies que les turcs et les juifs de cette ville venaient prendre à Brusa.

Les turcs aiment beaucoup les ustensiles de terre que l'on fait dans le comté de Staffort. C'est encore un article à introduire dans notre commerce avec eux.

Il arriverait, peut-être, que la majeure partie de nos importations en Turquie se ferait par des étrangers, ou par les turcs eux-mêmes, comme cela existe pour beaucoup d'objets, à l'égard desquels il n'y a point chez eux d'entraves. Par exemple, tout le monde sait que la compagnie russe, établie à Londres, ou ses comptoirs en Russie, ne font pas la dixième partie de nos exportations dans cet empire. Les envois y sont faits pour le compte d'étrangers établis en Russie, ou pour le compte des négocians russes : nos manufacturiers y sont intéressés pour quelque part. Cette marche est encore plus généralement suivie à l'égard de l'Allemagne.

La compagnie du Levant exige un droit sur toutes les marchandises importées en Turquie ou qui en viennent, indépendamment d'un consulage sur toutes

les exportations et importations faites par les navires anglais. Ce consulage est un impôt très-onéreux sur notre commerce, si l'on considère sur-tout que d'autres nations ne paient rien de semblable. Voici comme s'exprime le statut de la compagnie à ce sujet :

« Dans une assemblée générale, etc.
» les réglemens suivans ont été établis,
» comme convenables et utiles pour le
» soutien des affaires de la compagnie,
» et pour l'administration du commerce;
» et ces réglemens ont été confirmés dans
» une assemblée générale, tenue le 3
» mars 1775.

» Il a été résolu et ordonné que toutes
» les marchandises exportées de Turquie
» ou d'Egypte, pour la Grande-Bretagne,
» paieront trois consulages et demi, ou
» sept pour cent, conformément aux
» fixations du tarif de la compagnie, en
» espèces monnoyées de Turquie, reçues
» dans les douanes par les agens du Grand-
» Seigneur ; lequel consulage sera payé,
» une moitié dans le délai de trente jours,
» et l'autre moitié dans le délai de soixante
» jours, après le départ du bâtiment, etc.;
» et les trésoriers sont tenus de ne rece-

» voir

» voir aucuns billets ni aucunes obliga-
» tions pour le paiement des consulages,
» qui doit leur être fait en espèces, à
» chaque échéance.

» Que toutes les marchandises impor-
» tées, etc. dans la Grande-Bretagne, paie-
» ront un droit, conformément aux fixa-
» tions établies par la compagnie, excepté
» les cotons, les pierres d'émeri, etc.

» Que toutes marchandises importées
» en Turquie ou en Egypte, soit de Li-
» vourne, soit d'aucun des autres ports
» de la chrétienté, par des sujets de
» l'Angleterre, ou sur des bâtimens an-
» glais pour le compte des étrangers, paie-
» ront un consulage de deux pour cent,
» etc. etc.

» Que toutes marchandises exportées
» de Constantinople, Smyrne, Alep, à
» Livourne, dans tout port étranger, ou
» dans aucun des ports de la chretienté,
» par des sujets de l'Angleterre, sur des
» navires étrangers pour le compte de
» sujets de l'Angleterre, paieront un con-
» sulage d'un pour cent, etc.

» Que toutes marchandises importées
» en Turquie ou en Egypte, sur des
» navires anglais, d'aucun port étranger,

» paieront deux pour cent, etc.: toutes
» celles exportées de la même manière,
» paieront aussi deux pour cent, etc. »

Il est plusieurs autres articles concernant le paiement de ces droits, que j'omets, pour abréger.

« Le 29 avril 1785, il est arrêté et
» ordonné, etc.

» Que toutes marchandises, excepté la
» soie crue, les étoffes de poil de chèvre
» et les drogues, exportées de Turquie
» et d'Egypte, dans le tems de la peste,
» à Malte, Ancône, Venise, Messine,
» Livourne, Gênes ou Marseille, à l'effet
» de les y laisser passer la quarantaine,
» et qui doivent être rechargées ensuite
» sur le même bâtiment, pour la Grande-
» Bretagne ou l'Irlande, ne paieront qu'un
» consulage de deux pour cent. »

Indépendamment de la perception de ces droits, la compagnie a reçu, depuis plusieurs années, un secours annuel de cinq mille livres sterlings, du gouvernement. Ces fonds sont employés à la solde d'une partie des émolumens alloués, soit aux ambassadeurs près la Porte, soit aux consuls dans les différens ports de Turquie, ou aux chanceliers et drogmans

(interprètes) : ils servent aussi aux frais des visites que font les ambassadeurs à la cour Ottomane ; ou les consuls, aux pachas, sans compter les présens extraordinaires auxquels sont tenus les ambassadeurs et les consuls, à la première audience qu'ils reçoivent ; ce qu'il faut payer pour les *avanias*, (moyen d'extorquer de l'argent par de fausses accusations) pour les entrées publiques des consuls, qui étaient ci-devant très-coûteuses ; enfin, pour la dépense de la compagnie et de ses agens en Angleterre.

Si notre commerce du Levant était établi sur le même pied qu'il l'est en Russie, cinq cents livres sterlings, au lieu de cinq mille livres que paie aujourd'hui le gouvernement, feraient face à toutes les dépenses essentielles. Chez les russes, tout particulier trafique librement avec la Turquie : il n'y a point de taxe sur ce commerce, sous la dénomination de consulage, ni sur aucun titre quelconque. On n'a rien à payer à l'ambassadeur, au consul, ni au chancelier, pour les documens qu'on en reçoit, relativement au commerce. Les consuls n'ont point de présens à faire aux pachas, ou à d'autres officiers :

enfin, on n'est pas soumis aux extorsions de l'*avania*.

Il suffirait d'avoir un consul à Smyrne, et des vice-consuls dans les autres ports, pour protéger le commerce. On trouverait assez de commerçans charmés d'en remplir les fonctions gratuitement : la considération attachée à ce poste, en Turquie, leur tiendrait lieu de salaire. Les consuls n'ont plus besoin aujourd'hui d'étaler autant de faste qu'autrefois ; les ministres étrangers à Constantinople ont considérablement diminué leurs dépenses.

Le pouvoir d'un ambassadeur et d'un consul en Turquie, est très-grand : il s'étend jusqu'au droit de vie et de mort. Par l'un des articles des *capitulations* ou traités avec la cour Ottomane, il est stipulé que dans toutes les affaires criminelles, où les sujets de la Porte ne seront point intéressés, les ambassadeurs ou les consuls puniront les délinquans, d'après les lois de leurs pays. Les capitulations de la Hollande stipulent ce droit d'une manière encore plus expresse. Les délits quelconques, lésant immédiatement l'état où ils sont commis, c'est à cet état seul à en connaître. Le sultan délégue son pouvoir aux

ambassadeurs et aux consuls; et si, en punissant le coupable, ils outrepassent les limites tracées par les lois de leur pays, ils ne sont responsables de leur conduite qu'au sultan : mais, comme il n'en prend aucune connaissance, le pouvoir qu'ils exercent est absolument despotique. Il est vrai qu'en général, ils renvoient les coupables dans leurs pays : cependant il est arrivé plus d'une fois que l'ambassadeur, ou le consul, a condamné à mort un européen, pour avoir tué un sujet de la Porte, lorsque l'on en demandait justice. Si un anglais venait à tuer un musulman, il vaudrait mieux que l'ambassadeur ou le consul le fît pendre, que de le remettre entre les mains des turcs; car il n'y a point d'autre alternative. Si le meurtrier échappait, il pourrait en résulter un massacre général. Nous en avons une preuve dans ce qui s'est passé dernièrement à Smyrne. Plusieurs centaines de personnes périrent; et le quartier des européens fut réduit en cendres, parce que l'on voulut sauver un criminel. Quand le peuple demande justice, il est impossible d'envoyer l'accusé pardevant les tribunaux de son pays.

La compagnie a donné aux ambassa-

deurs et aux consuls, un pouvoir d'un autre genre, qui ne s'accorde pas avec la liberté que le commerce réclame. Un de ses statuts porte : « Que, si des facteurs entament quel-
» qu'opération de commerce avec aucuns
» particuliers interdits, (BATTULATED)
» par le lord-ambassadeur, ou par le
» consul d'une des échelles du Levant; de
» l'avis des factoreries respectives, ces fac-
» teurs paieront, à chaque contravention
» une amende équivalente à trois consu-
» lages, sur la valeur de l'affaire transigée
» avec lesdits particuliers interdits (BAT-
» TULATED) ou par leur intermédiaire,
» sans appel, etc. » *Battulation* signifie interdiction de tout commerce avec la personne désignée par l'épithète *Battulated.* On a voulu empêcher par là les commerçans ou facteurs, de traiter avec ceux des gens du pays, dont on suspectait la bonne foi; mais ce pouvoir a dégénéré en abus.

L'ambassadeur tirait autrefois de grosses sommes, de la protection qu'il accordait aux sujets de la Porte : mais la cour Ottomane n'ayant plus aujourd'hui égard à ce privilège, cette source d'altercations continuelles a disparu avec le revenu qu'elle produisait.

Il est à désirer que cet usage soit irrévocablement aboli. Les français ont, à plusieurs reprises, proposé d'y renoncer, dans le tems même où il était en vigueur et très-productif pour leurs ministres.

Les français ont laissé aussi une pleine liberté au commerce du Levant, d'après les représentations de M. de St. Priest, leur ambassadeur. Il en résulta que les turcs tirèrent de France d'immenses quantités de marchandises. La compagnie de Marseille parvint à faire renouveler son privilège exclusif : elle avait essuyé des pertes sans doute; mais le pays en général avait gagné. Aujourd'hui ce commerce est redevenu entièrement libre, et depuis que notre flotte a quitté la Méditerranée, il a repris une grande activité, qui laissera bien en arrière le nôtre, si nous ne le dégageons pas de ses entraves, après la guerre. Il ne faudrait pas même attendre cette époque : il serait essentiel de l'affranchir dès ce moment.

Toute communication avec le Levant nous étant fermée par mer, notre commerce ne peut s'y continuer que par la voie de la Russie : les frais de ce circuit ne sont pas aussi considérables qu'on

pourrait l'imaginer. Le fret pour la Baltique, n'est point coûteux ; la moitié des bâtimens qui s'y rendent, ne trouvant point de cargaisons. Le transport de Riga à Cherson, ou à Nicolai sur le Bog, se fait en grande partie par eau ; et les transports par terre, en Russie, coûtent plus de quatres fois moins qu'en Allemagne. Ces frais seraient à peine sensibles sur l'exportation des draps ; et sur les marchandises de bas prix et d'un gros volume, ils n'équivaudraient pas à ce que l'on paie pour l'assurance des bâtimens armés, qui risquent le voyage dans les circonstances actuelles, quoiqu'en vérité cette prime, toute énorme qu'elle soit, ne compense point le danger de l'entreprise. En effet, ce danger est tel, que le gouvernement ferait peut-être bien de s'opposer à ces voyages. A Cherson, on trouve de bons navires qui, en trois jours, peuvent transporter les marchandises à Constantinople, à un taux raisonnable.

Mais, pour s'ouvrir cette communication, il faut préalablement obtenir de l'empereur de Russie, la liberté de faire passer à travers ses états, les marchandises *in transito*, sans payer de droits. Il n'est pas

douteux que ce prince qui a lu le traité sur la richesse des nations, par Adam Smith, et qui connaît parfaitement les principes de la navigation et du commerce, ne vît les très-grands avantages que la Russie pourrait recueillir de cette mesure, eu égard à l'argent que les frais du transport laisseraient dans le pays, à l'occupation qu'un grand nombre d'habitans y trouveraient, et à l'activité que ce mouvement imprimerait à la navigation russe, sur la mer Noire. Mais, sans doute, il ne voudrait pas accorder ce privilège à une partie seulement de la nation anglaise, à l'exclusion de ceux de nos commerçans qui ont établi, avec la Russie, une branche de commerce si avantageuse pour cet empire, non plus qu'à celle de ses propres sujets. Avant qu'il soit possible de rien proposer à cet égard, la compagnie du Levant doit être supprimée.

Je suis informé que l'on a fait récemment quelques envois de marchandises, à Hambourg; que de-là, elles ont été dirigées sur Vienne, d'où elles ont descendu le Danube, où on les a embarquées pour Constantinople. Le fret pour Hambourg est plus coûteux que pour Riga; et les

transports et autres dépenses, à travers l'Allemagne, dix fois plus considérables qu'en Russie. On ne trouve, à l'embouchure du Danube, que de mauvais bâtimens grecs ou turs, que l'on ne peut nullement faire assurer. A Cherson, au contraire, il y a toujours quelques centaines de navires, parmi lesquels beaucoup valent ceux que l'on trouve dans les ports des autres mers, et il est possible d'y traiter avec de bons assureurs; mais les transports, à travers l'Allemagne, ne nécessitent pas la suppression de la compagnie du Levant.

Sur l'insuffisance des Réglemens concernant la Quarantaine, dans la Grande-Bretagne.

On peut objecter que, si tous les navires quelconques peuvent aller dans le Levant, nous serons plus exposés à voir la peste importée au milieu de nous, que nous ne le sommes tant que la compagnie existera. Outre qu'il y a moins de navires attachés à ce commerce, ces navires appartenant à la compagnie et ne fesant que les

voyages qui leur sont ordonnés, on sait toujours où ils ont été, et dans quelle circonstance ils sont arrivés à leur destination. Ces bâtimens sont adressés à des facteurs, en Turquie, qui sont membres de la compagnie : soumis à leur inspection et au contrôle des consuls, ils ne peuvent repartir qu'au préalable, leur destination ultérieure ne soit connue, et sans des attestations des consuls, qui désignent le plus ou le moins de salubrité du port du Levant, à l'époque où ils mettent à la voile.

Pour répondre à cette objection, on peut observer que, dans les ports de la Méditerranée, non seulement les navires du pays, mais ceux de toutes les nations, arrivent sans aucun avis préalable à l'endroit où ils doivent passer la quarantaine, dont la durée est déterminée par les certificats de santé qu'exhibent les équipages, et par la connaissance que les officiers de santé, préposés *ad hoc*, ont de l'état de la peste dans toutes les parties de la Turquie.

Peut-on supposer qu'il puisse arriver des bâtimens dans les ports de la Grande-Bretagne, sans que l'on sache d'où ils

viennent ? Les réglemens de la quarantaine et les douanes, tels qu'ils existent maintenant, ne permettent pas d'erreurs à cet égard. D'ailleurs, des navires qui trafiqueraient librement dans le Levant, ne seraient pas moins tenus d'en rapporter les mêmes papiers, que ceux exigés des bâtimens de la compagnie, pour constater, sous le rapport de la santé, l'état des ports d'où ils auraient mis à la voile. La liberté du commerce n'ajouterait donc rien au danger.

Mais il n'est pas inutile d'examiner jusqu'à quel point nos réglemens existans, sur la quarantaine, peuvent nous garantir de la peste. Après ce qu'a écrit le docteur Russel, il semblerait qu'il ne reste rien à ajouter sur cette matière importante. Mais, puisque son excellent ouvrage n'a produit aucune amélioration dans ces réglemens, on ne saurait donner trop de publicité, ni trop de développemens aux motifs qui confirment son opinion. * J'af-

* Le docteur Miltzer, médecin à Moscou, a publié en allemand, un grand ouvrage sur la peste, dans lequel il cite beaucoup de faits observés par lui-même. Mais, comme ils tendent tous à la démonstration du systême qu'il a adopté, il est à craindre que le désir de le faire prévaloir, n'ait souvent égaré son jugement.

firme, non-seulement d'après la connaissance que j'ai des lazarets, mais d'après l'avis des officiers de santé à Malte, Livourne et Marseille, que je me suis trouvé à même de consulter, *que nos réglemens sur la quarantaine, sont absolument inefficaces, et que nous sommes constamment exposés au danger de voir la peste apportée, de Turquie en Angleterre, par chacun des bâtimens qui viennent directement de ce pays.*

1°. Il est évidemment prouvé que les miasmes, les émanations, ou enfin ce qui produit la peste, peuvent demeurer dans un état d'activité, et opérer leur effet pendant bien plus de tems qu'il n'en faut à un bâtiment pour prendre un chargement en Turquie, faire le voyage, et faire quarantaine en Angleterre.

2°. Il n'est pas moins certain que les miasmes pestilentiels, dont les substances sont imprégnées, ne peuvent s'évaporer et disparaître, qu'en en exposant ces substances à l'air ou à un froid piquant, en les lavant, les arrosant de liqueurs anti-pestilentielles, ou enfin, par des fumigations. De toutes ces précautions, les unes réussissent en peu de tems, les autres en demandent davantage.

3°. Il résulte des observations du docteur Russel, (qui pourtant a touché aussi cette corde avec toute la délicatesse possible) que, nonobstant toute la fidélité et la vigilance des consuls, on peut embarquer des marchandises infectées pour l'Angleterre, sans que pour cela, les capitaines de navires manquent de rapporter *un bon certificat de santé.*

Comme les marchandises assujetties à la quarantaine, soit en Angleterre, soit en Hollande, où les réglemens sont encore plus vicieux, ne sont jamais déballées ni exposées à l'air ; il en résulte que cette quarantaine ne suffit pas pour détruire le germe de la peste. A d'autres égards, elle n'est pas plus rassurante ; car on ne prend point assez de précautions, pour intercepter la communication entre les équipages ou les passagers, et ceux qui leur fournissent des provisions et d'autres objets. Les passagers, comme les marins, sans avoir été atteints de la peste en Turquie, sont exposés tous les jours à la gagner, en touchant leurs effets ou ceux du vaisseau ; et conséquemment, à la communiquer à d'autres. Enfin, de la manière dont sont établis les lazarets, le débarque-

ment de marchandises en contrebande, n'est rien moins qu'impossible.

Les lois anglaises sont de nature à contrarier les mesures de rigueur qu'il serait nécessaire d'adopter dans les lazarets, pour garantir le pays de la contagion.

Les officiers de santé, dans la Méditerranée, ont le pouvoir de faire mettre à mort sur le champ, quiconque enfreint les lois de la quarantaine, de manière à rendre possible la communication de la peste : leur pouvoir, à ce sujet, est indépendant des autorités civiles et de toute autre. Pour la sortie en contrebande du moindre objet, hors du lazaret, ou seulement pour la tentative, les délinquans sont sur le champ fusillés. Celui qui s'échapperait du lazaret, ne fût-ce qu'une heure avant l'expiration de la quarantaine, subirait le même sort, etc. etc. *

Nous n'avons point non plus en Angleterre, des endroits et des édifices convenables pour la quarantaine; et on paraît ignorer, dans nos lazarets, ce qui en constitue la nature et quel en est l'objet.

* Pendant que Léopold était grand duc de Toscane, il ne voulut jamais modifier les lois relatives à la quarantaine, quoiqu'il eût aboli dans ses états, la peine de mort, même pour crime de meurtre.

On demandera peut-être, pourquoi nous avons échappé à la peste, depuis celle qui a ravagé Londres, en 1666 ? Je réponds que c'est principalement en refusant de recevoir les navires qui apportent du Levant des certificats de santé, qui sont incomplets, ainsi qu'en les obligeant de faire quarantaine dans la Méditerranée. Depuis que cette mesure est en vigueur, il faut remercier le ciel de ce que les bâtimens, pourvus de certificats en règle, ne nous ont pas apporté ce fléau.

Qu'avons-nous donc à faire pour nous en garantir à l'avenir? La réponse est bien simple. Il faut assujettir tous les navires qui viennent du Levant, munis de certificats bons ou mauvais, à faire quarantaine à Malte, à Livourne ou à Marseille ; et alors, s'ils apportent d'authentiques attestations des officiers de santé, contresignées par nos consuls, il faut les recevoir en Angleterre, sans les soumettre à une seconde et inutile quarantaine.

Le commerce gagnerait à ce réglement, et nous n'aurions plus la peste à redouter. Les dépenses sont modiques dans la Méditerranée, et les autres nations commerçantes qui nous rivalisent, n'en sont pas plus exemptes que nous.

Le port de Malte est le meilleur que l'on puisse choisir pour faire quarantaine; les précautions qui s'y observent sont encore plus sûres qu'à Livourne ; elles y sont plus minutieuses et plus sévères sous quelques rapports: enfin, ce port est plus sur la route des bâtimens qui reviennent de Turquie. Il faut convenir que les patrons, pour des motifs particuliers qui ne sont point à l'avantage des affréteurs ni des propriétaires, préfèrent Livourne, quoiqu'il faille faire un détour considérable pour y relâcher.

Quant à la Hollande, il est indispensable que les marchandises turques, et en particulier les cotons qu'elle nous envoie, ne soient admis chez nous, qu'après avoir été long-tems exposés à l'air. Au reste, nous n'aurions jamais eu besoin d'en tirer de Hollande, ni d'aucune autre place de l'Europe, si l'Angleterre avait assuré la liberté à son commerce du Levant.

APPENDIX.

DOCUMENS DIVERS.

Nous avons cru devoir donner quelques extraits de documens originaux, qui viennent à l'appui de plusieurs passages de l'ouvrage que l'on vient de lire, et qui ne seront pas inutiles à leur éclaircissement.

De l'Egypte.

Les français sont les maîtres, ou de s'emparer de l'Egypte, ou de former, avec les beys, une alliance qui leur ouvrira une communication avec l'Inde.

Les beys saisiraient avec empressement des offres qui leur assureraient une parfaite indépendance du Grand-Seigneur. Ils se rendraient même tributaires de tout souverain ou état quelconque, qui consentirait à maintenir leur autorité respective, à la protéger les uns contre les autres, et à les défendre tous contre les turcs.

Si les affaires domestiques de la France n'absorbaient pas entièrement l'attention de son

gouvernement, il y a long-tems qu'on aurait vu l'effet de la mission de M. Truguet au Caire.

Si les Ottomans étaient chassés de l'Europe, leurs forces, en se concentrant, deviendraient plus grandes, et les mettraient plus à même qu'ils ne le sont aujourd'hui, de ramener à l'obéissance, celles de leurs provinces qui sont dans un état de rébellion ouverte, ou indépendantes par le fait, de manière qu'ils n'en peuvent tirer ni argent ni troupes : ils pourraient alors réduire l'Egypte et la défendre contre les français. Dans le cas où cet événement aurait lieu, ces derniers obtiendraient aisément des turcs, la liberté, le passage à travers l'Egypte, pour aller dans l'Inde ; trajet qui serait aussi coûteux à peu près, mais moins périlleux que celui qu'ils font maintenant. Ils n'est pourtant pas probable que la Porte fût aussi disposée que les beys, à accorder aux troupes françaises la liberté de traverser l'Egypte. *

* En supprimant la compagnie du Levant en Angleterre, en fournissant les marchandises de l'Inde, à toutes les parties de l'empire Turc, par le canal de la compagnie des Indes orientales, comme le font, pour certains objets, plusieurs compagnies étrangères, on mettrait fin au commerce clandestin des employés de la compagnie, ainsi qu'aux

Volney rapporte qu'on a soumis au cabinet de Versailles des mémoires sur l'utilité de prendre possession de l'Egypte. L'existence de ces mémoires n'est plus secret aujourd'hui.

La principale force de l'Egypte consiste en 8,000 chevaux : on ne peut plus regarder les janissaires comme des soldats. Il n'y a pas quatre canons pour défendre le phare d'Alexandrie, où, selon les règles, il devrait y avoir une garnison de 500 janissaires : la moitié de ce nombre ne s'y trouve jamais. Une frégate suffirait pour ruiner les fortifications. Ce qui inquiéterait le plus une armée étrangère à la prise d'Alexandrie, serait le manque d'eau. Il n'y a que celle que des canaux portent dans les citernes de la ville, lors du débordement

spéculations mercantilles des français, pour tout ce qui ne concerne pas leurs besoins particuliers. La raison en est, que la compagnie anglaise des Indes orientales est en état d'envoyer ces marchandises de Londres, et de les vendre en Turquie, à meilleur marché qu'on ne peut les avoir par la mer Rouge, ou par le golfe Persique; débouché qui nécessite beaucoup de dépenses, accompagnées de grands dangers.

En tems de guerre avec la France, l'Angleterre peut lui interdire cette communication. Les mesures préalables seraient d'être prises durant la paix : les dépenses extraordinaires qu'elles nécessiteraient, ne seraient pas considérables.

du Nil. Il serait donc nécessaire de s'emparer du pays, au moins jusqu'au fleuve.

Les revenus des beys consistent dans une taxe sur les terres, et dans le produit de douanes, qui rapportent environ deux millions sterlings, dont la Porte ne retire presque rien. Les beys grossissent leurs revenus par les extorsions qu'ils multiplient sous divers prétextes; et ce n'est pas la branche la moins productive de leurs finances.

Suez est une misérable bicoque absolument sans défense. On n'y trouve d'eau qu'à une distance de dix milles, où il y a un puits : celle qu'on y puise est saumâtre. Les bâtimens ne peuvent approcher de Suez, ~~de plus près~~, que de trois milles.

L'Egypte produit une quantité considérable de sucre, d'un grain excellent, dont ce pays pourrait approvisionner l'Europe, s'il était mieux administré. Les cannes à sucre ne viennent pas moins heureusement en Candie et en Sicile. Il ne manque à ces îles, pour tirer un grand parti de ces productions, que d'avoir des habitans plus industrieux, ou des capitalistes entreprenans. On peut en dire autant d'une grande partie des côtes de Barbarie.

Il y a dans le jardin du ministre français à

Malte, un cafier planté en plein air, dont le fruit parvient à une parfaite maturité. Les français ont fait le même essai dans l'île de Candie, et cet essai a été heureux. Il est probable qu'il ne le serait pas moins en Sicile. On croit que le cafier deviendrait plus robuste et murirait plutôt, si on le greffait sur d'autres arbres ou arbustes, et qu'en outre on parviendrait, par ce moyen, à le naturaliser dans des climats moins chauds que ceux où il arrive à sa perfection. Nous savons par expérience, que certaines plantes reproduites, ont résisté à une température plus froide, beaucoup mieux que les plantes primitives, transplantées du climat où elles étaient indigènes. Le cafier prospérerait indubitablement en Egypte. Ce pays produit aussi du chanvre et du lin d'excellente qualité.

L'indigo avait été cultivé avec succès sur la côte orientale de la mer Adriatique, près de l'île de Zante, jusqu'à ce que le propriétaire de cette plantation eût été assassiné. On n'a jamais pu découvrir ni les auteurs, ni les motifs de ce meurtre. Si les français étaient en possession de l'Egypte, ils pourraient abandonner leurs établissemens dans les Indes occidentales.

La cour de France s'est beaucoup occupée, il y a quelques années, de ces diverses spéculations.

Premières réflexions sur la Perse.

Les désordres intérieurs de la Perse sont avantageux à la Grande-Bretagne. Il n'est pas de son intérêt d'y favoriser aucun parti, de manière qu'il puisse écraser les autres et finir par subjuguer tout le pays. La faiblesse de la Perse fait la sécurité de l'Inde.

Les Agwans ou Afgans, et les Abdali, sont de la secte d'Omar, ennemis par conséquent des autres Persans, disciples d'Ali. Ils forment aujourd'hui des nations distinctes, ayant chacune des souverains indépendans, et ne s'immisçant point dans les guerres civiles qui agitent le pays. Ils sont assez puissans pour empêcher, d'un côté, une armée Russe de pénétrer dans l'Inde, par Bochara; de l'autre, les Persans, de traverser l'Indus: mais ils peuvent eux-mêmes devenir très-dangereux, en agissant de concert avec les puissances indiennes. L'Angleterre devrait éviter de les indisposer contr'elle, en obviant néanmoins, autant que possible, à ce qu'ils n'aient point de liaison avec l'Inde et qu'ils ne reçoivent d'artillerie d'aucun endroit.

Tant que la Grande-Bretagne restera invariablement unie à la cour de Saint-Pétersbourg, elle n'a rien à craindre des Persans, des Afgans ou des Abdali. La Russie, en fesant une diversion, empêchera dans tous les tems, ces peuples, d'envoyer une armée dans l'Inde, ou d'intervenir dans les guerres de cette contrée.

Une guerre avec les nations asiatiques, devrait être un *casus fœderis* dans le traité de l'Angleterre avec la Russie : à présent on en a fait un objet d'exception.

Secondes réflexions sur la Perse.

Il y a en Russie trois ambassadeurs de Perse ; l'un du kan de Ghilan, l'autre du kan de Derbent, et le troisième de Jafers, kan d'Ispahan.

Ces deux derniers se rendirent à Kremenchuk, dans l'été de 1787, après que l'Impératrice en fut partie ; et le prince Potemkin, dans une audience publique qu'il leur donna, les reçut avec magnificence. Il fit un accueil des plus distingués au ministre du kan de Derbent ; mais l'autre ne s'étant pas strictement conformé à une étiquette qui ne lui paraissait devoir être observée que dans une audience de l'Impératrice, fut reçu et traité depuis avec beaucoup de froideur. Quant au ministre du kan de

Ghilan,

Ghilan, le prince ne voulut jamais lui permettre de se rendre près de lui, ni d'aller à Pétersbourg. Peu de tems avant sa mort il le manda à Yassy; mais l'ambassadeur ayant appris en route que Potemkin ne vivait plus, s'arrêta en chemin, et obtint de l'impératrice la liberté de venir à Pétersbourg.

L'objet de la mission de ces trois ministres, était d'engager l'Impératrice à prendre part pour leurs maîtres respectifs, *aux conditions qu'elle dicterait elle-même.* Il est probable que le prince Potemkin les tint en suspens jusqu'à ce qu'il eût vu quel parti l'emporterait. Le kan de Derbent devra toujours être ménagé, parce que ce n'est que par ses états que l'on peut pénétrer en Perse par terre, de ce côté de la mer Caspienne.

Les gouverneurs des provinces persannes se sont presque tous rendus indépendans, et ont refusé de prendre part à la guerre qui a considérablement affaibli le pouvoir des deux grands rivaux, Mahamud kan, fils d'Hassan, kan de Mazanderan, et Jafeërs kan, qui règne dans le midi de la Perse, et réside à Ispahan. Mahamud kan descend de l'ancienne famille des Shahs : il fut fait eunuque par les ordres de Karim kan, dernier régent de Perse.

Depuis la mort d'Achmet Shah, qui partagea entre ses trois fils le pays des Afgans, cette contrée est beaucoup affaiblie. En 1791, lors des contestations qui s'élevèrent entre les cours de Saint-Pétersbourg et de Londres, le prince de Nassau et M. de Saint-Génie eurent le projet d'attacher les Afgans aux intérêts de la Russie, et proposèrent à l'Impératrice d'envoyer une armée dans le nord de l'Inde, par Bochara.

Il y a fort peu d'artillerie dans la Perse; les russes refusent d'en vendre, et n'en laissent point sortir d'Astrakan pour ce pays.

A l'époque à-peu-près où le comte de Ferrières fut envoyé en Perse par M. de Vergennes, Tibet Shah des Abdali, près de Bochara, fit une demande d'artillerie à la compagnie des Indes orientales anglaises. Son intention était de s'en servir contre les bochariens qui, sans doute, eussent été secourus par la Russie. Il offrit aux anglais un corps de 25,000 mille hommes de cavalerie, pour agir contre les Marattes. Cette cavalerie est excellente: 215,000 hommes défirent, dans une bataille rangée, près de 200,000 Marattes, il y a quelques années.

Les français, pour se concilier l'amitié de Jafeers, kan d'Ispahan, lui firent offrir, par le comte de Ferrières, un train d'artillerie considé-

rable. Une flottille française remonta en effet le golfe Persique, au mois de juin 1781, ayant à bord une grande quantité de canons ; mais la mal-adresse de Ferrières le firent échouer dans sa mission, qui menaçait autant les intérêts de Russie que ceux de la Grande-Bretagne.

Le pays de Bochara est divisé aujourd'hui en presqu'autant de souverainetés qu'il y a de villages ; et il ne règne entr'elles aucune union, d'où il résulte qu'elles sont sans forces, à moins que quelqu'ennemi ne les attaque de manière à les obliger de se réunir.

L'Angleterre a intérêt de cultiver l'amitié de Tibet Shah ; c'est le plus sûr moyen de tenir en échec les bochariens, et tous ceux qui voudraient traverser leur pays pour pénétrer dans l'Inde.

Les persans, malgré l'état de trouble et de désunion où est leur pays, se rappellent qu'ils ont fait la conquête de l'Inde : Timur l'envahit en 1398 ; Nadir Shah en 1738, et Abdallah y entra plusieurs fois, depuis 1748 jusqu'à 1765.

Troisièmes réflexions sur la Perse.

En 1780, le prince Potemkin forma le projet d'établir des relations de commerce avec Bender-Bushein et l'Inde, à travers la Perse. Le

comte Mark Wainovich mit à la voile d'Astrakan, dans le mois de juillet 1781, avec une escadrille de quatre frégates et de deux sloops armés en guerre. Il relâcha d'abord aux îles de Shiloy et d'Oguzzin; mais les trouvant stériles, il se rendit à Asterabad. La commodité du havre et la fertilité du pays, l'engagèrent à entrer en négociation avec le kan d'Asterabad, qui le trompa. Ccpendant les russes élevèrent un petit fort, pour la défense du havre, à la distance d'environ cinquante milles de la ville d'Asterabad. Les caravanes de Bochara, du Tibet et de l'Inde, traversent Meshd. La flotte russe y passa l'hiver; et à son retour, elle en a reconnu la baie de Bulkan, et l'entrée de Karabogas.

Les troubles qui suivirent la mort du régent, (Vakiel) Karim kan, obligèrent le prince Potemkin de renoncer à cette entreprise. Cependant les russes ont encore une forteresse à Zinzeli : ils y tiennent une petite garnison qui suffit pour la défendre. C'est la résidence d'un consul, qui en est aussi le commandant.

Sur le projet conçu par l'Impératrice de Russie, d'attaquer les anglais dans l'Inde.

Lorsque la flotte anglaise fut sur le point de faire voile pour la Baltique, à dessein de forcer l'Impératrice à la paix; le prince de Nassau, qui était alors en faveur auprès d'elle, proposa de chasser les anglais de l'Inde, en envoyant une armée à Cachemire, et de-là au Bengale, par le pays de Bochara. Le plan de cette expédition fut conçu par M. de Saint-Génie : c'est le même qui fit mettre le feu à l'arsenal de Hollande, et qui avait aussi formé le projet d'incendier les chantiers et les vaisseaux anglais.

L'Impératrice devait déclarer, dans un manifeste, qu'elle fesait marcher une armée pour rétablir le Mogol sur le trône de l'Inde.

On prévoyait peu de difficultés dans le passage à travers le pays de Bochara. On espérait même que le peuple, apprenant qu'il s'agissait de rétablir sur le trône de l'Inde un prince de sa religion, verrait de bon œil cette entreprise; et, dans tous les cas, on avait peu de chose à craindre d'une nation agitée par tant de partis différens, et qui tremblait au seul nom de la Russie.

Saint-Génie assurait qu'il y avait des passages à travers les montagnes, et qu'il avait à sa disposition des gens qui les avaient parcourues, par les ordres de M. de Vergennes. Il joignit à son plan une carte indicative de la route que l'armée avait à suivre.

Ce projet plut beaucoup à l'Impératrice : le prince Potemkin le trouva ridicule. Si la guerre s'était déclarée, il est difficile de dire ce que Catherine aurait pu, sinon effectuer, au moins entreprendre à cet égard. Les partisans de l'expédition comptaient que l'armée russe, à son arrivée dans le nord de l'Inde, trouveraient de puissans renforts dans les mécontens de toutes les parties de ce vaste pays.

PREMIER DOCUMENT,

Concernant divers projets des Russes sur la Chine et le Japon.

LE capitaine Billings, qui a fait le tour du monde avec le capitaine Cook, est revenu à Saint-Pétersbourg, après avoir visité la partie nord-est de la Russie et le continent de l'Amérique, où il a été envoyé, il y a neuf ans, par l'Impératrice.

L'un des objets de sa mission, était de trou-

ver un port où l'on pût établir une amirauté, c'est-à-dire, un port où l'on pût construire des vaisseaux de guerre et d'autres bâtimens, ainsi que des chantiers et des bassins pour les y recevoir.

En 1787, on lui envoya un capitaine de marine, avec l'ordre d'examiner, de concert, la côte jusqu'à l'embouchure du fleuve Amur, et de chercher un port. Ils én choisirent un à Oud, à quelque distance de cette embouchure. Deux cents wests au sud d'Oud, au-delà de la frontière de la Chine, ils découvrirent un autre port excellent. Enfin, il fut convenu d'établir l'amirauté sur la côte d'Amérique, soit dans le détroit du Prince-William, soit à Comptrollersbay.

Cette côte leur offrit d'autres havres commodes. L'Impératrice écrivit, en 1787, à ses capitaines et aux commandans des forteresses russes, qu'elle avait envoyé des bâtimens de la Baltique, au Kamchatka, pour agir de concert avec une armée puissante qui devait descendre l'Amur, à l'effet de prendre possession de ses rives jusqu'à son embouchure, ainsi que de tout le pays situé à la gauche de ce fleuve.

La Russie s'épargnerait de grandes dépenses, en expédiant par eau les provisions qu'elle envoie par terre à ses établissemens : ce transport

est excessivement coûteux, sans compter que souvent les deux tiers des provisions sont gâtés en route. D'ailleurs, cette puissance a le projet d'ouvrir, par cette voie, un débouché à son commerce dans le Japon, la Chine et l'Inde, et d'entretenir dans ces parages une force navale, suffisante pour s'y faire respecter.

On avait équipé à Cronstadt deux petites escadres, destinées pour le Kamchatka ; mais la guerre avec la Suède, les empêcha de mettre à la voile. L'une de ces escadrilles, commandée par le capitaine Trevanion, anglais, devait doubler le cap Horn : l'autre, sous les ordres du capitaine Malofskoi, devait prendre la route du cap de Bonne-Espérance.

Il paraît que cette expédition se fesait de concert avec la cour d'Espagne ; car le capitaine Malofskoi avait ordre de relâcher aux Philippines, et de s'y procurer de gros bâtimens.

Les russes réclament la possession de la côte d'Amérique, jusqu'à une distance considérable au sud, sans avoir encore fixé la limite où s'arrêtent leurs prétentions ; ce qui sera probablement déterminé par les avantages qu'ils croiront pouvoir retirer de ce pays.

SECOND DOCUMENT.

Au mois d'août 1792, le professeur Laxman conduisit à Saint-Pétersbourg, un japonais, patron d'un navire qui avait fait naufrage quelques années auparavant, sur les côtes de Russie. Son équipage était composé de seize hommes, sans compter le patron. Il n'en restait que cinq en vie. On n'a point voulu les renvoyer dans leur pays, avant qu'ils n'eussent assez de connaissance de la langue russe, pour communiquer ce qu'ils pouvaient savoir concernant le Japon. Le patron est un homme très-intelligent; le gouvernement le fait garder à vue, et on ne peut lui parler qu'à la dérobée. Il a apporté avec lui une carte du Japon, qui diffère considérablement de celles que nous connaissons en Europe.

TROISIÈME DOCUMENT.

L'Impératrice a choisi le fils du professeur Laxman, pour reconduire les japonais dans leur pays, sur un bâtiment russe, et y faire sa résidence, s'il y est accueilli, en qualité de chargé d'affaires. Il emporte beauconp de présens, et plusieurs ingénieurs partent avec lui.

QUATRIÈME DOCUMENT.

Le chargé d'affaires envoyé au Japon, en

est revenu après avoir obtenu pour les russes la liberté d'y envoyer annuellement un vaisseau pour y trafiquer avec les habitans du pays, sous les restrictions imposées aux hollandais.

Les îles dont les russes sont en possession s'étendent jusqu'à trois cents milles du Japon. Ils espèrent qu'un jour ou autre, ils parviendront à s'emparer des îles japonaises elles-mêmes. L'empire du Japon est composé, comme on le sait, de deux grandes îles qui n'ont point de forces suffisantes à opposer à celles que la Russie pourrait diriger contr'elles.

Quant à la Chine, l'Impératrice songeait déjà à l'attaquer. On fesait les préparatifs pour prendre possession de l'Amur, à Narshinsk, où sont les mines d'or et d'argent de la Russie. Le principal obstacle était le manque de bois de construction. La mort du prince Potemkin fit suspendre cette entreprise. On ignore à quelle époque ce projet sera remis sur le tapis. Dix mille russes suffiraient, dit-on, pour parcourir la Chine, en vainqueurs, d'un bout à l'autre. *

* M. Arrowsmith va publier incessamment un détail particulier de ces objets, avec une description des pays ci-dessus dénommés, d'après des documens originaux. Cet ouvrage sera accompagné de cartes très-exactes, etc.

Projet du feu prince Potemkin, pour acheter d'un particulier, les îles de Lampedouze et Linose, situées dans la Méditerranée, ainsi que pour obtenir la suzeraineté de la cour de Naples.

J'ignore s'il a été fait quelqu'ouverture à la cour de Naples, concernant ce projet qui fut conçu peu de tems après la prise de Minorque par les français, et fut accueilli avec empressement par le prince Potemkin, ainsi que par l'Impératrice. Les particularités suivantes sont extraites de papiers originaux qui étaient entre les mains de ce prince. Il est probable que l'on abandonna ce projet, lorsque le roi de Naples consentit à recevoir la flotte russe dans les ports de la Sicile.

On proposait d'y établir un ordre de chevalerie, pour les russes et les grecs, qui serait semblable à celui de Malte, avec cette différence qu'on n'y exigerait point des preuves d'ancienne noblesse. Je n'ai jamais eu connaissance des statuts réglementaires de cette institution; je sais seulement que l'Impératrice devait en être le grand-maître : durant ses fonctions, le gouverneur de l'île devait être son représentant.

Description de l'île de Lampedouze.

Cette île située en Afrique, au trente-cinquième degré trente minutes de latitude, a environ douze milles de longueur, sur une largeur de cinq à huit milles : elle est plate, extrêmement fertile, et l'eau y abonde. Du côté du sud, la mer n'est pas très-profonde ; et on peut jeter l'ancre à une grande distance de la côte. Au nord, il y a beaucoup d'eau, et la côte est sûre. A une lieue de la pointe ouest-sud-ouest, il y a un rocher que l'on découvre aisément et que l'on peut signaler. Un vaisseau passe sans danger entre ce rocher et la terre. A trois lieues au large, il y a un autre grand rocher tout rond, très-propre à servir d'indication aux navires. La baie qui est au sud, est des plus commodes. Les vaisseaux peuvent y jeter l'ancre à quinze à dix-huit brasses d'eau : ils y sont abrités de toutes parts, excepté du côté du sud et du sud-ouest. Le fond est de sable doux. Cette baie est très-poissonneuse.

Il est aisé de protéger les côtes de l'île, par des forts et des retranchemens. Au fond de la baie, se trouve une anse, dont l'on peut faire un port excellent à peu de frais, la nature ayant pourvu au plus difficile. L'entrée en

est au sud-sud-ouest. Il y a quinze brasses d'eau à l'embouchure, dix au milieu, et la profondeur diminue graduellement jusqu'à six brasses : à l'extrémité, il n'y a qu'une seule brasse d'eau. A la gauche et vers le milieu, une pointe de terre s'avance, traversant l'anse à moitié. Les vaisseaux peuvent être en sûreté derrière cette pointe, quand le vent est fort et qu'il souffle directement dans la baie; car, alors, la mer y est très-houleuse, excepté dans la partie que la pointe abrite. Sur la gauche, depuis l'embouchure jusqu'à l'endroit où la baie a dix brasses de profondeur, il y a une autre baie resserrée entre les terres, qui n'a que trois à cinq pieds d'eau, avec un fond de sable doux. On pourrait fermer l'entrée de cette baie, la creuser à une profondeur convenable, sans qu'il en coutât beaucoup, et la prolonger bien avant dans l'île, ce qui formerait un port très-étendu pour les bâtimens de toute grandeur. Le terrain s'élève très-peu au-dessus du niveau de la mer, et il est d'une nature qui rendrait l'excavation des plus faciles. Il ne serait pas moins aisé d'y creuser des bassins. Les plus violens coups de vent ne troublent point le calme de cette baie.

L'entrée de l'anse ou du port, a quatre-

vingt-dix brasses de largeur, et une longueur d'un demi-mille. La côte à droite, est un rocher; et près de là, se trouve une église bâtie sur une élévation en pierres. Cette position étant fortifiée, protégerait la rade, et dominerait au loin du côté de la terre.

Les navires peuvent ancrer dans la baie durant tout l'été; et dans l'hiver, lorsque le vent souffle avec trop de violence, du sud ou du sud-ouest, ils peuvent se retirer au nord de l'île; là, on a la facilité de se tenir aussi près de la côte, qu'on le juge convenable. Dès que le port serait prêt à les recevoir, ils y seraient à l'abri de tout danger; ils pourraient aussi faire voile vers Linose, qui n'est qu'à vingt milles environ de distance, vu que cette île est exactement située dans la direction d'où soufflent les vents orageux d'hiver. La côte de Linose est si sûre, que les navires peuvent y amarrer. Cependant de gros bâtimens ne sont pas plus exposés à Lampedouze, que dans la rade de Livourne.

Il n'y a dans l'île, que dix à quinze habitans: ce sont des maltais, dont l'un est prêtre. Ils sont sous la protection de la France. Les vaisseaux de Barbarie y relâchent souvent, ainsi que les navires maltais et les bâtimens venant de

Turquie avec la peste. Les patrons de ces derniers y restent jusqu'à ce que la contagion ait cessé, afin de retourner ensuite en Turquie, et de sauver, par ce moyen, et leurs cargaisons et leurs navires qui seraient brûlés, s'ils abordaient dans quelque port où l'on fait quarantaine.

Lampedouze est dans la situation la plus avantageuse, à cent milles de Suse en Barbarie, de Georgenti en Sicile, et du grand-port de Malte ; à six cents milles de Toulon, d'Alger et de l'entrée de l'Archipel ; à neuf cent cinquante de Gibraltar, d'Alexandrie et de Constantinople, et à cent soixante milles de Tripoli, de Tunis, et de la pointe méridionale de la Sicile.

Avantages que trouverait la Russie dans la possession de cette île.

Sa situation est la meilleure que puisse offrir la Méditerranée : elle l'emporte sur celle de Malte pour la station d'une flotte en tems de paix, comme en tems de guerre. Livourne est tout-à-fait hors de la route. Tout y est excessivement cher, et les mouvemens des vaisseaux qui s'y trouvent, sont connus presqu'immédiatement en France et en Italie. Enfin, ce port est

plus éloigné de la France que de l'Archipel, et c'est là que passent tous les navires qui vont dans le Levant, ou qui en reviennent.

En tems de guerre, si l'île était exposée à une invasion, ou à être attaquée par une flotte supérieure, les vaisseaux qui y seraient stationnés, pourraient se retirer à Malte ou en Sicile, etc. Cependant une flotte qui serait en défense près de la côte, serait protégée par les batteries de l'île.

C'est la meilleure des stations pour la protection du commerce. L'île se trouvant à mi-chemin, et du Levant, et du détroit de Gibraltar, les bâtimens qui viendraient de l'un ou l'autre côté, pourraient y trouver des frégates destinées à protéger leur marche.

On pourrait aussi établir dans cette île des magasins de munitions navales, qui y seraient portées de la mer Noire, au lieu d'aller les acheter en Italie, comme on le fait en tems de guerre, à des prix exorbitans.

L'île est en état de produire les provisions dont elle a besoin pour elle-même : mais provisoirement on peut en tirer de la Sicile ou des côtes de Barbarie, même en tems de guerre, comme le font les maltais. Elles coûtent deux fois davantage à Livourne.

Cet

Cet établissement tiendrait en échec les états de Barbarie, et les empêcherait de commettre des hostilités contre les russes. On pourrait tenir ses ports bloqués. Si Malte voulait sérieusement aller en course contre les vaisseaux de ces puissances, de concert avec les russes, les algériens ne dépasseraient jamais ces îles ; et Tunis, ainsi que Tripoli, seraient continuellement bloqués.

Enfin, c'est la meilleure position possible pour l'établissement d'un entrepôt : les productions de la Russie, destinées pour la Méditerranée, y arriveraient par la mer Noire, ainsi que les marchandises qui seraient prises en retour.

Comme il faudrait y établir un lazaret, il deviendrait inutile de faire la quarantaine en Russie.

Maximes de gouvernement à observer

Une colonie et une province de l'empire, doivent être gouvernés par des maximes opposés.

1°. La colonie ne doit rien manufacturer de ce qui se manufacture en Russie, non pas même les produits bruts de son sol.

2°. La colonie ne doit produire que les objets que la Russie ne produit point, ou ceux dont

elle a besoin, tant pour elle que pour ses vaisseaux.

3°. La colonie doit prendre de la Russie tout ce dont elle a besoin, et tant que la Russie peut le lui fournir.

4°. La colonie ne doit trafiquer avec aucun autre pays. La Russie doit recevoir ses productions pour les consommer, ou les envoyer chez l'étranger, devant elle seule recueillir les avantages de l'exportation et de la navigation.

5°. Les habitans de la colonie doivent être, autant que possible, tirés de l'étranger, afin de ne pas diminuer la population de la métropole.

6°. Une colonie doit être éloignée de la métropole à une distance suffisante pour devenir une pépinière de matelots, mais non pas assez considérable pour que le voyage porte atteinte à leur santé. Le climat doit être sain, afin que les avantages que procure la colonie, ne soient point contrebalancés par la perte des sujets de la métropole, qui seraient dans le cas de s'y rendre. Ce climat doit différer de celui de la métropole.

Lois pour la Colonie.

Il faut avoir égard, dans l'établissement d'un

gouvernement, au génie, aux coutumes et aux mœurs des nations circonvoisines.

1°. Il ne sera point payé de droit quelconque, ni sur l'importation, ni sur l'exportation d'aucune espèce de marchandises. Les droits continueront à être perçus dans les ports de Russie sur le pied actuel, ou avec les réductions qui seront jugées nécessaires.

2°. Il est défendu d'employer ou d'avoir aucun ustensile ou instrument de fer, de cuivre, etc. aucune portion de drap, de linge ou de toiles à voiles, qui n'aurait pas été faite en Russie ou importée de ce pays, à l'exception des soies et autres marchandises qui ne sont pas produites ou manufacturées en Russie, et que les colons pourront tirer des nations voisines, d'après l'énumération qui en sera faite.

3°. Aucun bâtiment étranger, si ce n'est en tems de guerre, ou en cas de détresse, n'aura la liberté d'entrer dans le port, à moins qu'il n'ait à bord aucune espèce de marchandises ; et alors il n'aura de communication avec les colons, qu'après avoir été visité. Des bâtimens chargés qui auront besoin d'être secourus, le seront ; mais seront considérés comme fesant quarantaine, aussi long-tems qu'ils resteront à la vue de l'île. Après le délai expiré, les passa-

gers, eu égard à l'endroit d'où ils viendront, pourront se rendre à terre avec leur bagage; mais sans marchandises.

4°. Les étrangers pourront acheter des marchandises dans l'île, excepté les objets de son produit, et les exporter sur leurs propres bâtimens, arrivés à vide.

5°. Les étrangers ou les russes pourront importer dans l'île des marchandises de la Russie ou d'ailleurs; mais seulement sur des bâtimens russes.

6°. Les bâtimens russes seulement pourront exporter en Russie les produits de l'île. La cargaison déchargée en Russie devra être conforme à la note qui en sera donnée par le gouvernement de l'île. Elle ne pourra être portée ailleurs, ni aucune portion être vendue pour acquitter les frais de séjour dans les ports où les navires auront relâché, en cas de détresse. Mais en ces circonstances, on pourra engager le produit de la vente qui sera faite en Russie.

7°. Les productions de l'île seront enregistrées avant la récolte, ou leur transport dans les magasins.

8°. Tout individu, de quelque nation ou religion qu'il soit, peut devenir habitant de

l'île, et la quitter quand il le jugera convenable ; mais sa résidence dans la colonie ne lui donnera pas le droit d'arborer le pavillon russe, sur un navire grand ou petit.

9°. Chaque individu qui possédera une maison ou des terres cultivées, de la valeur de cinq cents roubles, sera autorisé à avoir le pavillon russe, pour un navire de quarante tonneaux ; pour un navire de quatre-vingt tonneaux, s'il possède une maison ou des terres évaluées à mille roubles ; et pour un ou d'autres navires plus considérables, à mesure de l'augmentation de ses propriétés. Quiconque prêtera son nom à d'autres, perdra le privilége attaché à ses possessions, et l'emprunteur aura son bâtiment confisqué. La propriété qui aura donné droit au pavillon, ne pourra être vendu qu'après que les passeports des navires auront été remis au gouvernement, et que ces navires seront rentrés dans le port de l'île. Les propriétaires de bâtimens ne seront point obligés de les monter eux-mêmes.

10°. Celui qui enverra sa famille en Russie, ou une autre famille à la place de la sienne, composée d'un individu mâle au-dessous de trente-cinq ans, et d'une femme au-dessous de vingt-cinq, ou d'un homme de quelqu'âge que

ce soit, et d'une femme au-dessous de trente ans, avec un enfant, ou au-dessous de trente-cinq, avec deux enfans, ou d'un homme et d'une femme de quelqu'âge que ce soit, avec trois enfans, qui se feront naturaliser en Russie et y achèteront un immeuble de 500 roubles, aux mêmes conditions que dans l'île, relativement à la vente; celui qui fera cet envoi, aura le pavillon russe pour un navire de toute grandeur au-dessous de deux cents tonneaux, et proportionnellement pour un ou plusieurs vaisseaux plus considérables. Les individus envoyés en Russie ne seront point responsables de la conduite de celui qui les y aura fait passer: celui-ci ne le sera pas non plus de la conduite des individus envoyés.

Dans l'année 1779, un projet de paix avec les états de Barbarie, fut mis sous les yeux de l'Impératrice, par le prince Potemkin qui, à cette époque, s'occupait avec chaleur de l'établissement du commerce dans la Méditerranée par la mer Noire, au moyen des bâtimens russes. Il n'y avait dans ce projet aucune des conditions humiliantes que l'on voit dans la plupart des traités des autres puissances. L'Impératrice le rejeta néanmoins, en disant qu'elle

ne prendrait jamais d'arrangement d'aucune espèce avec ces états ; que, s'ils s'emparaient de ses navires marchands, elle saurait forcer la Porte à leur faire observer les stipulations du traité de paix, et qu'elle enverrait plutôt une escadre pour les combattre, qu'un négociateur pour traiter avec eux.

Il y a beaucoup plus de matelots dans les différens ports de l'Italie, qu'on ne l'imagine communément ; on en compte plus de dix mille dans les deux Siciles. Malte fournit d'ordinaire, à l'Espagne, six mille marins excellens.

Depuis plusieurs années, les français tirent de la côte de la mer Adriatique, des environs de Raguse, Prevasa, etc. une grande quantité d'excellent bois de chêne. Il n'y en a nulle part de meilleur pour la construction des vaisseaux, que celui qui croît en grande abondance sur cette côte.

Plan pour attaquer la flotte turque dans le port de Constantinople.

Il est inutile de publier le détail des opérations qui devaient avoir lieu dans la dernière

guerre, de la part de la flotte russe. Les particularités suivantes prouveront suffisamment que le succès en était probable.

Le détroit de Constantinople est d'une largeur inégale, depuis un mille environ, jusqu'à trois. Il est resserré entre de hautes montagnes, au pied desquelles sont des batteries, depuis l'entrée du côté de la mer Noire, jusqu'à Serrieri, village près de Buyukderé. Les vents du nord et du nord-est, soufflent le long de ce détroit, pendant neuf à dix mois de l'année. Les vents du sud qui soufflent dans la direction opposée et contre le courant, ne durent jamais plus de deux à trois jours de suite. Ceux du nord et du nord-est, au contraire, règnent, sans discontinuer, pendant deux à trois mois; de sorte qu'une flotte venant de la mer Noire dans la saison convenable, est presqu'assurée d'avoir un vent propice pour entrer dans le détroit et dans le port de Constantinople.

Le courant qui descend de la mer Noire est très-rapide, excepté lorsque le vent a soufflé du sud pendant deux ou trois jours; car alors il s'établit un courant contraire, venant de la mer de Marmora. Celui qui vient de la mer Noire se divise à la pointe du sérail en deux branches, dont l'une tombe dans la mer de Mar-

mora; et l'autre, pénétrant dans le port de Constantinople, forme, du côté de la ville, un courant assez fort qui s'avance jusqu'au fond du port, et qui, revenant du côté de Galata, produit un contre-courant vers le milieu, de manière que l'eau y est tranquille. C'est ce qui fait que les vaisseaux ne peuvent point sortir du port tout d'un tems, et qu'il est nécessaire de les remorquer dans l'eau calme, en cotoyant le rivage de Tophana, jusqu'à ce qu'ils aient gagné la partie au nord, où le courant suit une direction régulière, et où ils ne sont plus exposés au danger d'être poussés contre la pointe du sérail, comme cela est quelquefois arrivé.

D'après cette description, il est évident qu'une flotte qui descendrait de la mer Noire dans le canal de Constantinople, à la faveur du vent et du courant, arriverait en droite ligne dans le port de cette capitale; que la flotte turque ne pourrait en sortir pour aller à sa rencontre dans le détroit, qu'en se fesant remorquer jusqu'à la sortie du port; opération nécessairement lente, pendant laquelle les vaisseaux ennemis, favorisés par le vent et par le courant, pourraient jeter l'ancre à quelques brasses de la côte, et exécuter ce que le commandant de l'expédition jugerait convenable.

Si la flotte turque est en station dans le détroit, à la distance de trois à quatre milles au-dessus du port, selon l'usage ordinaire, au printems, avant qu'elle ne fasse voile pour l'Archipel, la flotte russe peut jeter l'ancre en sa présence, soit pour l'attaquer, soit pour rester sur la défensive; et les vaisseaux turcs sont dans l'impossibilité d'avancer contre le courant, même à la remorque. Dans cette position, ils sont exposés à être incendiés par des brûlots; et s'il en est qui coupent leurs cables pour échapper à l'incendie, il ne leur est plus possible de reprendre leur place. Il faut que tous les autres les suivent pour conserver la ligne.

Quant aux batteries qui sont des deux côtés du détroit, il est facile de les passer si rapidement et à une si grande distance, qu'elles ne peuvent faire aucun mal. D'ailleurs, il y a assez d'eau près de la côte, et elle est assez sûre pour permettre l'approche des vaisseaux de ligne qui pourraient démonter ces batteries d'autant plus aisément, qu'il n'y a qu'un ou deux canons qui puissent atteindre les vaisseaux, quand ils ne sont pas vis-à-vis d'elles. Une décharge à mitraille, en ruinant les bastions qui sont construits de pierres dures et cassantes, aurait bientôt mis en fuite les artilleurs.

Dans l'hiver de la première année de la guerre dernière, un vaisseau russe de soixante-quatre canons, ayant été assailli et démâté par une violente tempête dans la mer Noire, le capitaine qui ne connaissait point les ports turcs, situés sur la côte de la Natolie, ne vit d'autre moyen de salut, que de se porter sur le détroit de Constantinople. Le vaisseau y entra, poussé par un bon vent; mais n'ayant que des mâts de rechange, il avançait lentement; et néanmoins les batteries turques qui firent continuellement feu sur lui, ne lui causèrent aucun dommage : après avoir essuyé le feu de toutes ces batteries, il alla mouiller dans la baie de Buyukderé, où il se rendit : le capitaine fut blâmé dans la suite, pour n'avoir pas essayé de passer Constantinople et les forts des Dardanelles, à l'effet de pénétrer dans l'Archipel.

Cet exemple prouve, jusqu'à l'évidence, la possibilité de faire voile sans danger entre ces batteries réputées si formidables.

Régimens.	*Nombre d'hommes recevant la paie.*
4 de chasseurs à cheval, de 1,838 hommes chacun.	7,352
5 de chevaux-légers (de six escad.) de 1,047 hommes.	5,235
6 de cavalerie de l'Ukraine, de 1,047 hommes chacun.	6,282
16 de cavalerie régulière de cosaques.	30,883
Troupes pour garder le pays (maréchaussée)	22,216
Dans les provinces polonaises acquises à l'époque du premier partage; savoir:	
6 brigades de 1,819 hommes chacune. . . . . 5 brigades de cavalerie légère, de 1,098 hommes chacune . . . . 4 d'infanterie de 1,447 hommes chacune, etc.; en tout.	23,360
Invalides en garnison.	3,864
Fils de soldats formés au service dans des établissemens *ad hoc*. . .	16,816

Régimens.		*Nombre d'hommes recevant la paie.*
Troupes pour seconder les commissaires, etc.		1,258
Total des troupes régulières.		541,731
Cavalerie irrégulière de cosaques.	21,625	46,601
Troupes irrégulières de cosaques du Don, cavalerie, au service actuel.	24,976	
Un grand nombre d'autres troupes irrégulières, de Kalmouks, Baskirck, etc. qui ne sont point enrôlées, mais qui marchent au premier avis : ces corps ne reçoivent point de paie ; on les porte au au moins à		100,000
Total général.		688,332

On peut employer au dehors environ 300,000 hommes de troupes régulières.

La cavalerie n'est jamais complète, spécialement celle cantonnée en Pologne.

Les troupes irrégulières sont communément plus qu'au complet en tems de guerre.

En 1796, on avait levé pour l'infanterie 150,000 hommes de recrue.

Une grande partie de l'empire n'a point encore fourni sa cote-part des forces militaires; de sorte que le nombre des troupes régulières peut être considérablement augmenté, quand il sera jugé nécessaire de rendre les forces de l'empire encore plus formidables.

Etat de la flotte Russe, équipée à Cronstatd, pour envoyer dans la Baltique, en 1795.

VAISSEAUX de 100 c.

L'Evsevic.
Le Vladinni.
Le Saint-Nicolas.
Le Saratov.
Le Rasteslav.
L'Ire Erarkov.

VAISSEAUX de 74 c.

Le Makim Izpovednik.
Le Pobedoslav.
Le Prince Gustave, (Suédois.)

VAISSEAUX de 74 c.

Le Siloi Velikoi.
La Constantine.
Le Saint-Pierre.
Le Boris.
La Sophia Magdelena, (Suédois.)
Le Vselav.
Le Jaroslav.

VAISSEAUX de 66 c.

L'Omgeter, (suéd.)
Le Proxop.

Le

VAISSEAU de 66 c.

Le Pobedonocets, (vaiss. servant d'hôpital.)

Frégates.

Archangel-Gabriel.
Le Siméon.
Le Patrick.
Le Pomoshnoi.
Le Raphael.
La Vénus.

Deux Cutters; le Volkov et le Sokole.

Etat de la flotte auxiliaire que l'Impératrice de Russie envoya en Angleterre, en 1795.

VAISSEAUX de 74 c.

Pamit-Estafei.
Le Kleb.
Le Pierre.
L'Helena.

VAISSEAUX de 66 c.

Le N.° 82, (c'est le nom du vaisseau.)
Le Graf Orlof.

VAISSEAUX de 66 c.

Le Jona.
Le Philip.
Le Pimen.
Le Parmen.
Le Nikonor.
Le Revisan (vaisseau Suédois construit en chêne.)

Frégates.

L'Archangel-Michael
Le Reval.
Le Riga.
Le Narva.
L'Archipelago.
Le Cronstadt.

Deux Cutters; le Mercure et la Létuchie.

Etat de la flotte Russe à Sébastopolis, au printems de 1796, tous les vieux vaisseaux étant condamnés.

Vaisseaux.	*Nombre de canons.*
1 de 90 c.	90
1 de 80	80
3 de 74	222
6 de 74	384
11 vaisseaux de ligne.........	776
8 larges frégates...........	362
19 bâtimens...............	1,138 canons.

On ne comprend point dans cet état les vaisseaux en construction, qui sont maintenant achevés ; ni la flottille d'Odissa, ou de la baie de Khogia ; ni vingt-cinq gros bâtimens de transport, et soixante de moindre force.

Ces bâtimens ont de soixante-quatre à soixante-dix pieds de long : ils prennent six pieds d'eau, quand ils sont chargés, et ont à bord un canon de gros calibre : ils ont une grande voile latine, avec vingt-quatre rames. Il y a en outre beaucoup d'autres bâtimens de transport, de galiotes à bombes, etc.

Fin du second et dernier Volume.

TABLE
DES CHAPITRES.

V 2

CHAPITRE V. page 163

Aperçu historique sur la Puissance de la Turquie.

Origine de ce pouvoir. Causes de son ancienne importance. Caractère des Sultans. Leur systême d'usurpation sanctionné par la religion. Othman I. Orkhan. Amurat crée les janissaires. Ses usurpations. Bajazet I fait étrangler son frère. Fait prisonnier par Tamerlan, il se tue lui-même. Mahomet I fait mourir ses frères. Amurat II fait étrangler son frère. Cruautés horribles qu'il exerce à la guerre. Il meurt de chagrin, à la suite de ses revers contre Scanderberg. Mahomet II fait assassiner ses deux frères. C'est le plus grand monstre qui ait occupé le trône ottoman. Il prend Constantinople. Cruautés inouies. Plus de 80,000 chrétiens périssent par ses ordres. Bajazet II. Ses frères échappent à la mort. Il forme le projet d'exterminer le corps entier des janissaires. Déposé et empoisonné par son fils. Selim I fait mourir son père, son frère et ses propres enfans. Il s'empare du Caire. Il meurt d'un coup de canon. Soliman I se rend maître de l'île de Rhodes. Son discours au

Grand-maître des chevaliers. Aveu de ses sentimens. Massacres en Hongrie. Siége de Vienne. Massacres. Prise de Bagdad, etc. Attaque sur Malte. Violation de capitulation. Selim fait mourir ses fils et leurs enfans. Il meurt d'un flux de sang. Selim II donne l'exemple de ne point paraître à la tête des troupes. Prise de Chypre. Ravages de la Moldavie. Prise de la Walachie. Amurat III fait mourir cinq de ses frères. Ravages commis en Russie et en Pologne. Les janissaires se mutinent. Grands ravages commis dans les états de l'Empereur d'Allemagne. Mahomet III fait mettre à mort dix-neuf de ses frères et dix des femmes de son père qui étaient enceintes. Il fait massacrer la garnison d'Alba-Begalis, nonobstant la capitulation. Plusieurs Pachas se révoltent. Le Sultan fait mourir son propre fils et sa mère. Achmet II ne pouvant tromper les Allemands, fait la paix avec eux. Sa maîtresse favorite est mise à mort par la Sultane. Mustapha I commet de grandes cruautés dans la guerre contre la Pologne. Tentative pour casser les janissaires. Révolte. Osman est déposé et mis à mort. Mustapha I remonte sur le trône. Grands

désordres et rebellions. Il est détrôné de nouveau. Amurat I. Continuation des désordres. Le Sultan s'adonne au vin. Les Pachas gouvernent. Il reprend les rênes du gouvernement et fait des actes de grande sévérité. Son peu d'égards pour le droit des gens. Il porte lui-même la guerre en Perse, et donne l'exemple de la sobriété. Il met Tauris à feu et à sang. Sa rechûte dans ses débauches. Ses cruautés affreuses envers ses sujets. Il fait mourir son frère. Il marche de nouveau contre la Perse, et rétablit une sévère discipline dans son armée. Il oblige Venise à compter 250,000 sequins pour éviter la guerre. Il se replonge dans la débauche, et meurt de ses excès. Son caractère. Ibrahim I se livre aux plaisirs. Le Visir qui gouvernait l'empire attaque Asoph. Il fait un traité de paix avec l'Allemagne, et le viole bientôt après. Le divan prend la résolution de s'emparer de l'île de Candie. Le Sultan se saisit par la force de la fille du Mufti. Il est déposé et étranglé. Mahomet IV. Sa minorité occasionne de grands désordres. Le sérail est pillé. Kiuperli rétablit l'ordre. Le Sultan prend les rênes du gouvernement. Révolte du Pacha d'Alep. Le Sultan

viole le traité de paix conclu avec l'Allemagne. Il fait massacrer les prisonniers allemands. Les Tartares emmènent en esclavage 100,000 Polonais. L'île de Candie est prise à la suite de cruautés inouies. Invasion de la Pologne. Les Turcs font mourir ou emmènent 300,000 habitans. Près de 100,000 personnes massacrées à Human. La puissance ottomane parvenue au plus haut degré de sa splendeur, commence à décliner. Vienne sauvée par Sobieski. Mahomet est déposé. Achmet II et Mustapha II ne sont pas plus heureux à la guerre. La Transilvanie cédée à l'Empereur d'Allemagne par le traité de Carlowitz. Mustapha est déposé. Achmet III remporte un avantage sur les Russes à Pruth ; mais il est malheureux dans les guerres subséquentes, et obligé de souscrire au traité honteux de Passarowitz. Il n'a pas plus de succès contre les Persans. On le dépose. Mahomet V. Des changemens s'introduisent dans le systême intérieur. Osman III. Le Kislard-Aga acquiert plus de pouvoir que le Visir. Mustapha III augmente les revenus du Visir, et depuis lors, ils sont restés plus long-tems en place. Le Sultan ordonne aux Tartares

tice et humanité de l'Impératrice de Russie à leur égard.

Fin de la Table des Chapitres.

Pour mèttre le Lecteur savant à même de comparer le grec ancien avec le moderne, on a cru devoir placer ici trois Pièces originales en grec :

1°. Pétition présentée à la feue Impératrice de Russie. Tome II, page 91.

Τῃ ὑψολότατῃ, ἐνδοξοτάτῃ, καὶ θεοσεβεστάτῃ Αυτοκρατορισσῃ, καὶ Βασιλισσῃ πασῶν τῶν Ρυσιῶν, καὶ τα εξ. καὶ τα εξ. καὶ τα εξ.

ΚΑΙ τῦτο ὐ πρὸς ἕτερον τὶ εἰμὴ τὸ διὰ μάκρος χρόνυ ματέως δεηθέντες, τοῖς ὑπυργοῖς τῆς ὑμέτερας Αυτοκρατορικῆς Μεγαλειότητος πρὸς ἀποκρισιν, ἀναφορᾶς ἂν προχρονς αυτοῖς προσεφέρομεν. ὐκ ἀπετισάμενοι δὲ, καὶ μάλα, ἐν ἐσχάτῃ ἀπελπισείᾳ φερόμενοι διανοῦντες τας φρικτὰς συμφορὰς, ἁς ἡ ταύτης βραδυτης προξενεσιαν τοῖς ἡμετεροις συμπατριοτες, οἱ γαρ ελκυσθεντες παρὰ τῶν προδήλων κλίσεων τῆς αυτὴς Αυτ. Μεγ. ἐφερον τα ὅπλα κατα τυ κοινῦ ἐχθρῦ τῦ Χριςιανικῦ ὀνομάτος, ἀπέςηλαν ὗν νῦν ημᾶς προσφέρειν, τοῖς ποδοῖς τῦ υψηλῦ αὐτῆς θρόνυ ὡς σημεῖον καὶ δωρον τῆς ημῶν ευλάβειας, τὴν ζωὴν καὶ περιύσιαν αυτῶν.

Ναι Βασιληοσα καὶ Κυρία· τῦτο ὐ πρὸς τί ἕτερον ημεῖς ἀπολολόντες πᾶσαν ἐλπίδαν μιὰς ταχεας αποκρισεως, τολμῶμεν γόνυ κλίνοντες προσφέρειν τὴν ταπινὴν ημῶν, αναφορὰν, πρὸς τὺς πόδας τῆς αὐτὴς Αυτ. Μεγ. ὅπως τῦς εκ τῶν αδελφῶν ημῶν αἵματων ρυακας ξηρένειν, οἳ ἤδη ἀναμφιβόλως ρέυσιν.

Ἕτερον Εν ιερὸν ὥφλημα ημῶν τὸ καὶ κύριον εἶδος τῆς ημῶν παραγγαιλίας, ὃν καὶ ηρέθησε ημᾶς ἐν ταύτῃ τῇ τολμειρᾷ επιχειρήσει, εςὶν ὅπως ἐξαπατήσομεν, τὴν αὐτῆς Αυτ. Μεγ. ἐξ ὧν ἔτολμισαν απατεῖν (ὡς δε καὶ οἱ μεγιςάνες αυτὴς) εγνωμεν γαρ, ὅτι ὁ ὑππεὺς Ψάρος ανὴρ βδελεροτατος εκ τῦ ημῶν ἔθνυς, ἕνεκεν τὴς κραιπάλης αυτῦ, ἃς

A

ἐξῆλθεν ϗ εις ἂν εὑρισκέται. Ὁ γαρ δὲ ἐὰν μὴ πλατῦν; ανεπαισχειντως τῆς ὑπεργίας αυτῆς πισὼν αυτοῖς ἑαυτὸν, ως ἄξιον μεγάλων κατορθυμάτων, ἁ ποτὲ ὐκ ἔποιησε. ὗτος ὖν ϗ ἐτι ἐγείρεται ὡς ἄρχων ϗ ὁδηγὸς, τῦ ἡμῶν ἔθνυς, καύχομενος ὅτι ἐμένομεν τὴν παρύσιαν αυτῦ ἐπὶ τῆς ημῶν γῆς, ινα κυρήξομεν ἡμῖν αυτὸν ἀρχισρατιγον. καυχήσεις ἁς μόνον γράφει ϗ ὐκ ἐργαζέται. Ξεωρισείαν ἡ αυτῆς Αυτ. Μεγ. ἐν τῦ ημῶν αναφορὰ τί ὗτος ἔποιησε ἡμῖν, ἔγνωκαμεν γαρ ὅτι, αυτὸς λαϐὼν ἀπείρυς ποσοτήτας χρημάτων, φημήζει ὅτι ἐδαπανησε αυτὰ υπὲρ ημῶν. δυναμεθα πληροφορησαι τὴν αυτῆς Αυτ. Μεγ. ὁτι ὐδε αυτὸς ὖδὲ τὶς ἀλλος οπῦ εἰς ἡμᾶς ἀπελσάλθη εκ τῶν σῶν υπυργῶν δέδωκε ἡμῖν Ἐν μόνον ρυμπλιον. ἡ μικρὰ φλοτίγλια, ϗ ἔτερε ναῦς τῦ λάμπρυ, κατεσκεύασησαν ϗ ὅπλισθησαν διὰ τῆς τῶν ημῶν χρημάτων δαπάνης. εἱς μόνος εξ ημῶν ἴασας τὴν κρηνικὴν αυτῦ κοίτην, ἐδαπανησε δέκα ϗ δύο χιλιάδας χρυσὰ νομήσματα ἐκ τῶν ἰδίων αυτῦ χρημάτων, ὅπλίσας δύο ναὺς, ἐνεκεν τύτυ οἱ Οθωμανοι ἄπεκτειναν τὸν ἀδελφὸν ϗ τὴν μητερα αυτῦ, τῦ ἔλεηλατησαν τὰ ὑπαρχοντα ϗ τῦ ἔφθειραν τῦς αγρῦς.

Οὐκ ἔτησαμεν ποτὲ ϗ ὐκ ἐτῦμεν τῦς σῦς Ξησαύρυς; ὐκ ἔτησαμεν εἰμὴ πυριον κόνιν ϗ σιδήριυς σφέρας (α ὐδυναμεθα ὀνήζειν) ϗ ἐν τῶ οδιγεὶν ἡμᾶς εις τὴν μάχην.

Ἐξ ἐναντίας ἄπεσηλαν ημᾶς προσφερειν σοὶ τὴν ζωὴν ϗ τα κλήματα αυτῶν, ϗ ὐκ ετεῖν τῦς σῦς Ξησαύρυς.

Νεῦσον, ὦ κρατεὰ βασιλισσα, δόξα τῆς τῶν Ἑλλήνων πίσεως, νεῦσον δεόμεθα αναγεινόσκειν τὴν ταπινὴν ημῶν αναφοράν. Ὁ Οὐρανὸς ἐφυλαξεν τὴν ἡμετέραν ἀπολύτρωσιν πρὸς δόξαν τῆς σῆς Αυτ. Μεγ. ὑπὸ τὴν αυτῆς προςασίαν, προσδοκῶμεν λυτρόσαι, τὴν αὐτοκράτοριαν ἡμῶν χρωμένην, τὴν πατριαρχίαν ϗ ιερὰν Ξρησκεῖαν, καταφρονιθῖσαν ϗ καταπατιθήσαν εκ τῶν βεϐήλων, ϗ βαρϐάρων Οθωμανῶν· προσδόκωμεν σοι, λυτρόσαι τῦς τῶν Αθηναΐων, ϗ Λακαιδεμονίων

απογόνυς, τῶ τυρρανικῶ ζυγῶ, τύτων τῶν αγρίων, υφ' ων τενάζει, Eν Eθνος, ὺ το πνεύμα υκ απεσβεση, ὺ ο ἴρως υπερπολεὶ τὴς ελευθεριας, υκ ἐδυνηθησαν γαρ αἱ σιδερωὶ αλισαι τῶν βαρβάρων αποσβεννειν, ἐχει δε προ τῶν αυτῦ ὀμμάτων τὴν εἰκόνα τῶν ηρωικῶν πραξεων τῶν αυτυ προπατορων ἕως νῦν.

Aι λαμπραὶ ἡμῶν ἡκοδόμαὶ ἀναγινὸσκυν ἡμῖν τὴν παλεὰν ημῶν μεγαλίοτητα· οἱ ἄπιροι λιμεναι, η ευφυνη τῶν αγρῶν μὰς, ὁ Oυρανὸς ὁ ἀέννεως γελῶν εφ' ἡμὰς, ἡ ακρα θερμότητα τὴν ἡ φύσις εμπνέει ὐ μόνον τοῖς νέοις αλλὰ, ὴ τοῖς πεβαρεμένοις γηραλέοις ημῶν, λεγει ημῖν ὅτι μας ἐςι πρόχειρη ὡς ὴ προς τυς προγονυς ημῶν.

Nεύσον ὐν Kυρία διδόναι ημῖν σὸν ευγκονα Kονςαντίνον διὰ ἄνακτα ἡμῶν, τῦτο μόνον τὸ γένος ὅλον ημῶν ἐτεῖ δεομενον· (γενος γαρ τῶν ημῶν αυτοκρατορων αποσβεση) ὴ ἔσεται ὡς τῦς προγονυς αυτῦ.

Hμεῖς ὐκ ἐσμέν εκ τῶν ἀπατιλῶν οἱ τίνες ετόλμησαν απατίσαι τὴν μεγαλοψηχότερην τῶν ἀνάκτων· ἡμεῖς εσμὲν οἱ ἀπελςαλμένοι τῶν λαῶν της Eλλαδος προμηθευμένοι απολυτυ δυνάμεως, ὡς δὲ τοιυτοι προσπιπτόντες τοῖς ποσῖν αυτῆς ἣν μετὰ θεὸν σωτῆρα ελπιζόμεν, ὀμνύόμεν δε ἴσεσθαι μέχρι τελευτέας ημῶν ἀναπνοῆς,

Oι τῆς ὑμετέρας Aυτοκρατωρικῆς Μεγαλιότητος πιςότατοι δύλοι, ὴ τα εξ.

Πετρυπολη, Aπριλιυ, 1790.

Παυος Kιρη,
Xρίςος Aχζοτλι,
Nικολαος Παύκαλος.

2°. Lettre d'Aly, Pacha de Janina, aux Capitans Bogia & Giavella. Tome II, page 106.

Φιλοιμυ Kαπιτὰν Mπόζια ὴ Kαπιταν Tζαβελλα, ἐγὼ ὁ 'Aλὺ Πτασίας σὰς χαιρετὼ, ὴ σὰς φιλὼ τὰ ματία,

ἐπειδὴ ϗ ἐγὼ ξεύρω πολλὰ καλὰ τὴν ανδραγαθείαν σας ϗ παλλικαρίαν σας μȣ̃ φαινέται ναχω μεγάλην χρειαν ἀπὸ λογȣ́σας, λοιπὸν μὴ καμετε ἀλλέως παρακαλῶ, ἀλλ εὐθὺς ὁπȣ̀ λαϐέτε τὴν γραφὴν μȣ̃, νὰ μαζοξέτε ὁλασας τα παλλικάρια ϗ νὰ ελθέτε νὰ μὲ εὕρετε διανὰ παγω, να πολεμησω τȣ̀ς ἐχθρȣ̀ς μȣ̃. τȣτη ἶναι ἡ ὁρα ϗ ὁ καιρὸς ὁπȣ ἔχω χρειαν ἀπὸ λογȣσας, ϗ μένω νὰ ειδῶ τὴν φιλιαν σας ϗ τὴν ἀγαπην ὁπȣ̀ ἔχετε διὰ λογȣ̃ μȣ· ὁ λȣφεσας Ѳελει ἶναι διπλὸς ἀπ᾽ ὅσον δίδω εἰς τȣ̃ς Αρϐανιτας δια τὶ ϗ ἡ παλλικαριάδας ξεύρω πῶς ἶναι πολλὰ μεγαλότερη ἀπὸ τὴν εδικὴν τȣς. λοιπον ἐγὼ δὲν πάγω νὰ πολεμήσω πρὶν νὰ ἐλθετε ἐσεὶς, ϗ σὰς καρτερῶ ὀλλιγορα νὰ ἐλθετε. ταῦτα ϗ σὰς χαιρετῶ.

3°. Lettre du Capitan Giavella, à Aly, Pacha. Tome II, page 118.

Αλι Πασια, χαιρομαι ὁπȣ̃ εγελασα ἐναὺ δολιον, εἶμαι δῶ να διαφεντευσω τὴν πατριδα μȣ εναντιον εις ευαν κλεπτην. ὁ υιος μȣ̃ Ѳελει αποθανει εγὼ ὁμως ἀπὲλπισως Ѳελω τον εκδικεισω πριν να ἀποθανω. καπιοι Τȣρκοι καθως εσενα Ѳελȣν ειπȣ̃ν ὅτι ειμαι ασπλαχνος πατερας μετο να Ѳυσιασω, τὸν υιον μȣ διὰ τὸν εδικον μȣ λιτρομον αποκρινομαι, ὅτι αν εσυ παρεις το βȣνὸν Ѳελης σκοτοσης τον υιον μȣ με το επιλιπον της φαμελειας μȣ ϗ τȣς συνπατριοτες μȣ, τοτες δεν Ѳα μπορεσω να εκδικησω τον Ѳανατον τȣ αμή. αν νικησωμεν Ѳελει ἐχω ἀλλα πεδια ἡ γενεκα μȣ ἦναι νεα. εαν ὁ υιος μȣ νεος καθὼς ἦναι δεν μενει ευχαρισήμενος να Ѳυσιασῆ δια τὴν πατριδα τȣ, αυτὸς δεν ἦναι ἄξιος να ζηση ϗ να εγνωριζεται ὡς υιος μȣ. προχορησε ἀπισε ειμαι αυυπομονος να εκδικηθω.

Εγὼ ὁ ομοσμενος εχθρος σȣ̃,

Καπιταν Τζιαϐελλας.

